

RAPPORT ANNUEL
1994

SGE
GROUPE

EXPOSÉ DU PRÉSIDENT

L'ANNÉE 1994

Les marchés sur lesquels opère la SGE ne sortent que très progressivement de la crise que vivent les entreprises de BTP depuis 3 ans - la plus intense du demi-siècle, dit-on souvent. En France, la reprise est restée incertaine en 1994, avec une éclaircie provisoire et assez brève dans le domaine du logement et avec l'effet ponctuel et décalé (notamment pour les travaux routiers) du plan de relance de 1993 des Travaux Publics. La situation est restée médiocre en Angleterre. En Allemagne, nous avons constaté une dégradation sensible des travaux publics et de l'immobilier industriel et non résidentiel. Partout, et particulièrement en France, les marges restent laminées et leur reconstitution se trouve freinée dans chaque pays, avec dans presque tous les cas une surcapacité persistante de l'offre.

Pour la SGE qui, dans ce climat incertain, a poursuivi ses efforts d'adaptation à l'évolution des marchés, 1994 a été un exercice qu'on peut considérer à la fois comme très moyen et comme très important. Exercice très moyen parce que, si l'activité a été un peu supérieure à ce qui était prévu (chiffre d'affaires global en progression de près de 6 % sur l'exercice précédent, en augmentation de 2 % à structure comparable et taux de change constant, avec une belle progression à l'étranger), les résultats intrinsèques sont modestes et ne sont que partiellement au rendez-vous, avec une part du groupe de 290 millions de francs un peu inférieure à nos prévisions et à nos espoirs. Le résultat courant est en repli sensible, malgré une diminution de 75 millions de francs des frais financiers, tandis que le résultat exceptionnel se trouve amélioré, les coûts de restructuration ayant diminué d'environ 100 millions de francs.

Exercice important toutefois, parce qu'il a été marqué :

- d'abord par le règlement, dans des conditions non défavorables, d'un certain nombre de litiges importants et anciens (Tunnel sous la Manche et Viaduc urbain de Koweït City, notamment), ce qui a permis de provisionner les pertes prévisibles, dès son démarrage, du chantier de Kwai Chung ;
- ensuite par des améliorations très significatives de la structure financière : la capacité d'autofinancement a progressé de 31 % à 1.664 millions de francs ; dans ces conditions, l'augmentation de capital, de 850 millions de francs, en avril-mai 1994, conjuguée à une nouvelle réduction du besoin en fonds de roulement, a permis, malgré le poids croissant de l'immobilier de Berlin, de diminuer l'endettement net consolidé de 1,1 milliard de francs ; le bilan consolidé au 31 décembre 1994 présentait (pour la première fois depuis très longtemps) une trésorerie positive, nette de toute dette financière, de 400 millions de francs ;
- important aussi par les succès obtenus (en participation) dans de grands ouvrages en concession : attribution de principe, devenue définitive depuis, du nouveau pont sur le Tage à Lisbonne, établissement (avec là aussi décision de principe) du projet de concession du Grand Stade de Saint-Denis, désignation aussi de la SGE comme concessionnaire pressenti du contournement ouest de Lyon ;
- important enfin, et c'est là un sujet aux conséquences immédiates difficiles et pesantes, par la prise de conscience de la situation fragile de nos entreprises allemandes, et de leurs difficultés très réelles en 1994, fortement accentuées en 1995.

LES PERSPECTIVES POUR 1995

Une revue spécialisée évoquait il y a peu de temps la "lente convalescence de la construction en France en 1995". Cette image de la profession du BTP se rétablissant doucement cette année et attendant patiemment, presque douillettement, une vraie reprise en 1996, me semble particulièrement peu valable. Dans le domaine du bâtiment, la reprise du secteur du logement

constatée en 1994 n'a pas été durable et nous avons renoué depuis quelques mois avec les pires manifestations de la crise de 1993. Le logement libre n'est certainement pas en mesure de prendre le relais rapidement (du fait de la fiscalité et des taux d'intérêt). Quant à l'immobilier d'entreprise... ! De son côté, le secteur français des Travaux Publics, après les quelques éléments de reprise de 1994, notamment dans les travaux routiers, est entré dans une nouvelle phase d'attentisme : les investissements des collectivités locales marquent une pause, ceux de l'Etat sont plafonnés. En matière de grands travaux de génie civil, l'année consacre l'arrêt du programme de centrales nucléaires, tandis que les lancements d'opérations nouvelles prennent plusieurs mois, si ce n'est plusieurs trimestres, de retard.

Mais, pour nous SGE, et toujours en France, malgré la médiocrité du marché, malgré celle des marges, malgré tous ces retards, la situation se rétablit un peu, lentement certes, mais réellement. Plusieurs de nos principales entités françaises renouent avec la stabilité et avec une petite rentabilité. En effet, les efforts de restructuration sont derrière nous dans la plupart des cas ; ils ont permis une plus grande maturité des organisations, qui peut se maintenir si nous parvenons à vivre dans un climat d'adaptation permanente des structures locales à l'évolution de leurs marchés - avec, bien sûr, une vigilance constante à l'égard des coûts centraux.

L'activité cumulée des quatre premiers mois de 1995 est supérieure de 4 %, à périmètre constant, à celle de l'an dernier, augmentation qui touche à peu près et de manière homogène tous les secteurs du groupe (et même Norwest Holst). Mais cette progression n'est que la contrepartie du creux du début d'année 1994, qui était lui-même la conséquence du désastreux marasme de 1993 ; c'est vers la fin du premier semestre de 1994 que nous avons touché le point bas du cycle. Mais je constate aussi en ce mois de juin 1995 que le carnet de commandes à fin avril s'est légèrement tassé (d'environ 2 milliards de francs) par rapport à ce qu'il était douze mois plus tôt ; il était alors, il est vrai, au plus haut. Il représente maintenant 7,6 mois d'activité.

Nous ne pouvons prévoir pour l'ensemble de l'année 1995 qu'une stabilisation ou un léger recul du chiffre d'affaires, recul de l'ordre de 1 % probablement, avec maintien approximatif de la part réalisée à l'étranger. Pas de miracle à espérer donc ; la conjoncture reste difficile sur nos différents marchés, et l'essentiel est dans notre capacité à créer ou à défendre nos maigres marges. Si l'on peut estimer que la baisse des volumes sera bientôt derrière nous, les prix ne se redresseront malheureusement que plus tard, et peut-être beaucoup plus tard.

Dans ce paysage un peu gris, deux points importants méritent d'être développés. Le premier, fort peu agréable, est celui de la situation de nos activités allemandes. L'autre, souriant et très porteur d'avenir, est celui du développement de nos activités de concession de grands ouvrages.

LES ENTREPRISES ALLEMANDES

Les filiales allemandes d'entreprise de la SGE, qui ont réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 10,5 milliards de francs avec un résultat en sensible repli, rencontrent depuis le milieu de 1994 de très sérieuses difficultés. Couvrant à peu près tous les secteurs d'activité (bâtiment, métiers de l'isolation, génie climatique, routes, travaux d'électricité) et opérant principalement (sauf G+H Montage) dans les Länder de l'Est, elles ont à faire face à des problèmes qui sont sensiblement du même type et sont particulièrement pesants dans la région berlinoise.

Le bâtiment, maintenant réorganisé autour de Campeon Bernard SGE, subit l'effet cumulé d'une dégradation forte de la demande et d'une concurrence effrénée (-5 % sur les prix). Il est nécessaire de

simplifier les structures et de procéder à quelques recrutements clés, mais il ne faut pas espérer une progression de l'activité "clés en mains", qui restera stationnaire. Pour les grands projets de génie civil, il y a des affaires importantes mais les offres sont aberrantes. Au total, le chiffre d'affaires devrait en 1995 être stable, autour de 340 millions de DM.

Les marchés de G+H Montage, spécialiste de l'isolation, des constructions frigorifiques et des travaux de second oeuvre architectural, ont subi une modification importante depuis deux ans : recul des bâtiments publics, stagnation ou léger recul du tertiaire, développement de la sous-traitance. La rentabilité s'est détériorée (diminution sensible des prix), les filiales étrangères sont fragiles, les frais fixes sont stables et une certaine lourdeur des structures freine les adaptations nécessaires. Le chiffre d'affaires devrait être à peu près stable en 1995, autour de 950 millions de DM et le résultat sera, pour la première fois depuis dix ans, négatif.

S'agissant de Nickel, dont le métier de base est le génie climatique, là aussi la situation est difficile : concurrence des petites entreprises et des sous-traitants recourant à une main d'œuvre à faible coût, venue des pays voisins ; décalage avec le marché et retard dans le développement d'activités de maintenance. Mais Nickel garde une image technique forte, de bonnes compétences et des positions significatives. Il lui faut un bon management et un vrai système de gestion, avec un bon contrôle. La perte probable de 1995 devrait être un peu plus forte que celle de l'année précédente.

Dans le domaine des routes, couvert par SGE OBU, le marché s'est également durci, avec notamment un essoufflement de la demande publique. Il est maintenant assez sensiblement dégradé, avec un recul des marges. Les structures sont lourdes, et la société peu préparée aux modifications de son environnement. Elles ont beaucoup de points forts (bonnes compétences d'exécution, bon niveau technique et d'équipement), mais souffrent aussi de la complexité, de la résistance aux changements.

Enfin Controlmatic, société de travaux d'électricité acquise en 1994, a été bien reprise en mains par Saunier Duval Electricité, et devrait parvenir à l'équilibre en 1996, après 8 millions de DM de perte en 1995.

Telle est de manière résumée, l'idée que l'on peut avoir de notre situation en Allemagne qui va peser à hauteur d'une perte sensible dans les comptes de SGE en 1995. Nous avons été jusqu'à présent incomplètement professionnels en Allemagne : l'introduction d'équipes françaises de direction, effective depuis quelques mois, va probablement nous permettre de le devenir. Nous travaillons à la préparation d'une année 1996 bien meilleure.

LES CONCESSIONS

Un élément important de l'avenir du groupe SGE est sa participation aux concessions de divers grands ouvrages. La base de cette activité existe : c'est la participation de 30,6 % de COFIROUTE, première (et à peu près seule !) société privée européenne autoroutière. Pour COFIROUTE, concessionnaire de 750 km d'autoroutes à partir de Paris (dont Paris-Le Mans vers Rennes et Paris-Orléans), l'exercice 1994 a été convenable, avec une progression du trafic de l'ordre de 3,5 %, une augmentation de 8,6 % du chiffre d'affaires, et un résultat qui a franchi nettement la barre des 500 millions de francs. COFIROUTE vient de se voir confier, après Angers-Tours (en cours de réalisation), et en application du "programme de Metz", le financement, la construction, puis l'exploitation de trois nouvelles autoroutes :

- l'autoroute Alençon-Tours-Vierzon,
- le bouclage Ouest de l'A86 comportant 17 km de tunnels,
- et l'autoroute A126 Saint-Quentin-en-Yvelines - Palaiseau.

Un récent avenant à la concession de COFIROUTE a fixé les conditions de réalisation des deux premières des ces trois autoroutes (cela représente 21 à 22 milliards de francs de travaux à réaliser en huit ou neuf ans), établi les règles tarifaires qui seront applicables et prolongé pour une longue durée les concessions existantes. Ces dispositions qui vont, notamment, procurer à la SGE de précieux éléments d'activité, donnent un exemple de ce que peuvent apporter des services délégués ou concédés pour la relance de l'activité et de l'emploi.

A côté de ces nouvelles activités de COFIROUTE, je citerai :

- la concession pour 30 ans du Grand Stade (la SGE en détient un tiers), investissement de plus de 2 milliards et demi de francs, auquel l'Etat participe pour 47 % ;*
- la concession pour 33 ans du nouveau pont sur le Tage à Lisbonne, ouvrage de 17 km de longueur dont 12 km de franchissement avec une travée centrale à haubans de 900 mètres. Pour ce projet, confié à un consortium international dont Campenon Bernard SGE, pilote de la construction, détient 24,5 %, un financement de 6 milliards et demi de francs (dont une fraction importante sur subventions communautaires) est mis en place. L'obtention de ce contrat, après une vive compétition internationale, confirme la compétence technique du groupe et son savoir-faire dans ce domaine ;*
- enfin, un groupement dont Campenon Bernard SGE est le pilote a été désigné comme concessionnaire " pressenti " du contournement Ouest de Lyon ; le chantier de cette nouvelle autoroute pourrait être entrepris en 1998.*



Les années présentes sont donc pour le groupe SGE des années contrastées et aux résultats presque décevants, malgré l'amélioration très réelle de la situation financière du groupe, avec ses 4,1 milliards de francs de fonds propres et ses 5,3 milliards de francs de provisions pour risques et charges. Mais je pense très sincèrement que ces difficultés présentes, les adaptations d'organisation auxquelles elles conduisent, notamment en Allemagne, sont riches en promesses pour après-demain. La SGE est un organisme sain qui s'adapte, un peu lentement parfois, aux contraintes de son époque et qui emmagasine les enseignements, en même temps que des éléments d'activité très importants pour le futur.

L'évolution générale de nos métiers de BTP et de second oeuvre, dont les activités s'exercent désormais dans le cadre d'une sous-traitance plus large (il s'agit maintenant pour une bonne part de coordonner et de commander des sous-traitants) nous place aujourd'hui dans une position, bien peu facile, de recherche de maîtrise d'une situation toute différente. L'univers dans lequel nous vivons actuellement, est un univers de niveaux d'activité honorables et de marges très faibles. Il faut quelque temps pour s'adapter à un tel régime. Et le problème est plus que jamais d'avoir conscience de cette nécessité d'adaptation, de tout mettre en oeuvre pour procéder aux ajustements souhaitables, et d'éviter toute grosse erreur par ailleurs.

Quoi qu'il en soit, notre objectif reste d'obtenir rapidement un résultat qui représente 1 % du chiffre d'affaires des sociétés intégrées, auquel doivent s'ajouter bien sûr les résultats des participations en équivalence (COFIROUTE principalement) ; nous sommes encore assez loin de cet objectif. Il devra être atteint en 1997.

*Guy DEJOUANY
Vendredi 16 juin 1995*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

RAPPORT ANNUEL 1994

SOMMAIRE

Le Groupe SGE

<i>Les chiffres clés</i>	<i>P. 3</i>
<i>Les structures</i>	<i>P. 4</i>
<i>Les implantations</i>	<i>P. 6</i>
<i>L'exercice 1994</i>	<i>P. 8</i>

Les secteurs d'activités

<i>Entreprise Générale</i>	<i>P. 14</i>
<i>Routes</i>	<i>P. 28</i>
<i>Travaux d'Equipements Industriels et Techniques</i>	<i>P. 38</i>
<i>Allemagne</i>	<i>P. 46</i>

<i>Rapports et Comptes</i>	<i>P. 55</i>
----------------------------	--------------

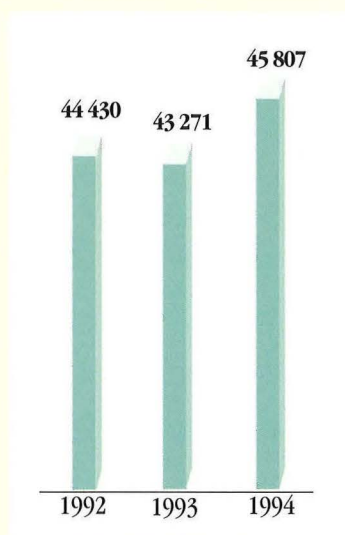
Le Groupe SGE rassemble actuellement près de 450 sociétés présentes dans l'ensemble des métiers du bâtiment et des travaux publics, des travaux routiers et des travaux d'équipements industriels et techniques.

Opérant dans le monde entier, il forme un ensemble industriel cohérent qui s'est développé dans des métiers complémentaires : ingénierie de l'environnement, maintenance industrielle, services aux collectivités publiques (eau, assainissement, propreté), concessions d'ouvrages (autoroutes, infrastructures de voiries, parcs de stationnement).

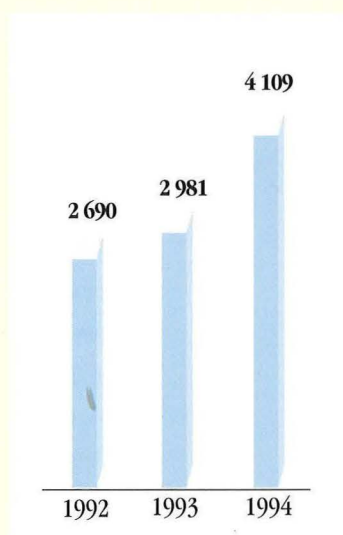
L'équilibre de ses activités, sa présence à l'international et particulièrement en Europe, le professionnalisme et la maîtrise technique de ses équipes sont ses meilleurs atouts pour l'avenir.

LES CHIFFRES CLÉS

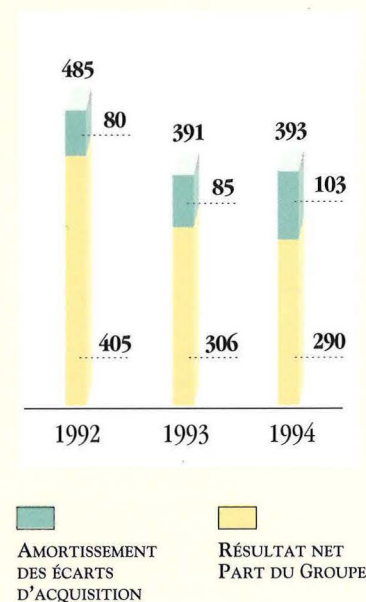
▼ Chiffre d'affaires (en millions de francs)



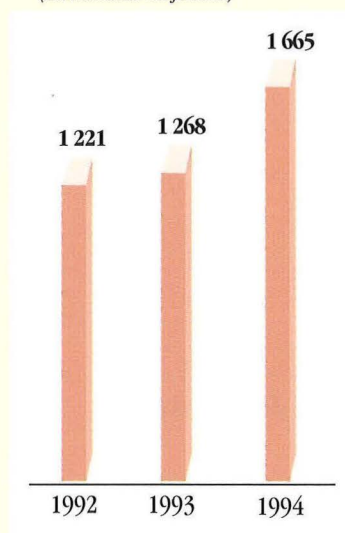
▼ Capitaux propres (en millions de francs)



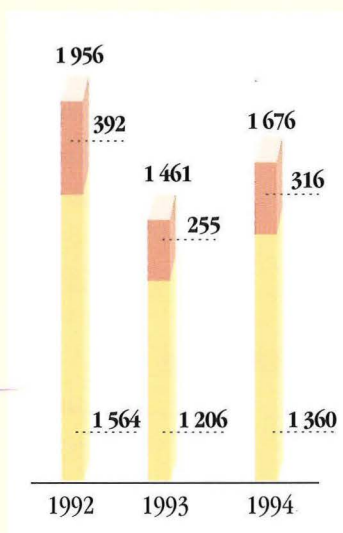
▼ Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition (en millions de francs)



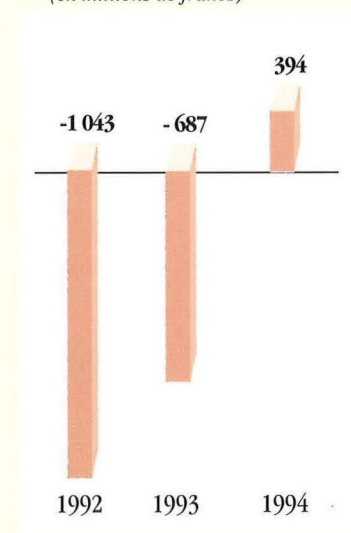
▼ Capacité d'autofinancement (en millions de francs)



▼ Investissements (en millions de francs)



▼ Position financière nette (en millions de francs)



LES STRUCTURES DU GROUPE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président-Directeur Général

Guy DEJOUANY

Vice-Président

Serge MICHEL

Administrateur- Directeur Général

Antoine ZACHARIAS

Administrateurs

Jean-Louis BEFFA

Michel CAMBOURNAC

Jacques-Henri DAVID

Jean-Marc ESPALIOUX

Patrick FAURE

Pierre GIRAUDET

Raymond GUITONNEAU

Jean-Marie MESSIER

Guy RICHARD

CREDIT LYONNAIS

(représenté par Sylvain CARNOT)

COMITÉ DE DIRECTION

Antoine ZACHARIAS

Bernard HUVELIN

Alain LECLERC

Jacques LUGIEZ

Roger MARTIN

Manfred MEYER

Pierre PARISOT

Didier QUINT

Henri STOUFF

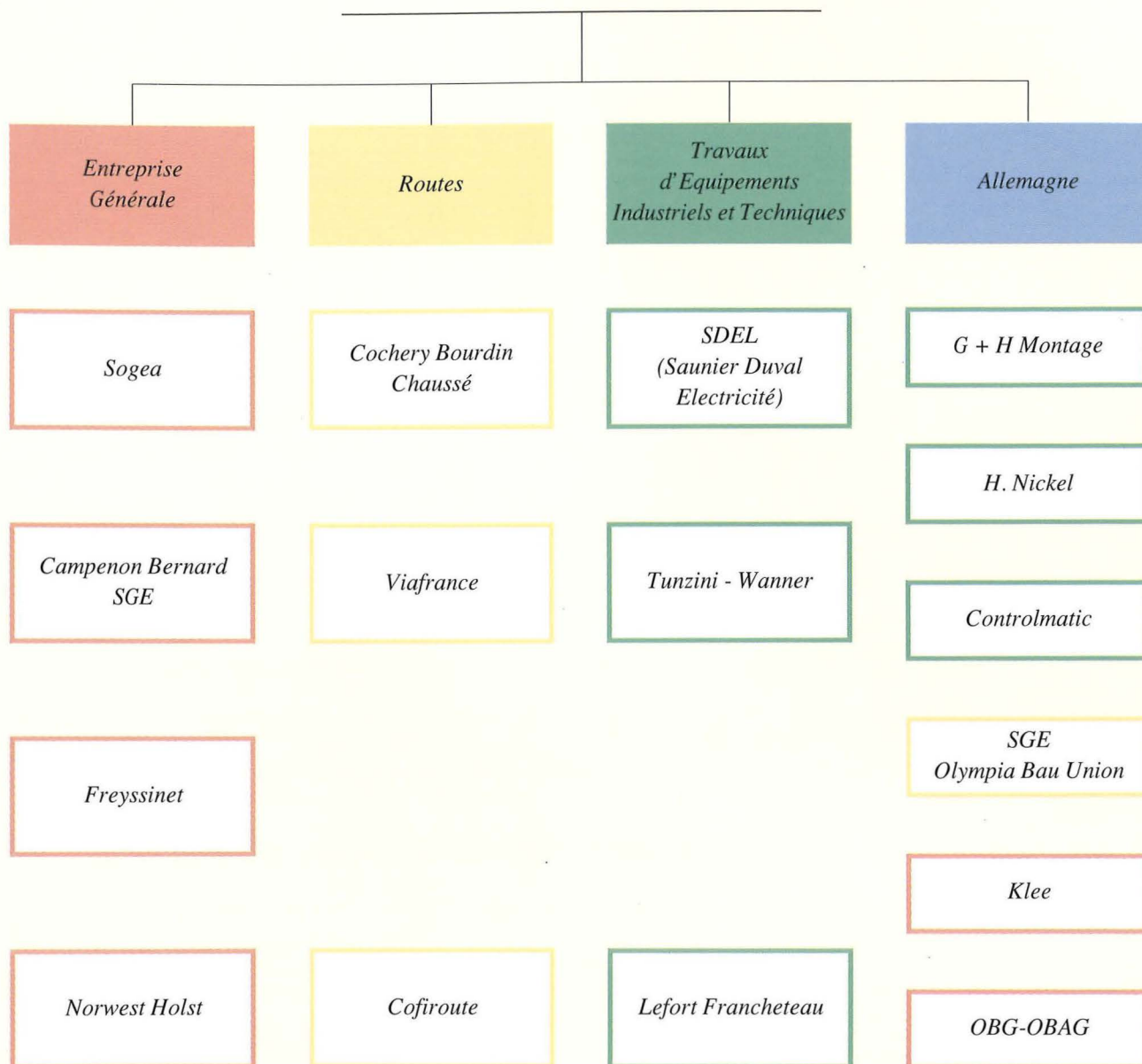
Dominique VELUT

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bernard MONTAGNE, André AMIC et Associés

SALUSTRO REYDEL

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES



Les entreprises du Groupe SGE sont regroupées en quatre secteurs d'activités.

Trois secteurs correspondant à des grandes familles de métiers :

- Le secteur de l'Entreprise Générale, comprenant les filiales de bâtiment et génie civil ;
- Le secteur des Routes ;
- Le secteur des Travaux d'Équipements Industriels et Techniques.

Un secteur géographique pluridisciplinaire : l'Allemagne.

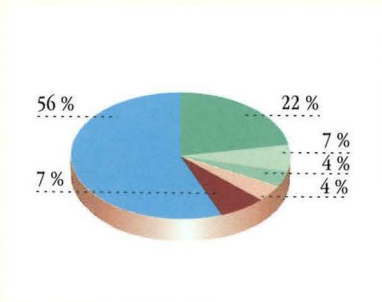
LES IMPLANTATIONS



La SGE est l'un des tout premiers groupes mondiaux de bâtiment et de travaux publics. La part de son activité internationale a dépassé, pour la première fois en 1994, 44 % de son chiffre d'affaires total. L'Europe est le premier marché de la SGE. Elle y réalise près de 90 % de son activité, principalement en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne. Elle est présente dans tous les pays de l'Union Européenne et s'est implantée récemment dans plusieurs pays de l'Europe de l'Est. La SGE est active sur tous les continents. En 1994, elle est intervenue de manière permanente, ou pour la réalisation de grands chantiers, dans 114 pays.



Chiffre d'affaires SGE
par zones géographiques



■ France
■ Allemagne
■ Grande-Bretagne
■ Autres pays d'Europe
■ Afrique
■ Asie et autres pays

■ Entreprise Générale
■ Routes
■ Travaux d'Équipements Industriels et Techniques

LA SGE EN 1994

La plupart des marchés sur lesquels opère la SGE, notamment en Europe, sortent progressivement de la crise la plus intense vécue depuis l'après-guerre.

Mais la reprise, inférieure à celle de l'économie générale, reste incertaine. C'est vrai en France, malgré l'impact positif du plan de relance des travaux publics adopté l'année précédente et les mesures budgétaires et fiscales prises en faveur du logement. Les travaux publics et le bâtiment ont connu globalement une production en retrait d'environ 2 % en volume, avec une perte d'emplois de plus de 35 000 salariés. Au Royaume-Uni, la croissance du secteur (à peine 2 %) est restée très en retrait de l'expansion économique : la conjoncture immobilière a pesé sur presque tous les compartiments du marché du bâtiment, et les travaux publics, confrontés à des politiques budgétaires plus restrictives des collectivités publiques, n'ont pas trouvé de relais significatif et rapide dans la contribution du financement privé. La situation est plus complexe en Allemagne où la performance d'ensemble du secteur a été supérieure à celle de l'économie, grâce à la forte expansion du secteur du logement, à l'Ouest (+ 9 %) et surtout à l'Est (+ 37 %), qui a compensé le recul des travaux publics et la contraction sensible de l'investissement industriel et de l'immobilier non résidentiel.

► La plupart des marchés sur lesquels opère la SGE sortent progressivement de la crise la plus intense vécue depuis l'après-guerre.

Partout en Europe, l'absence de reprise en volume a continué de peser sur des marges laminées dans la période antérieure, et dont la reconstitution est freinée par d'autres éléments spécifiques à chacun des pays : le manque de rigueur dans la préqualification des entreprises en France,

la surcapacité persistante de l'offre en Grande-Bretagne, la tolérance d'une certaine forme de dumping social en Allemagne.

Peu d'évolutions sont à relever sur les autres marchés.

En Europe de l'Est, les conditions d'approche et de concurrence tendent à se banaliser. Sur les marchés africains, la dévaluation du franc CFA n'a pas confirmé les craintes initiales. La zone Asie-Pacifique reste un marché porteur mais très concurrentiel qui requiert une politique de présence à long terme.

Au-delà des variations géographiques, l'année 1994 a mis en évidence des évolutions structurelles à l'intérieur des différents métiers ou segments d'activités.

Certains secteurs d'activités sont entrés durablement dans une phase de décroissance ou de mutation profonde, comme l'illustre par exemple la part croissante, dans le bâtiment, des travaux d'entretien et de réhabilitation, par rapport aux travaux "neufs".

Simultanément, de nouvelles opportunités se sont fait jour : travaux souterrains, équipements liés à l'environnement, régulations et automatismes dans l'industrie, alimentant un courant d'affaires en croissance significative.

Par ailleurs, des pointes d'activités sectorielles apparaissent temporairement, bénéficiant de l'effort volontariste de financements contracycliques (logement social), ou résultant d'une solvabilisation de la demande grâce à de nouveaux procédés de financement (METP).

**Au-delà des variations ◀
géographiques,
l'année 1994 a mis en
évidence des évolutions
structurelles à l'intérieur
des différents métiers ou
segments d'activités.**

► Dans ce contexte de changement et d'incertitude, la SGE a poursuivi en 1994 son effort d'adaptation aux nouvelles conditions des marchés et accentué le repositionnement de ses activités.

Dans ce contexte de changement et d'incertitude, la SGE a poursuivi en 1994 son effort d'adaptation aux nouvelles conditions des marchés et accentué le repositionnement de ses activités. Son chiffre d'affaires consolidé a marqué une progression sensible à 45,8 milliards de francs (+ 6 %). A structure comparable, la hausse est de 1,8 %, grâce au développement de l'activité des travaux routiers en France, et des grands chantiers à l'international, qui ont permis de compenser le léger recul observé en Allemagne et, dans le bâtiment, en France.

Le chiffre d'affaires à l'international a atteint 44,2 % de l'activité totale (contre 42,6 % en 1993) ; la moitié est réalisée en Allemagne où l'ensemble, structuré autour de SGE Deutsche Holding, figure aujourd'hui parmi les dix premiers groupes de BTP allemands.

Les investissements industriels ont été sévèrement limités dans l'activité courante et concentrés sur des activités stratégiques (secteurs en développement, lancement des grands chantiers). Et à quelques opportunités près, qui s'inscrivent strictement dans une stratégie à long terme du Groupe (prise de contrôle de Klee, acquisition de Controlmatic en Allemagne), le redéploiement interne a pris le pas sur le développement externe qui a été la marque des cinq exercices précédents.

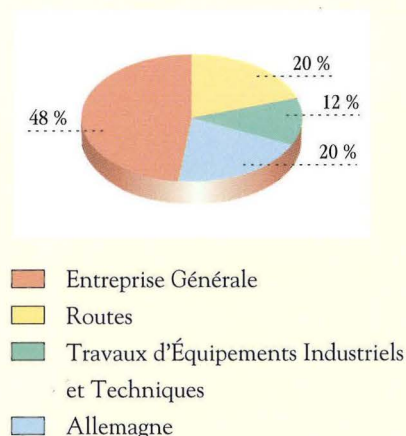
Les politiques de qualité ont été renforcées. Toutes les filiales ont engagé, au moins dans certains départements, ou unités pilotes, les procédures qui conduisent à l'obtention des qualifications ISO 9001 ou 9002.

Les premières certifications ont été obtenues en 1994 en France dans le bâtiment et le génie civil (Campenon Bernard SGE) et dans les travaux électriques (SDEL), en Allemagne dans les filiales routières (SGE OBU), en Belgique dans les canalisations (Denys, filiale de Sogea), en Grande-Bretagne dans le second œuvre technique et dans le génie civil (Norwest Holst et ses filiales spécialisées).

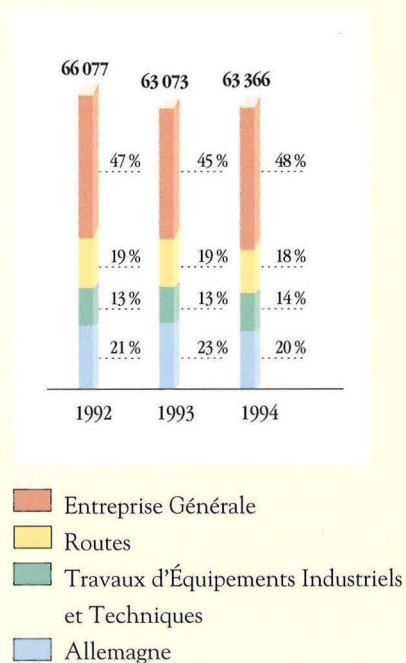
Dans le domaine de la sécurité du travail, des actions fortes de sensibilisation des salariés ont été engagées dans plusieurs entreprises du Groupe, avec des résultats probants. Campenon Bernard SGE, SDEL, ainsi que les entreprises routières de la SGE, Cochery Bourdin Chaussé et Viafrance, ont été distinguées à ce titre par leurs organisations professionnelles respectives.

Les filiales de la SGE ont développé leurs actions de recrutement et de formation des jeunes. En 1994, près de 700 jeunes collaborateurs de moins de 26 ans ont été recrutés en contrats à durée indéterminée. L'accent a été mis sur les dispositifs emploi-formation en partenariat avec les structures de formation publiques ou professionnelles, avec un accompagnement de tutorat sur les chantiers. Pour certains métiers spécifiques, les entreprises du Groupe ont mis en place des formations intégrées : c'est le cas notamment dans le domaine des travaux routiers où Cochery Bourdin Chaussé et Viafrance ont organisé en 1994 des formations de maçons routiers et de conducteurs d'engins spécialisés dans leur école de Gevrey-Chambertin en Côte-d'Or.

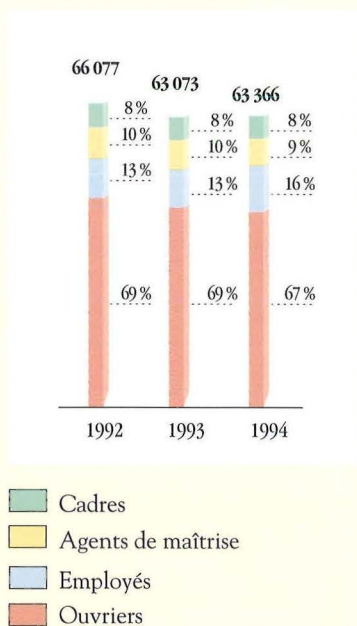
Chiffre d'affaires SGE
par secteurs d'activités



Effectifs moyens SGE
par secteurs d'activités



Effectifs moyens SGE
par catégories
socio-professionnelles



Sogea et Campenon Bernard SGE ont, par ailleurs, permis à 400 jeunes sans qualification de s'engager dans la vie professionnelle dans le cadre de dispositifs d'insertion intégrés dans les marchés publics : le chantier du nouvel hôpital de Mantes-la-Jolie a ainsi accueilli plusieurs jeunes de la cité voisine du Val-Fourré.

Une politique active de recherche-développement a été conduite en 1994. En génie civil, Campenon Bernard SGE a poursuivi ses travaux de perfectionnement des systèmes de pilotage automatique de tunneliers et Freyssinet a développé des techniques de levage de structures lourdes par vérins assistés par ordinateur, utilisés pour la première fois en Allemagne, à la gare de Hambourg. L'effort a porté aussi sur la conception des produits, des process et des ouvrages. Campenon Bernard SGE a réalisé pour la première fois sur un ouvrage d'art à grande portée, le pont de La Corniche à Dole, un tablier en béton précontraint avec âmes plissées métalliques. Freyssinet, de son côté, a prolongé ses recherches dans le domaine de la précontrainte et des haubans, et développé un nouveau joint de chaussée spécifique aux très grands ouvrages.

Dans le domaine de l'environnement, Sogea a travaillé à la mise au point de procédés spécifiques pour le traitement des déchets (compactage des ordures ménagères, évacuation des boues, traitement des gaz) et le traitement des eaux usées et pluviales.

Dans le domaine des routes, Cochery Bourdin Chaussé et Viafrance ont axé, en 1994, leurs travaux sur la conception de liants bitumineux permettant d'élaborer des

couches de chaussées plus résistantes en offrant des propriétés nouvelles. Leur politique d'innovation a également porté sur la récupération, pour une utilisation routière des mâchefers d'incinération d'ordures ménagères, dans le cadre d'un programme initié par la Compagnie Générale des Eaux.

Dans le second œuvre, Tunzini a poursuivi, en liaison avec ses fournisseurs, des études et des essais en laboratoire sur les systèmes de ventilation, et a bénéficié des travaux de la filiale allemande Heinrich Nickel sur la climatisation par plafonds rafraîchissants. Tunzini a, par ailleurs, lancé un nouveau système automatique d'extinction incendie.

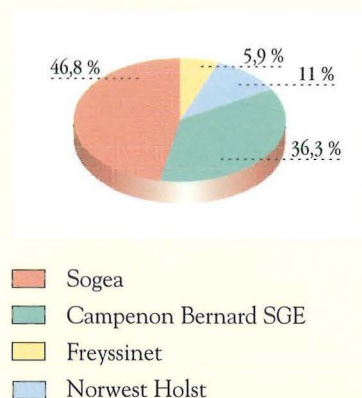
Wanner, pour sa part, a mis au point une nouvelle technique de protection passive incendie pour les câbles électriques et poursuit son développement dans les méthodes et les moyens techniques pour le désamiantage.

Saunier Duval Électricité a développé des logiciels pour le contrôle-commande des postes à très haute tension et pour la supervision des systèmes de conduite d'unités industrielles.

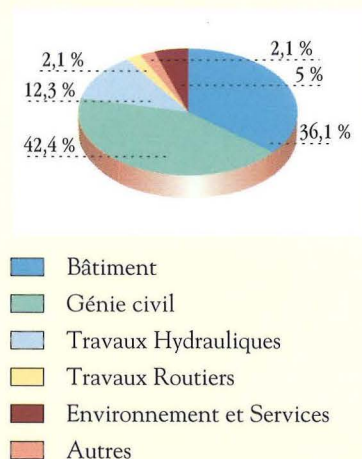
Des applications mettant en œuvre des systèmes d'intelligence artificielle sont en cours de développement pour l'optimisation de la conduite des incinérateurs d'ordures ménagères.

ENTREPRISE GÉNÉRALE

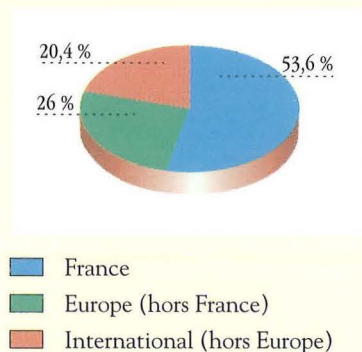
Chiffre d'affaires
Entreprise Générale
par entreprises



par métiers



par zones géographiques



Le secteur de l'Entreprise Générale regroupe au sein de la SGE deux entreprises françaises, Sogea et Campenon Bernard SGE - qui consolide depuis le 1er janvier 1994 les deux filiales de bâtiment de la SGE en Allemagne, OBG et OBAG - l'entreprise britannique Norwest Holst, et une entreprise de travaux spécialisés de génie civil, Freyssinet. Avec 22 milliards de francs en 1994, ce secteur, qui représente près de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe SGE, a connu une progression de près de 3 % par rapport à l'année précédente.

L'activité bâtiment a marqué le pas. Les filiales de la SGE se sont redéployées sur les segments les plus actifs du marché, le logement social et les équipements publics. L'activité génie civil du Groupe est restée stable en France et a progressé à l'international, notamment sur le marché des grands projets où Campenon Bernard SGE est l'un des tout premiers intervenants. Les autres sociétés du Groupe ont connu une activité satisfaisante, notamment les secteurs de l'environnement et des services de Sogea dont le chiffre d'affaires a sensiblement progressé.

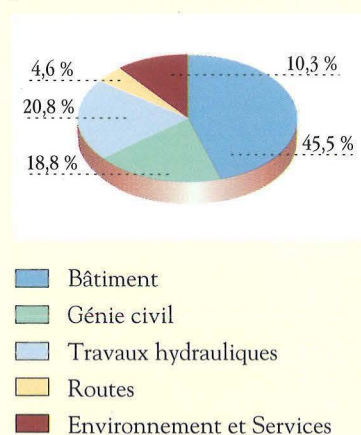
La contribution du secteur de l'Entreprise Générale au résultat de la SGE s'est améliorée par rapport à l'exercice précédent mais est restée négative (-75 millions de francs) en raison des mauvais résultats enregistrés en Allemagne et en Grande-Bretagne, où Norwest Holst a cependant réduit sensiblement ses pertes d'exploitation.



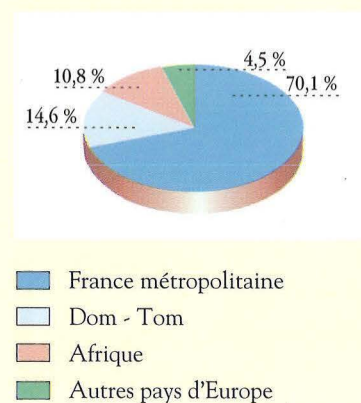
La réalisation, au cœur du quartier de La Défense,
à l'ouest de Paris, du nouveau siège social de la
Société Générale, a été en 1994 le plus important
chantier de bâtiment en France.

► SOGEA

Chiffre d'affaires de Sogea par métiers



par zones géographiques



1994 a été pour Sogea une année de reprise après deux exercices marqués par une baisse sensible de l'activité. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé en 1994 à 10,3 milliards de francs, compte tenu du rattachement direct à la SGE de l'entreprise britannique Norwest Holst, à compter du 1^{er} janvier 1994.

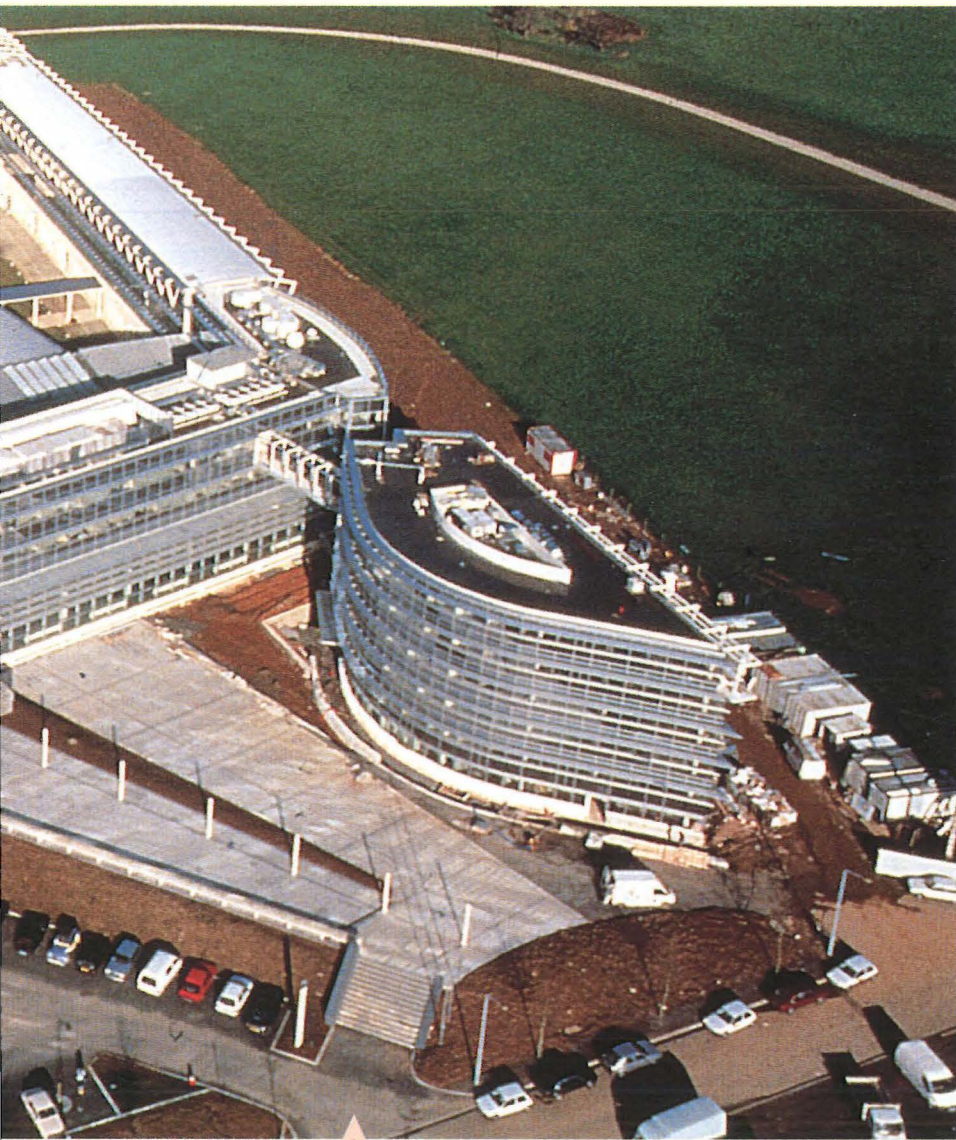
A périmètre comparable, l'activité a progressé de 1,9 %. Cette évolution s'est accompagnée d'un rééquilibrage entre les différents métiers de l'entreprise, amorcé en 1993. Le développement de l'activité d'environnement et de services a

notamment contribué à la stabilisation de l'activité en France métropolitaine et à la progression du chiffre d'affaires à l'international.

En France métropolitaine

L'activité s'est stabilisée après la baisse sensible (-10 %) enregistrée en 1993.

Avec un chiffre d'affaires bâtiment de 3,9 milliards de francs maintenu au même niveau qu'en 1993, Sogea est l'un des premiers acteurs du marché français. La baisse de volume enregistrée dans le secteur privé (bureaux et logements) a été



Sogea Atlantique a construit sur le site d'Atlanpole, près de Nantes, la cinquième École des Mines de France qui a été conçue par l'architecte Aymeric Zubléna.

compensée par une présence active sur les segments les plus dynamiques du marché : le logement social et les équipements publics (scolaires, culturels, hospitaliers). Sogea est ainsi intervenue en 1994 sur de nombreux chantiers de lycées, notamment pour la rénovation des lycées parisiens Montaigne et Voltaire, la construction de ceux de Colombes et de Goussainville en banlieue de Paris et du lycée Raspail dans la capitale.

Dans le domaine des équipements publics, les réalisations les plus significatives ont concerné l'École

des Mines de Nantes, le Centre Hospitalier Régional de Clermont-Ferrand, la médiathèque de Châteauroux et l'Hôtel du Département de Meurthe-et-Moselle.

En logement social, Sogea a maintenu des positions fortes notamment en région parisienne et réalisé durant l'exercice plus de 200 chantiers portant sur un total de 12 000 logements.

En génie civil, Sogea a conservé un niveau d'activité important en métropole, à 1,4 milliard de francs, sur un marché en régression, grâce aux commandes enregistrées antérieurement. Des chantiers de grande envergure ont été commencés, sur la gare souterraine Eole-Condorcet à Paris, sur la nouvelle gare souterraine de Monaco et son tunnel de desserte. Sogea a entrepris pour le compte d'EDF la réalisation d'un nouveau barrage sur l'Ardèche, à Puylaurent ; elle a participé à l'aménagement de l'autoroute A14 entre La Défense et l'autoroute A86, et à l'aménagement du quai de La Rapée à Paris dans le cadre de la construction du Pont Charles de Gaulle.

Dans les travaux de canalisations, Sogea a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs sur un marché soutenu par le développement des travaux d'assainissement. Elle a, notamment, travaillé sur le grand chantier parisien de la Bibliothèque Nationale de France dont elle a réalisé les réseaux d'eau et d'assainissement.

La présence de Sogea dans les métiers de l'environnement s'est



Sogea et sa filiale TPI Ile-de-France construisent, en tranchée couverte, le premier tronçon de l'autoroute A14 qui doit relier La Défense à l'autoroute de Normandie, à la hauteur d'Orgeval.

renforcée en 1994. Les principaux chantiers de l'exercice ont concerné, en assainissement, les stations d'épuration de Rouen, Charleville-Mézières et Givet dans les Ardennes, et Méru (Oise), et dans l'élimination des déchets, les usines de traitement de Montpellier, du Creusot-Monceau, de Sélestat, Annecy et Chambéry. L'activité "services aux collectivités" concerne, pour l'essentiel, la collecte et le traitement de déchets, l'exploitation d'usines de traitement d'eau, la gestion de réseaux d'eau potable, et la gestion de parcs de stationnement. Sogea a commencé, en 1994, l'exploitation de l'usine de tri des déchets ménagers de Montpellier. Elle a, par ailleurs, mis en service deux nouveaux parcs de stationnement à Marseille, portant la capacité de son parc exploité à plus de 26 000 places.

Dans les Dom-Tom

Dans les départements et territoires d'outre-mer, l'activité de Sogea s'est

stabilisée à 1,5 milliard de francs après deux années marquées par un net repli, en raison du recul rapide de l'investissement privé et des difficultés financières des collectivités publiques. Comme en métropole, cette stabilisation a été obtenue au prix d'un recentrage de l'activité des filiales régionales de Sogea sur les segments les plus porteurs du marché, notamment sur le logement social, l'environnement et les services aux collectivités.

Aux Antilles comme à La Réunion, les activités bâtiment des filiales de Sogea ont été adaptées à la situation du marché. Les principaux chantiers de l'exercice ont concerné le logement social, principalement à La Réunion et en Guadeloupe, et les infrastructures et les équipements publics (l'aéroport du Raizet en Guadeloupe, et le rectorat Antilles-Guyane à Schoelcher en Martinique, la clinique des Flamboyants, le lycée de Bras Panon et l'achèvement du tunnel de Sainte-Suzanne à La Réunion).

En Europe

Le chiffre d'affaires de Sogea en Europe (hors Hexagone), a atteint en 1994 près de 460 millions de francs, en augmentation de 17 %. Spécialisée dans les travaux de canalisations et de fonçage, la filiale belge Denys concentre l'essentiel de cette activité qui s'étend aux Pays-Bas et au Luxembourg. Sur le marché de l'assainissement, la réalisation par fonçage du collecteur d'eaux usées de la ville de Gand a été l'un des principaux chantiers de 1994. Denys a commencé l'exécution d'un important contrat pour la pose des voies du métro d'Anvers ; l'usine de fabrication

de tuyaux en béton d'Oelegem a connu une forte augmentation de sa production, en raison du développement des exportations vers le marché hollandais.

La deuxième zone d'implantation de Sogea en Europe est le Portugal où elle a élargi en 1994 sa présence dans le secteur de l'environnement. Dans le nord du pays, à Vale do Ave, près de Porto, elle a terminé la réalisation d'une usine de compostage de déchets ménagers dont elle assure à présent l'exploitation. Elle a obtenu également la gestion de la collecte des ordures ménagères de l'aggloméra-

Travaux de réhabilitation
de l'Hôtel de Ville de
Ruislede près de Gand
réalisés par Denys,
la filiale belge de Sogea.



tion de Santo Tirso (110 000 habitants) dans le nord du pays.

En Afrique

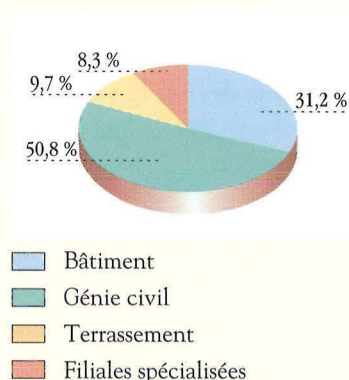
Sogea a réalisé, sur le continent africain, 1,1 milliard de francs de travaux en 1994 (+ 7 %). Cette activité, qui a concerné durant l'exercice une trentaine de pays, est marquée par une forte mobilité géographique d'un pays à un autre, voire d'une région à l'autre du continent africain, en fonction des priorités retenues par les organismes financiers internationaux. Le Maroc constitue, toutefois, un cas particulier ; Sogea y a développé depuis de nombreuses années une activité importante en travaux hydrauliques et en traitement de l'eau. Elle a notamment réalisé en 1994 le doublement de la capacité de l'usine de traitement d'eau de Fès, installé trois autres usines à Boudjour, Khemisset et à El Ayoun et poursuivi d'importants chantiers d'adduction d'eau à Salé, Meknès, Youssoufia et Settât.

En Afrique, c'est dans les travaux routiers, dans l'hydraulique et les canalisations que le marché a été le plus actif. Les principaux chantiers ont concerné l'aménagement de routes en Guinée, au Gabon et en Tanzanie, la pose de 200 kilomètres de canalisations d'eau potable et d'eaux usées en Angola, et l'aménagement de quatre périmètres d'irrigation au Mali. Sogea a engagé pour la première fois des travaux en Éthiopie où elle a obtenu un important marché pour la réalisation de 200 kilomètres de routes entre la ville de Mille, située au nord d'Addis-Abeba, et le port d'Assab en Érythrée.

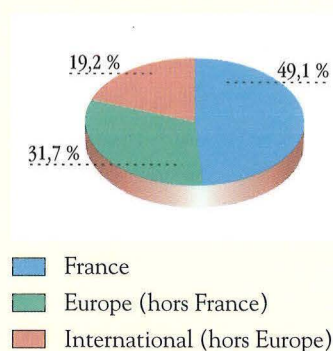
La contribution de Sogea au résultat consolidé du Groupe, s'est élevée à 90 millions de francs, en progression par rapport à l'exercice précédent.

► CAMPENON BERNARD SGE

Chiffre d'affaires
de Campenon Bernard SGE
par métiers



par zones géographiques



Le périmètre de consolidation de Campenon Bernard SGE inclut désormais les deux filiales de bâtiment de la SGE dans l'Est de l'Allemagne dont le contrôle lui a été confié au début de l'exercice 1994 ; OBG et OBAG ont réalisé 1,2 milliard de francs de travaux, portant ainsi le chiffre d'affaires de Campenon Bernard SGE à 8 milliards de francs en 1994.

A périmètre constant, Campenon Bernard SGE a enregistré une faible hausse de 2,3 % de son volume de travaux (6,8 milliards de francs hors Allemagne).

Le chiffre d'affaires de la société se répartit aujourd'hui sensiblement par moitié entre les grands travaux, d'une part, et l'activité des agences et filiales, d'autre part.

Grands travaux

Avec 4 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1994, Campenon Bernard SGE a conforté sa position sur le marché des grands projets qui requièrent une capacité technique de premier plan dans la conception et la construction des ouvrages, et un savoir-faire confirmé en ingénierie financière et montage de projets.

L'activité a été vive dans le domaine des travaux souterrains.

L'ouvrage du Tunnel sous La Manche a été remis par le Groupement TML à Eurotunnel en décembre 1993. Les tests de performances réalisés en 1994



ont été satisfaisants et les principales incertitudes techniques du projet ont été levées, permettant la mise en service progressive de l'ouvrage. Un accord de règlement global des réclamations sur les équipements fixes a, par ailleurs, été conclu avec le client en avril 1994.

En France, plusieurs chantiers importants de travaux souterrains ont été poursuivis : le tunnel de la ligne n° 2 du métro de Lille, la ligne D du RER à Paris, et la seconde ligne du métro de Lyon.

A l'international, deux grands chantiers ont franchi une étape importante en 1994. En octobre, a été terminé au Lesotho le percement du dernier tronçon des 66 kilomètres de galeries qui permettront l'acheminement d'eau vers l'Afrique du



Campenon Bernard SGE a réalisé pour la première fois sur un ouvrage de grande portée - le Pont de la Corniche à Dole - un tablier en béton précontraint avec âmes plissées métalliques.

Sud. A la même période est intervenue la jonction du Tunnel sud du Storebaelt ; un incendie survenu sur un tunnelier a toutefois retardé le percement du Tunnel nord, achevé en avril 1995.

Le chantier du métro d'Athènes, qui avait pris un important retard suite aux modifications demandées par le maître d'ouvrage, a été poursuivi après une adaptation des conditions contractuelles ratifiées en décembre par le Parlement grec. La progression des travaux reste difficile.

La réalisation du métro du Caire se déroule de manière satisfaisante avec le bon démarrage des deux tunneliers ; le consortium Interinfra, dont Campenon Bernard SGE assure le pilotage du groupement de génie civil, a remis une offre complémentaire pour l'extension du réseau com-

portant un passage sous le Nil.

En dehors des travaux souterrains, l'année aura été marquée, en France, par l'achèvement du Pont de Normandie, inauguré en janvier 1995, et par l'engagement du chantier de la station d'épuration de Colombes (Hauts-de-Seine).

En Asie, le viaduc de Kwai Chung à Hong-Kong a connu des difficultés techniques de démarrage dont les incidences financières prévisibles ont été prises en compte sur l'exercice. Les contrats concourant au montage financier de la centrale d'Hub River au Pakistan sont entrés en vigueur, et l'avancement des travaux est conforme aux prévisions.

Le carnet de commandes des grands projets a atteint, en fin d'exercice, un niveau satisfaisant de l'ordre de 5,7 milliards de francs. Il est cons-



Travaux de franchissement
du canal d'Ismailia
pour la réalisation
de la ligne 2
du métro du Caire.

titué pour l'essentiel d'opérations localisées dans les pays d'Europe et d'Extrême-Orient.

En Asie, l'entreprise a obtenu en fin d'année un important contrat de construction de 25 kilomètres de tunnels pour l'évacuation des eaux usées de Hong-Kong.

Par ailleurs, les projets en concession, dont le potentiel est important, alimentent une part significative de ces commandes nouvelles. Les travaux du pont sur le Tage ont commencé en 1994 dans le cadre d'un contrat provisoire, et le traité de concession définitif a été signé en mars 1995. En France, la construction du Grand Stade à Saint-Denis apportera un volume de travaux important dans les trois prochaines années.

La jonction souterraine de l'A86 à l'ouest de Paris, dont Cofiroute est concessionnaire, le projet Muse dans les Hauts-de-Seine et la concession du boulevard périphérique ouest de Lyon, en cours de négociation, offrent des perspectives de travaux

à moyen terme.

En Allemagne enfin, SGE Hoch-und Tiefbau, nouvelle filiale grands travaux créée par Campenon Bernard SGE avec SGE Deutsche Holding, qui réalise en entreprise générale la construction de l'immeuble du Lindencorso à Berlin, a soumis sur plusieurs grands projets d'infrastructures appelés à l'offre dans ce pays.

Agences et filiales

L'ensemble des agences et filiales de Campenon Bernard SGE, qui constitue une base d'activité récurrente en même temps qu'un soutien commercial pour l'obtention de grands projets, a réalisé 4 milliards de francs de travaux en 1994, dont 2,6 milliards en France.

Les principaux chantiers de génie civil dans l'Hexagone ont concerné la réalisation d'ouvrages d'art, avec le pont de la Roche-Bernard sur la Vilaine, le viaduc de Nantua-Neyrolles et le pont de la Corniche à Dole. Les fondations du nouveau pont sur le Rhône du contournement Nord de Lyon et la tranchée de la ligne de métro Météor à proximité du Pont de Tolbiac à Paris, ont été les opérations les plus marquantes dans le domaine des travaux spéciaux.

En terrassement, la société Valérian, acquise en 1993, complète et renforce le potentiel de Deschiron qui a réalisé un exercice très satisfaisant avec la livraison d'une section de l'A83 entre Sainte-Hermine et Fontenay-le-Comte, et la poursuite des travaux du tronçon Saint-Martin-de-Crau - Salon-de-Provence sur l'A54. Le chiffre d'affaires global de l'activité terrassement a atteint 775 millions de francs en 1994.

Sur le marché très spécifique du démantèlement nucléaire, Campenon Bernard SGE a réuni dans une société unique, Salvarem, l'ensemble de ses compétences en radio-protection, assainissement, décontamination et démantèlement, afin de mieux appréhender les opportunités offertes par une activité en plein développement. Une première phase d'études, financée par l'Union Européenne, a été engagée en 1994 par un groupement d'entreprises internationales piloté par Campenon Bernard SGE pour le démantèlement de la centrale de Tchernobyl (Ukraine).

Dans le secteur du bâtiment, l'activité a été soutenue par le logement social et la réalisation d'équipements publics, dont le lycée Caillé à Marseille, le lycée du Marais à Strasbourg, l'extension du lycée Livet à Nantes et les travaux de réhabilitation du stade Yves du Manoir à Colombes. L'entreprise a également livré en 1994 le chantier du Palais des Droits de l'Homme à Strasbourg.

Le Palais des Droits de l'Homme à Strasbourg abrite depuis décembre 1994 la Commission et la Cour Européenne des Droits de l'Homme.



Deux très importantes réalisations immobilières conduites par le Groupe Générale des Eaux, menées en association avec Sogea, ont également contribué à l'activité : le nouveau siège social de la Société Générale à La Défense et la première phase de la Cité Internationale de Lyon.

En Allemagne, l'ensemble OBG-OBAG a été rattaché en 1994 à une société constituée par Campenon Bernard SGE (70 %) et SGE Deutsche Holding (30 %). Olympia Bau Gesellschaft (OBG), implantée principalement à Berlin et dans le Land de Brandebourg, et Ostsächsische Baugesellschaft (OBAG) basée à Bautzen en Saxe, ont réorienté leur portefeuille d'activités, jusque-là centré sur le gros œuvre, vers des réalisations en entreprise générale. Celles-ci représentent aujourd'hui la moitié du chiffre d'affaires. OBG a notamment réalisé, dans ce cadre, un immeuble de bureaux sur la Wartenberger Strasse à Berlin. D'autres chantiers significatifs ont été achevés durant l'exercice : le centre commercial Altstadtpassagen à Schwedt sur l'Oder, un ensemble mixte bureaux-logements Eichhorster Weg à Berlin Wittenau, les logements résidentiels Carolagarten à Bautzen.

Les deux filiales allemandes ont accru leur volume de travaux dans l'exercice (+20 %), mais l'appareil de production, malgré les progrès accomplis, n'a pas encore atteint un niveau de compétitivité comparable à celui de leurs concurrents de l'Ouest. Les pertes enregistrées (126 millions de francs au total) ont pesé sur le résultat consolidé de Campenon Bernard SGE (85 millions de francs).

► FREYSSINET



Freyssinet a participé
à la conception et
à la réalisation
du Viaduc d'Imrahor
qui relie Ankara à la ville
résidentielle de Mamak.

L'ensemble des sociétés gérées par Freyssinet a réalisé un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs, en progression de 14 %. Le chiffre d'affaires consolidé, portant sur un périmètre plus restreint, s'est quant à lui élevé à 1,3 milliard de francs. Cette évolution a concerné les différents métiers de l'entreprise : travaux de précontrainte et fabrication de produits connexes, haubanage, levage et manutention, ingénierie spécialisée.

En travaux neufs, l'année 1994 a été marquée en France par la livraison du Pont sur l'Elorn près de Brest et du Pont de Normandie sur l'estuaire de la Seine, chantier exceptionnel sur lequel l'entreprise a développé des solutions techniques originales dans la conception comme dans le montage des haubans.

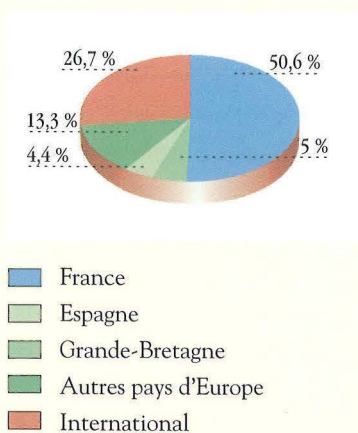
Les travaux de haubanage du nouveau pont sur la Severn en Grande-Bretagne ont commencé pendant l'exercice. Dans ce domaine, Freyssinet

net dispose d'une grande expérience avec une quarantaine d'ouvrages à haubans réalisés au cours des cinq dernières années en Europe, au Mexique, au Japon et en Australie.

La première phase des travaux de précontrainte de la plate-forme pétrolière Hibernia a été engagée en cours d'année au Canada ; les phases suivantes seront réalisées dès le printemps 1995, après la mise à l'eau de la plate-forme qui sera opérationnelle en 1997 au large de Terre-Neuve. Freyssinet a, par ailleurs, poursuivi son activité sur les chantiers de la centrale nucléaire de Sizewell en Grande-Bretagne, du pont sur l'Alzette au Luxembourg, des ponts sur le Rio Lerez et l'El Rincon en Espagne, des viaducs d'Imrahor en Turquie, de West Kowloon et de Kwai Chung à Hong-Kong, des tours Mindef à Singapour, et du métro de Taïpeh à Taïwan.

Dans le domaine de la rénovation et de l'entretien des ouvrages d'art, Freyssinet a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 410 millions de francs. En France, ses principaux chantiers ont concerné la maintenance et la rénovation de la voûte du CNIT à La Défense et la surélévation d'un château d'eau près de Tours. La démolition du pont sur le Rhône à Beaucaire (Gard) a été réalisée selon une méthode originale de démontage des voussoirs avec un phasage rigoureusement inverse de celui de la construction. Hors de France, le démarrage des travaux de remplacement des haubans du pont

Chiffre d'affaires
de Freyssinet
par zones géographiques



Le pont de Normandie situé sur l'estuaire de la Seine, entre Le Havre et Honfleur, a été mis en service au début de 1995.

Général Belgrano sur le Paraná en Argentine a été le chantier le plus marquant. Le contrat du pont de Gianh, au Vietnam, a été conclu durant l'exercice et les travaux devraient commencer en 1995.

Pour renforcer sa position sur le marché de la rénovation, très actif en Europe de l'Est, Freyssinet a ouvert en 1994 un bureau permanent en Pologne et créé une filiale

en Roumanie. Elle a, par ailleurs, fait l'acquisition de la société de Stuttgart SHW Brückentechnik spécialisée dans la fabrication des appuis et des joints de chaussée.

Freyssinet a maintenu en 1994 une contribution positive (5 millions de francs) au résultat du groupe SGE, en repli par rapport à l'exercice antérieur suite aux difficultés rencontrées sur un chantier à Hong-Kong.

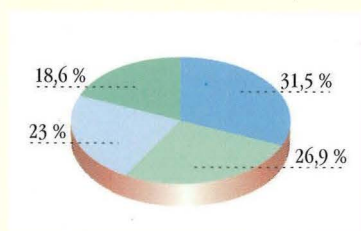


► NORWEST HOLST



Le Wavertree Technology
Park de Liverpool
a été conçu pour accueillir
des structures privées de
recherche technologique.

Chiffre d'affaires
de Norwest Holst
par métiers



- Bâtiment
- Génie civil
- Travaux hydrauliques
- Travaux d'Équipements Industriels et Techniques

Norwest Holst a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 289 millions de livres, en légère baisse (-3 %) par rapport à 1993; le retrait est plus accentué en francs, en raison de l'évolution du taux de change : 2,4 milliards de francs (-7 %). Cette quasi-stabilisation intervient à l'issue de deux années de forte contraction de l'activité de l'entreprise.

La filiale britannique de la SGE a poursuivi le rééquilibrage de son portefeuille d'activités. Le génie civil et les travaux d'équipements industriels et techniques sont désormais les deux premières activités de Norwest Holst, alors que le bâtiment, jusqu'alors son principal métier, a vu sa part dans le chiffre d'affaires se réduire de près de 45 % en 1992 à 31 % en 1994.

L'activité bâtiment a, en effet, régressé de nouveau en 1994 dans un marché caractérisé par une offre surabondante et une dégradation des marges. Les principaux chantiers de

1994 ont concerné les hôpitaux de Chorley dans le Lancashire, de Whipps Cross à Londres et de Chase Farm à Enfield, et un parc technologique à Liverpool. De nouveaux contrats ont été obtenus pour la construction d'un ensemble commercial à Rotherham près de Manchester et de bâtiments universitaires à Portsmouth.

Dans le secteur du logement social, Norwest Holst a orienté son activité dans le "partnership housing", une formule qui consiste à réaliser et à vendre des logements sociaux avec l'aide d'organismes publics ou d'associations locales à but non lucratif.

Le chiffre d'affaires du génie civil a augmenté à 648 millions de francs. Quelques chantiers significatifs ont soutenu l'activité, notamment celui de l'autoroute M11 au nord-est de Londres. Norwest Holst a obtenu deux contrats importants pour la réalisation d'un pont à haubans, sur la rivière Dee près de Chester et pour l'élargissement de l'autoroute M1 près de Leicester.

La filiale de terrassement John Jones a maintenu un bon niveau d'activité et enregistré de nouvelles commandes, notamment sur l'autoroute M65 à Blackburn (Lancashire) et un échangeur autoroutier au nord de Dublin.

Dans le domaine des travaux de canalisations et de réseaux, les chantiers significatifs ont concerné un important contrat d'adduction d'eau en Écosse et l'installation d'un réseau de

télévision par câble à Manchester. Enfin, Norwest Holst Soil Engineering, spécialisée dans les études de sol et les fondations, a connu une activité satisfaisante.

Dans le second œuvre technique, Rosser and Russel, spécialisée dans le génie climatique et électrique et dans la plomberie, est intervenue sur les nouveaux locaux de la Midland Bank à Leeds ainsi que sur un grand complexe industriel pour Unilever près de Liverpool ; le hall de transit du terminal 1 d'Heathrow a été livré dans un délai record, tout comme l'immeuble du Crédit Suisse à Canary Wharf à Londres. Control and Applications, entreprise d'électricité et d'instrumentation,

a installé en 1994 les équipements électriques d'une des plus importantes usines à papier du Royaume-Uni à Aylesford dans le Kent. Le difficile renouvellement des commandes dans ce secteur devrait se traduire par une baisse d'activité en 1995.

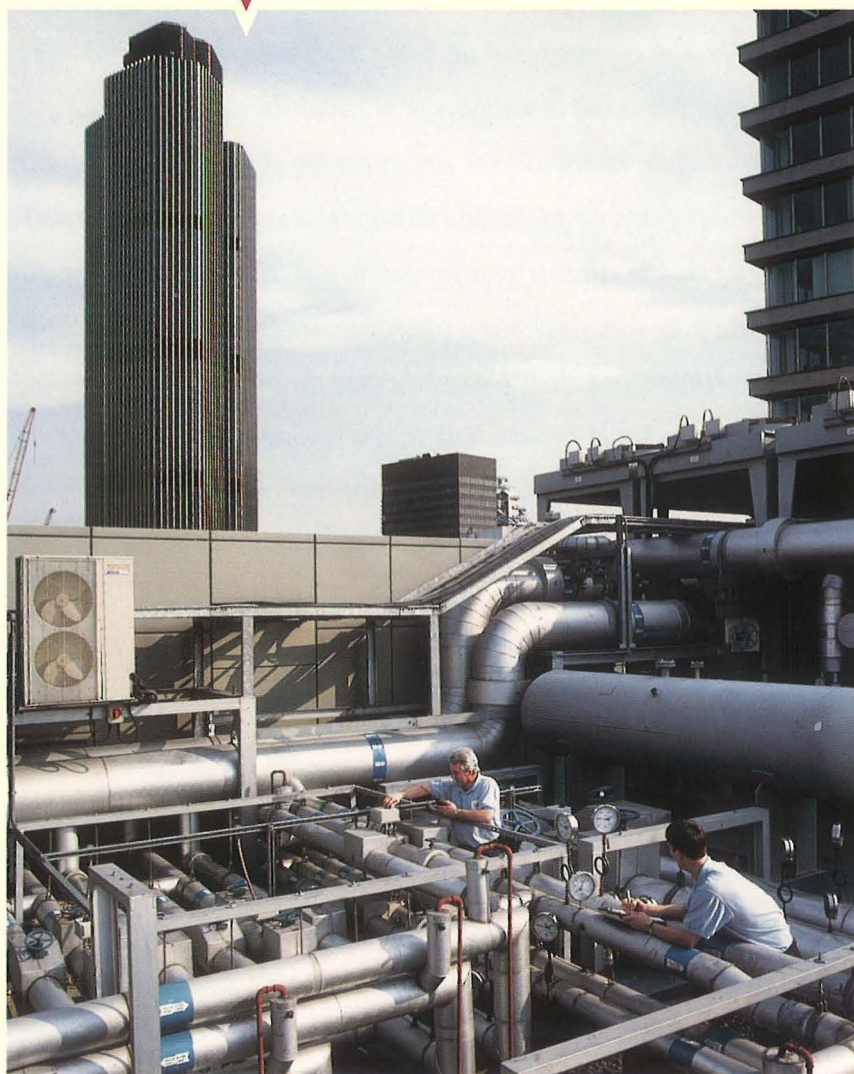
Les activités de maintenance et de gestion technique d'immeubles ont connu une évolution positive. Dans le domaine des tuyauteries industrielles, Capper Pipe a achevé les travaux du chantier de la nouvelle centrale électrique de GEC Alsthom à Little Barford près de Birmingham.

L'activité de Georges Depledge, entreprise spécialisée dans la fabrication et l'installation de charpentes métalliques a marqué le pas. Elle a toutefois obtenu une deuxième commande pour la rénovation du stade de Twickenham. Conren, spécialiste de la fabrication et de la pose de revêtements de sol, a élargi sa gamme de produits et renouvelé ses marchés à l'exportation.

Enfin dans le secteur de l'environnement, General Water Processes, filiale commune de Norwest Holst et d'OTV, a enregistré une baisse de son carnet de commandes, malgré quelques contrats notables : le nouvel incinérateur de boues de Coleshill (Birmingham) mis en service pendant l'exercice, les usines de traitement d'eau de Chertsey (Londres) et de Broomy Hill (Hereford).

Les mesures de rationalisation et de réorganisation engagées depuis deux ans et qui doivent être poursuivies ont contribué à réduire d'une centaine de millions de francs les pertes d'exploitation en 1994 (-187 millions de francs).

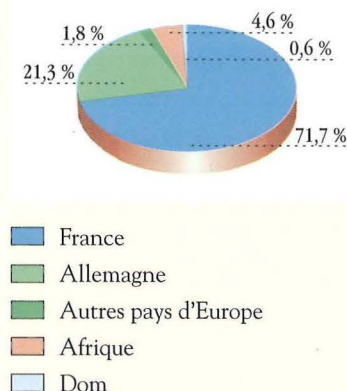
Installations
de climatisation
du London Hall
à Londres.



ROUTES

La SGE arrive au deuxième rang des entreprises routières européennes avec un chiffre d'affaires de 11,8 milliards de francs. Elle intervient principalement en France à travers ses filiales Cochery Bourdin Chaussé et Viafrance, et exerce une activité notable dans ce secteur en Allemagne, à travers la société SGE Olympia Bau Union (SGE OBU), et en Afrique avec Sogea.

Chiffre d'affaires
Routes
par zones géographiques



En France, après deux années de baisse d'activité, la tendance s'est inversée en 1994. Le chiffre d'affaires global de la profession a progressé de 5 % ; toutefois, le marché n'a toujours pas retrouvé le niveau d'activité du début de la décennie et reste marqué par un contexte de forte tension sur le niveau des prix. Le plan de relance initié par l'Etat durant l'été 1993 pour le réseau routier national, dont les effets avaient été peu sensibles sur l'exercice antérieur, a contribué à cette évolution positive, favorisée par de bonnes conditions climatiques en fin d'année. Les investissements de l'Etat et des sociétés d'autoroutes ont tiré l'activité ; la baisse de l'effort routier des départements a été compensée par une meilleure tenue de la demande des communes, et la commande du secteur privé est restée à un niveau bas.

Dans ce contexte général, Cochery Bourdin Chaussé (+ 9 %) et Viafrance (+ 7 %) ont connu une progression de leur activité supérieure à celle du marché et renforcé leurs positions respectives. Leur contribution nette au résultat de la SGE s'est améliorée sensiblement à 167 millions de francs contre 110 millions de francs en 1993.



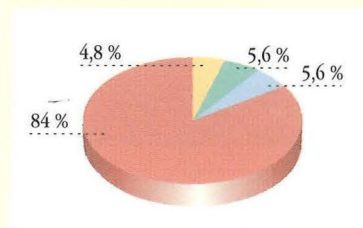
Viafrance a réalisé en trois mois un tronçon autoroutier de 6 km au Pas de l'Escalette dans l'Hérault pour rétablir la liaison Clermont-Ferrand - Montpellier interrompue par l'effondrement de la Nationale 9.

► COCHERY BOURDIN CHAUSSÉ



Dans des conditions de délai très contraignantes, Cochery Bourdin Chaussé a rénové, au cours de l'été 1994, une section de 10 km de l'autoroute A6, entre Orly et Paris.

Chiffre d'affaires
de Cochery Bourdin Chaussé
par métiers



- Grands chantiers autoroutiers
- Travaux traditionnels
- Carrières
- Activités diverses (sols industriels...)

Le chiffre d'affaires 1994 de Cochery Bourdin Chaussé s'est élevé à 6,3 milliards de francs, en nette progression (9 %), à périmètre constant, par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution positive a concerné la plupart des directions régionales qui ont renforcé leurs positions sur leur principal marché, les travaux de renouvellement et d'amélioration du réseau routier des collectivités locales.

Dans le domaine des grands travaux, où Cochery Bourdin Chaussé était jusqu'ici un peu moins présente, les efforts engagés depuis plusieurs années ont permis à l'entreprise de renforcer sa présence sur ce marché. Plusieurs grands chantiers ont été réalisés en 1994, comme celui de

l'autoroute A6 aux portes de Paris et de l'A83 (Nantes-Niort) où Cochery Bourdin Chaussé, en partenariat avec Viafrance, a expérimenté avec succès un nouveau système de guidage des finisseurs par rayon laser. D'autres travaux autoroutiers ont été menés à bien sur l'autoroute A10 (revêtement en enrobé drainant dans la banlieue de Tours) et sur l'autoroute A1 (Paris - Lille).

Cochery Bourdin Chaussé a poursuivi ses efforts d'innovation aussi bien technique que commerciale. En France, elle a innové dans la mise au point de formules contractuelles adaptées aux besoins des collectivités locales, et conclu pour la première fois des contrats en METP

à Athis-Mons et Montereau. Elle s'est diversifiée aussi dans les travaux d'équipements de la route, en réalisant notamment des murs antibruit et des travaux de pose de glissières métalliques. Cochery Bourdin Chaussé a développé, avec d'autres filiales de la Compagnie Générale des Eaux, un procédé de valorisation des mâchefers d'incinération pour leur utilisation dans les couches de chaussées routières.

Hors de France, l'activité de l'entreprise reste concentrée sur la Belgique et l'Espagne. Une action de prospection a été poursuivie en Europe de l'Est, et particulièrement en République Tchèque, en Slovaquie et en Russie.

Les autres actions marquantes de l'exercice ont concerné le management de l'entreprise et notamment la forma-

tion et l'intégration de jeunes agents. Cochery Bourdin Chaussé a créé en 1994 une Direction de l'Embauche et de l'Intégration avec un objectif de recrutement de 350 jeunes avant la fin 1995. D'ores et déjà en 1994, plus de 250 jeunes collaborateurs de moins de 26 ans ont été intégrés aux différents niveaux de l'entreprise. Celle-ci a, par ailleurs, mis en œuvre une politique systématique de sensibilisation et de prévention des accidents du travail qui a déjà permis d'améliorer de manière sensible la sécurité sur les chantiers.

La progression de l'activité, la maîtrise des coûts de structures, la fermeture ou la remise en ordre de quelques unités fortement déficitaires (notamment en Guyane), ont permis d'améliorer, à 101 millions de francs, la contribution de Cochery Bourdin Chaussé au résultat de la SGE.

Pose de nuit d'un revêtement en enrobé drainant sur l'autoroute A10 Paris - Bordeaux, à partir d'un matériel guidé par laser.

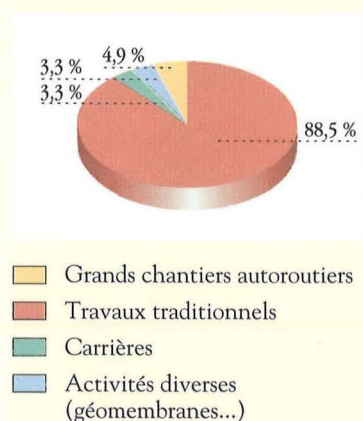


► VIAFRANCE



Aménagement du site
du Pont d'Espagne
au cœur du Parc National
des Pyrénées.

Chiffre d'affaires
de Viafrance
par métiers



Le chiffre d'affaires consolidé de Viafrance a dépassé 3 milliards de francs en 1994, en hausse de 7 % sur 1993.

L'activité a été soutenue par les investissements de l'Etat et des sociétés d'autoroutes. Mais la part des collectivités locales, départements et communes, premiers clients de l'entreprise, est restée stable. Dans le secteur privé, un début de reprise s'est manifesté au second semestre. La reprise de l'activité travaux a bénéficié également aux installations industrielles dont Viafrance est actionnaire (postes d'enrobage, usines de liants bitumineux). Leur production a augmenté de 6 % en 1994, avec plus de 6 millions de tonnes d'enrobés. Les carrières et gravières,

dans lesquelles Viafrance a des participations, ont produit et commercialisé durant l'année plus de 5 millions de tonnes de matériaux. La carrière de Chailloué (Orne) a approvisionné le chantier de l'autoroute A29 Le Havre - Yvetot, en Normandie. Viafrance a pris, par ailleurs, une participation à hauteur de 50 % dans une carrière de la région de Quimper, représentant un potentiel de production annuelle de 250 000 tonnes.

Sur le marché des grands travaux, l'entreprise a achevé en milieu d'année les chantiers des chaussées de la section Montaigu - Les Essarts (22 km), de l'autoroute A83 Nantes - Niort. Elle a réalisé, dans un délai

de trois mois, six kilomètres de chaussées sur l'autoroute A75 de part et d'autre du Pas de l'Escalette dans l'Hérault, permettant le rétablissement de l'itinéraire Clermont-Ferrand - Montpellier, interrompu depuis un an par la coupure de la Nationale 9. Viafrance a obtenu également, en 1994, plusieurs marchés de chaussée sur l'autoroute A64 (Toulouse - Saint-Gaudens).

Mais l'essentiel de l'activité a concerné des chantiers de dimensions plus restreintes (6 000 au total). Un effort prioritaire a été engagé par Viafrance pour rendre plus performants l'organisation et le suivi de ces chantiers qui ont une durée moyenne de quelques semaines. Un programme de formation et des moyens informatiques spécifiques ont été conçus pour

le personnel de maîtrise et d'encadrement concerné.

A côté de ses métiers de base, Viafrance a poursuivi ses développements antérieurs dans des secteurs porteurs connexes, comme le stockage des déchets, et de la protection des eaux. Elle est ainsi intervenue en 1994 pour la réalisation d'un bassin de lagunage, dans la baie du Mont Saint-Michel, et d'un important centre d'enfouissement de déchets exploité par Onyx à Cubry dans le Doubs.

L'entreprise a, par ailleurs, poursuivi ses efforts de management dans le domaine de la sécurité du travail, du recrutement et de la formation continue.

Le résultat net de l'exercice est en amélioration à 66 millions de francs.

L'étanchéité des quatre bassins de lagunage naturel, qui reçoivent les eaux usées de la baie du Mont Saint-Michel, a été réalisée par la pose d'une géomembrane de 1 mm d'épaisseur.



► CONCESSIONS



Cofiroute a mis en service en septembre 1994, la nouvelle barrière de péage de Saint-Arnoult-en-Yvelines, à l'entrée des autoroutes A10 et A11.

La SGE est actionnaire à 30,88 % de Cofiroute, seule société privée concessionnaire d'autoroutes en France, et à 23 % de la Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage, qui a ouvert à la circulation en septembre 1993, le premier ouvrage urbain à péage dans notre pays.

Elle a, par ailleurs, développé depuis bien longtemps, avec Sogea, un portefeuille de concessions de services publics : dans la gestion de réseaux d'eau potable et d'assainissement, ainsi que dans les usines d'élimination des déchets urbains et dans la construction de parkings.

Cette politique a été renforcée par le Groupe depuis quelques années en prolongement naturel de ses métiers de bâtisseur. La SGE est aujourd'hui un partenaire actif de plusieurs grandes affaires en concessions.

Cofiroute

La croissance du trafic, qui a atteint 3,3 % à réseau constant (contre 3,9 % en 1993), la mise en service de la déviation de Nantes, et les ajustements tarifaires, intervenus en 1993 et 1994, ont porté les recettes de péage à 3,3 milliards de francs, en augmentation de 8,6 % sur 1993.

Les efforts particuliers conduits en matière de sécurité ont porté leurs fruits ; le nombre d'accidents corporels relevé par 100 millions de kilomètres parcourus, est le plus faible enregistré depuis le début de la concession : 5,10 contre 6,23 en 1993 et 6,68 en 1992.

Le programme d'élargissement du réseau en service (750 km) s'est poursuivi en 1994, ainsi que la construction de nouveaux échangeurs (La Thibaudière à Tours, Saint-Germain des Prés à Angers) ; la nouvelle barrière de péage de Saint-Arnoult-en-Yvelines a été inaugurée en décembre.

L'avenant n° 7 a été approuvé par décret du 21 avril 1994. Cet avenant confirme Cofiroute comme concessionnaire pressenti des autoroutes A85 (Angers - Tours et Tours-Vierzon), A28 (Alençon - Le Mans-Tours), A86 (Rueil - Vélizy et Rueil-A12) et A126 (Saint-Quentin-en-Yvelines - Massy) et précise les conditions de réalisation de la section Angers - Tours de l'A85. Les travaux ont effectivement été entrepris en 1994 entre Angers et Langeais, réservant au droit de cette dernière localité la définition du tracé qui fait l'objet d'un débat public persistant.

Cofiroute assure la gestion
du péage du pont sur
la rivière Severn au
nord-ouest de Bristol en
Grande-Bretagne.

Plus récemment, le décret du 24 janvier 1995 définissant les modalités de fixation des péages autoroutiers, s'est substitué à celui du 30 décembre 1988 ; il instaure une relation contractuelle sous forme de plans quinquennaux entre l'Etat et les sociétés concessionnaires, prenant notamment en compte les conditions de réalisation des sections nouvelles concédées. Enfin, l'article 22 de la Loi de Finances pour 1995 fixe à 2 centimes par kilomètre parcouru le niveau de la taxe de contribution au financement du fonds d'investissement spécifique créé par la Loi d'Orientation sur

l'Aménagement et le Développement du Territoire, dont les conséquences devront être équilibrées par des mesures particulières prises au niveau de chaque concession.

En Grande-Bretagne, la filiale Toll Management a poursuivi l'exploitation du péage du premier pont sur la Severn ; le système de télépéage mis en place a capté 15 % du trafic.

Aux États-Unis, Cofiroute Corp. a poursuivi la construction de l'autoroute SR 91 au sud de Los Angeles, dont l'ouverture reste fixée au dernier trimestre 1995. Cette concession, qui constitue une première dans ce pays, sera réservée exclusivement aux usagers abonnés au télépéage.

Le résultat net de Cofiroute s'établit à 552,4 millions de francs (quote-part SGE : 171 millions de francs). La société a dégagé une marge brute d'autofinancement de 1,3 milliard de francs. Les investissements de l'exercice ont atteint 1,2 milliard de francs et l'endettement au 31 décembre 1994 était à 6,4 milliards de francs.

L'avenant n° 7 ouvre à Cofiroute de nouvelles perspectives pour la prochaine décennie qui sera caractérisée par un programme d'investissements considérable, dépassant 20 milliards de francs au titre des nouvelles sections concédées, dont la mise en service augmentera de près de 50 % l'étendue du réseau actuellement exploité.

Les négociations se sont poursuivies avec l'Etat pour mettre au point les modalités du premier plan quinquennal, et d'un avenant n° 8 qui précisera notamment les conditions



de réalisation des nouvelles sections des autoroutes A85, A86 et A28 réservées à l'avenant n° 7, ainsi que la prise en compte des incidences de la Loi d'Orientation sur l'Aménagement et le Développement du Territoire. Le décret correspondant devrait intervenir dans le courant de l'exercice 1995.

Autres concessions

- La Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage a vu transiter 9 millions de véhicules en 1994, pour un montant de recettes voisin de 90 millions de francs. La croissance du trafic s'est effectuée de façon régulière et encourageante en 1994 (environ + 30 %), sans atteindre cependant les prévisions initiales.

- Le 19 avril 1994 la société Lusoponte, dont la SGE est actionnaire à 24,8 %, a été désignée comme lauréate de la consultation internationale lancée par le gouvernement portugais pour la réalisation en concession d'un second ouvrage de franchissement de l'estuaire du Tage, situé à 12 kilomètres en amont du pont existant construit en 1966.

Le Pont Vasco de Gama sera livré pour l'Exposition Universelle de Lisbonne en 1998.

La concession, d'une durée maximale de 33 ans, inclut l'exploitation de l'ancien pont à compter du 1er janvier 1996. Le besoin de financement, à la date de mise en service, s'élèvera à 6,3 milliards de francs, et sera couvert pour un tiers par les actionnaires et l'Etat portugais, pour un tiers par une subvention de l'Union Européenne, et pour un tiers par un prêt de la Banque Européenne d'Investissement contre garanti par les prêteurs

de la société concessionnaire.

Les travaux, réalisés par un groupement piloté par Campenon Bernard SGE, ont commencé dès l'automne 1994, sur la base d'un contrat de concession provisoire conclu en juillet 1994. Le contrat de concession définitif a été signé en mars 1995, à l'issue d'une période de négociations rendues nécessaires pour introduire les adaptations contractuelles requises par la remontée des taux d'intérêt depuis la remise de l'offre, et par l'instauration de tarifs de péage préférentiels pour les utilisateurs fréquents.

- A la suite d'un concours dont le jugement a été long et difficile, la Concession du Grand Stade de 80 000 places, qui sera édifié à Saint-Denis et qui accueillera la Coupe du Monde de Football 1998, a été attribuée à un Consortium réunissant à parité la SGE, Dumez et



Bouygues. Cet équipement, attendu depuis longtemps pour l'organisation des manifestations sportives importantes de football, de rugby et d'athlétisme, est également conçu pour l'accueil de grands spectacles (notamment culturels) extra-sportifs.

Le contrat de concession a été signé le 29 avril 1995 et le permis de construire délivré le 30 avril. L'ouverture du stade est prévue pour le 31 janvier 1998.

- Le Conseil Général des Hauts-de-Seine a approuvé en début d'exercice le choix proposé par la société concessionnaire MUSE SA (dont la SGE est actionnaire à 26 %) concernant la réalisation d'une première tranche du réseau souterrain MUSE associant circulation de véhicules légers et transports en commun. Les études techniques pour la mise au point de cette tranche qui compren-

dra une branche de 2 kilomètres dans le nord du département (sur le territoire de la commune de Clichy) et une section de 5 kilomètres dans le sud entre Issy et Clamart ont été achevées et un plan de financement de cette première réalisation a été soumis au concédant. Les procédures administratives d'instruction du projet avec les Ministères concernés, le Syndicat des Transports Parisiens et la Commission Interministérielle de Sécurité spécialement créée, ont été activement poursuivies, en vue d'une mise à l'Enquête Publique en 1996.

- Enfin, le Groupement LORYS constitué par la SGE à parité avec Eiffage a été déclaré concessionnaire pressenti du Périphérique de Contournement Ouest de Lyon, au terme d'une consultation lancée par le Département du Rhône.

Le pont existant sur l'estuaire du Tage à Lisbonne sera exploité dès 1996 par le groupement concessionnaire chargé de construire et d'exploiter le nouveau pont qui sera livré pour l'Exposition Universelle de 1998.



TRAVAUX D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET TECHNIQUES (T.E.I.T.)

Ce secteur regroupe en France trois entreprises spécialisées en travaux électriques (Saunier Duval Électricité) et en génie thermique et climatique (Tunzini-Wanner, Lefort Francheteau).

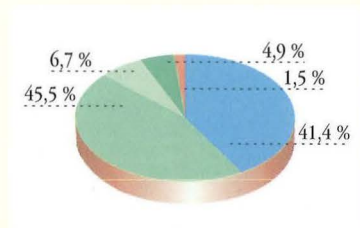
La part de la clientèle industrielle est sensiblement plus significative dans ces activités que dans les autres métiers de la SGE. L'existence d'une activité d'entretien et de maintenance, susceptible de procurer un chiffre d'affaires stable et récurrent, constitue une autre spécificité de ce secteur. Les mêmes caractéristiques se retrouvent en Allemagne avec les filiales de SGE Deutsche Holding, G + H Montage (isolation), Heinrich Nickel (génie climatique) et avec Controlmatic (électricité industrielle) entrée dans le Groupe SDEL en 1994 ; en Grande-Bretagne avec Rosser and Russel, filiale de Norwest Holst (génie climatique, électricité et plomberie).

L'activité consolidée de ce secteur s'est élevée à 11,9 milliards de francs en 1994. En France, les investissements industriels ont de nouveau diminué en 1994, après deux années consécutives de baisse.

La récession très sévère de l'immobilier de bureaux a, par ailleurs, affecté le marché des travaux de second œuvre pour le bâtiment. Dans ce contexte, les entreprises du Groupe ont presque réussi à préserver leur niveau d'activité à 5,5 milliards de francs (- 2 %).

Les mesures de restructuration antérieures et les efforts d'adaptation développés durant l'année, ont permis à l'ensemble français T.E.I.T. d'améliorer de 16 % sa contribution au résultat de la SGE, à 106 millions de francs.

Chiffre d'affaires
Travaux d'Équipements
Industriels et Techniques
par zones géographiques

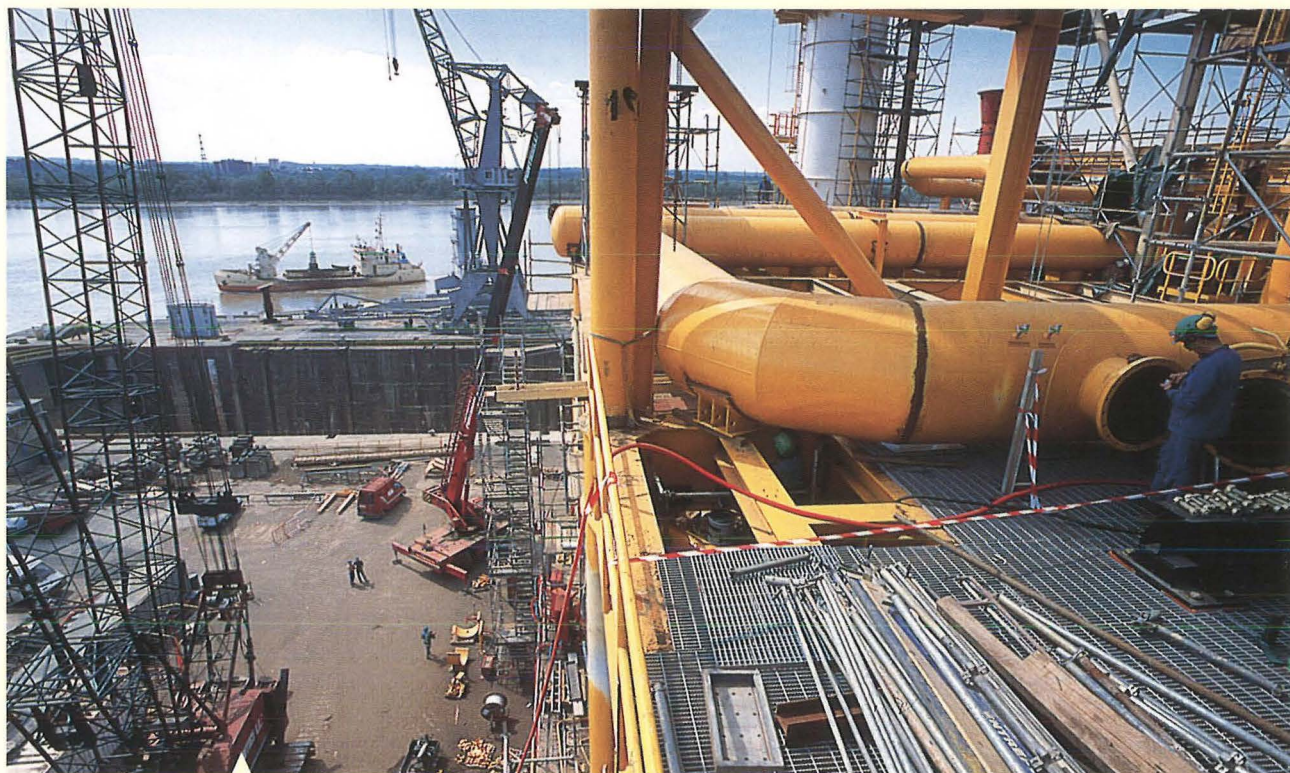


- France
- Allemagne
- Grande-Bretagne
- Autres pays d'Europe
- International



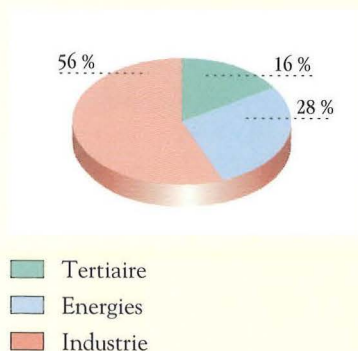
Controlmatic,
la filiale allemande de SDEL,
a participé à la modernisation
de l'usine de production
de papier de PWA
à Stockstadt (Hesse).

► SAUNIER DUVAL ÉLECTRICITÉ



SDEL a réalisé
l'instrumentation
d'une plateforme pétrolière
en construction à Bordeaux
pour Elf-Congo.

Chiffre d'affaires
de Saunier Duval Electricité
par métiers



Le chiffre d'affaires de SDEL a progressé en 1994 à 2,7 milliards de francs (+11%) compte tenu de l'acquisition de l'entreprise de Francfort Controlmatic, consolidée sur les huit derniers mois de l'exercice. A périmètre constant, l'activité a connu une baisse de 2 %, moins forte qu'en 1993.

Malgré un nouveau recul des investissements industriels, SDEL a pu maintenir son volume d'activité dans ce secteur, grâce à d'importants chantiers pour l'industrie nucléaire et l'industrie pétrolière. Elle a notamment obtenu un marché important d'instrumentation et d'automatismes industriels dans la raffinerie de Kalundborg au Danemark et est intervenue sur une plate-

forme pétrolière en Angola et pour un nouveau terminal pétrolier au Cameroun.

Par ailleurs, SDEL a conclu un accord de partenariat avec la Compagnie Générale de Chauffage pour le développement de logiciels d'optimisation de conduite des usines d'incinération de déchets ménagers et la réalisation d'équipements de contrôle - commande adaptés.

L'activité de SDEL en informatique et en automatismes a également concerné le secteur tertiaire. Des réalisations significatives ont marqué l'année, notamment l'installation de systèmes de gestion technique centralisée pour le siège d'Air France et la gare TGV de Roissy - Charles de Gaulle.

Les travaux électriques pour le bâtiment (courants forts, courants faibles et bureautique) ont maintenu leur activité à un niveau honorable (recul de 5 % environ) malgré une conjoncture très défavorable sur le marché des bureaux neufs. Le grand chantier du nouveau siège de la Société Générale à La Défense a été la réalisation la plus importante de l'exercice. L'activité télécommunications, récemment renforcée par l'acquisition de l'entreprise TTM, a sensiblement progressé (+14 %).

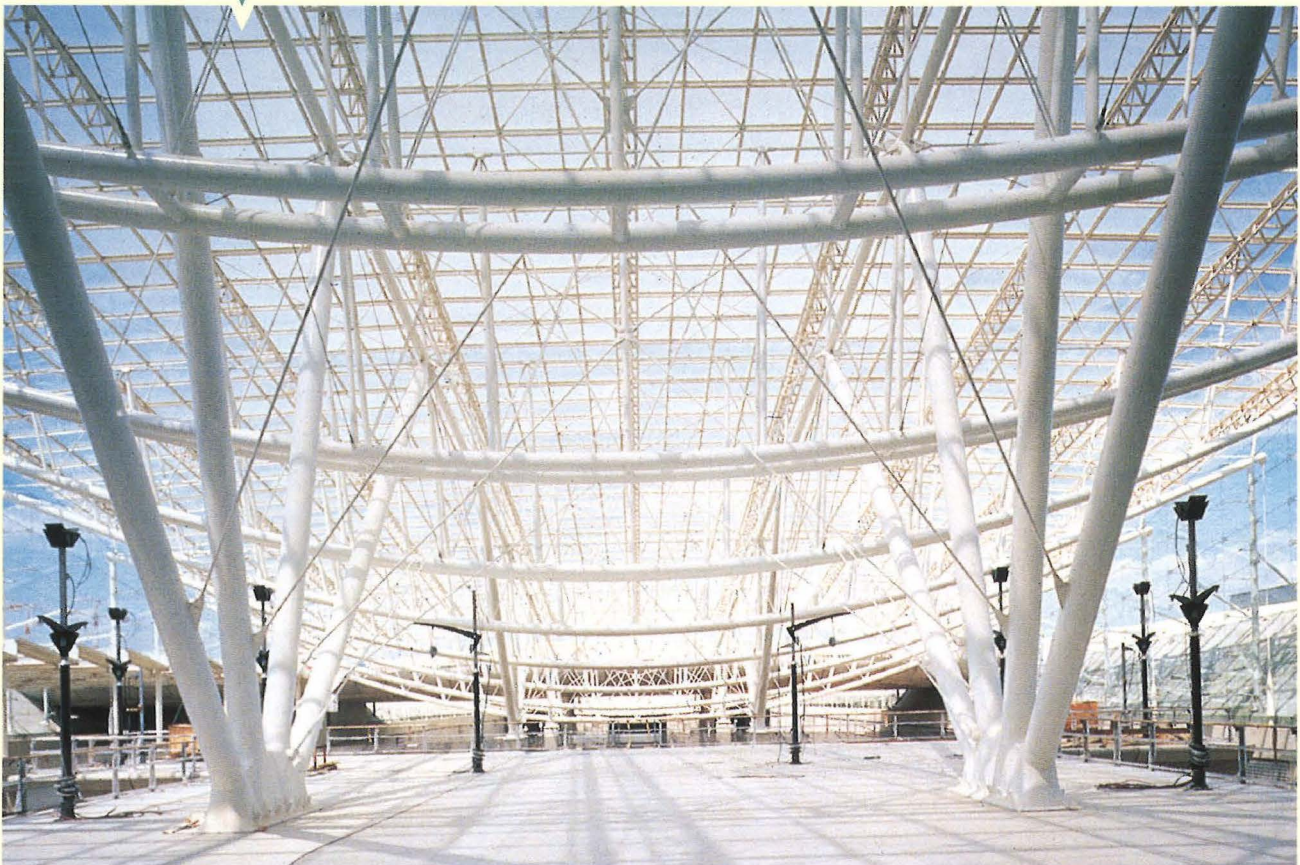
C'est dans le secteur du transport et de la distribution d'énergie (lignes et postes de transformation) que l'activité a été la plus touchée. Elle reste dépendante des aléas de la programmation d'EDF, confrontée à une stagnation de la consommation d'énergie et à des difficultés d'intégration des lignes dans le paysage. Cette situation entraîne un renforcement de l'activité de travaux

souterrains qui a déjà atteint un bon niveau d'activité, notamment pour l'installation des réseaux enterrés de sécurité sur autoroutes.

La prise de contrôle de la société Controlmatic (certifiée ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités) a renforcé les positions de SDEL sur le marché industriel. Cette entreprise allemande, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 400 millions de francs en 1994, s'est développée ces dernières années dans l'instrumentation et les automatismes appliqués au contrôle de l'environnement.

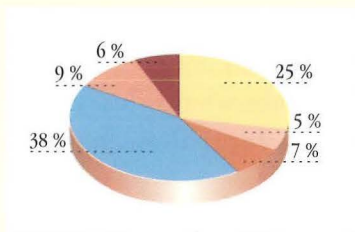
SDEL a pu, au prix d'un effort d'adaptation particulièrement vigoureux, maintenir en 1994 son résultat au même niveau que l'année précédente (41 millions de francs) tout en absorbant les pertes liées à la reprise en main de Controlmatic.

La nouvelle gare TGV de
l'aéroport de Roissy-
Charles de Gaulle, dont
SDEL a réalisé
les installations électriques
et la gestion technique
centralisée.

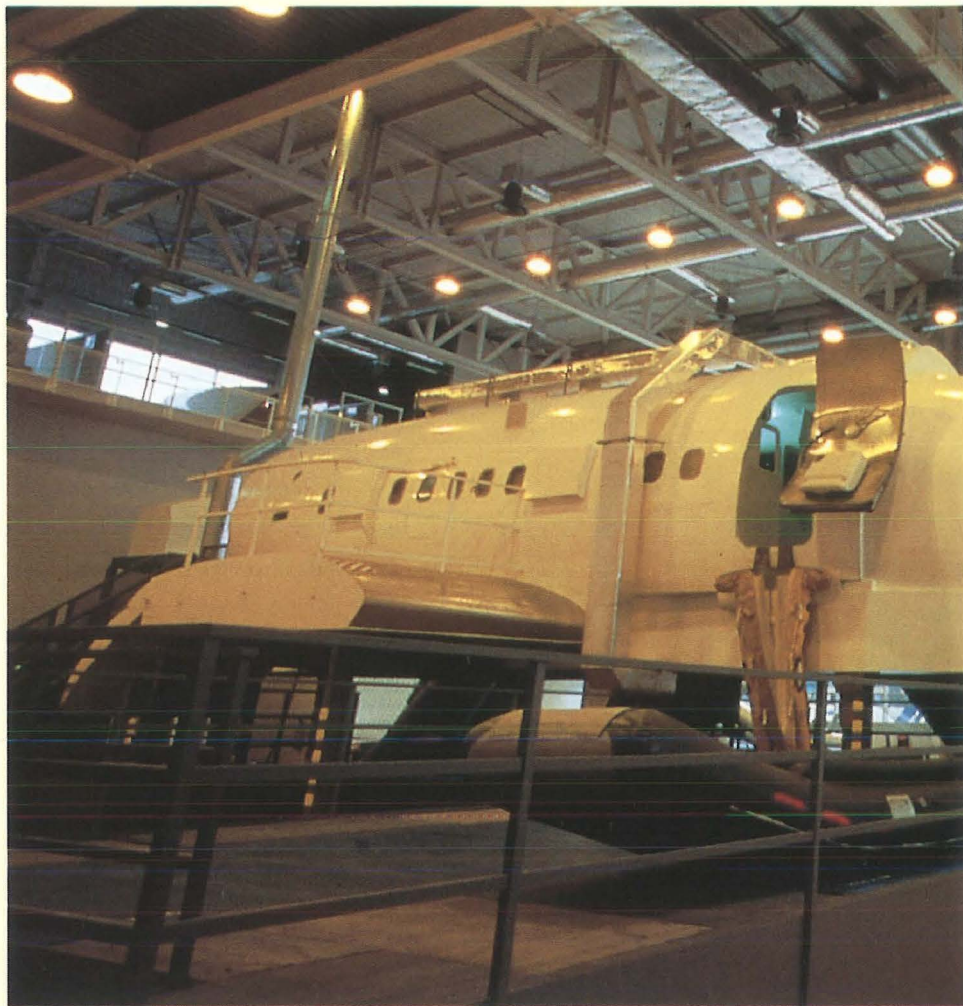


► TUNZINI-WANNER

Chiffre d'affaires de Tunzini-Wanner par métiers



- Isolation
- Constructions frigorifiques
- Second œuvre architectural
- Climatisation
- Protection contre l'incendie
- Environnement



Tunzini - Wanner a réalisé en 1994, un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs, voisin de celui de l'exercice précédent.

Constitué en 1992 par le regroupement opérationnel de deux filiales de la SGE, Tunzini et Wanner Isofi, cet ensemble est, aujourd'hui, la première entreprise française de travaux spécialisés dans les différents métiers du génie thermique (climatisation, isolation, froid). Il occupe également des positions fortes dans deux autres activités, la protection contre l'incendie et l'incinération des déchets. Le développement de ces deux secteurs a compensé, dans la période récente, la baisse de l'activité du second œuvre dans le bâti-

ment et le gel des investissements dans l'industrie pétrochimique, un des principaux clients de l'entreprise.

Tunzini

Dans les métiers de Tunzini (génie climatique, protection contre l'incendie, thermique environnement) touchés par la récession en 1993, l'activité a été stable en 1994. En génie climatique (climatisation de bureaux, thermoaéraulique en milieu industriel et en zones sensibles) où Tunzini est l'entreprise française la plus importante, son chiffre d'affaires s'est établi à 750 millions de francs. D'importants chantiers tertiaires ont entraîné le développement de l'activité, notamment les tours de la Société Générale



Tunzini a réalisé
la climatisation
du nouveau siège
d'Air France à Roissy.

à La Défense, la Cité Internationale de Lyon, le siège d'Air France à Roissy, le siège de la Direction Générale de l'Armement à Paris ou l'extension des aéroports de Marseille et de Bordeaux. L'exercice a été également marqué par la mise en service des installations de refroidissement du Tunnel sous la Manche, du centre commercial Euralille, des salles blanches de Thomson à Moirans (Isère) et de Wellingen en Allemagne.

Dans le domaine de la protection contre l'incendie dont le développement est soutenu par l'action des compagnies d'assurances, l'activité de Tunzini, présente sur ce marché depuis trente ans, a connu une nette

progression (+ 9 %) en 1994, et sa filiale TPI a conforté sa position sur le marché français. Les principaux chantiers ont concerné les secteurs de l'agro-alimentaire et de la grande distribution : les Fromageries Hutin à Verdun et Cœur de Lion à Ducey (Manche), la Laiterie Candia à Awoingt (Nord).

Dans le secteur du traitement des déchets, Tunzini Thermique Environnement s'est affirmé comme un des principaux constructeurs-ensembliers sur le marché de l'incinération des ordures ménagères et des déchets industriels, et du traitement des fumées. Son chiffre d'affaires a été multiplié par huit en trois ans et s'est élevé en 1994 à 142 millions de francs. Les principaux chantiers ont concerné les usines de La Tronche (près de Grenoble) et de Lagny (Seine-et-Marne).

Wanner

Wanner a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires d'un milliard de francs. Le calorifugeage industriel est le principal métier de Wanner, première entreprise française du secteur. Cette activité exercée en France et en Espagne, à travers sa filiale Itasa, recouvre la mise en œuvre de produits d'isolation thermique sur des réseaux de tuyauteries et des appareils de process industriel, pour la pétrochimie, l'industrie nucléaire, la chimie, la sidérurgie et les industries sucrières et papetières. A ce métier de base, s'ajoutent des activités connexes comme la protection passive contre l'incendie et l'isolation acoustique. En 1994, les réalisations les plus marquantes ont concerné l'isolation des tuyaute-



D'importants travaux d'isolation thermique et frigorifique ont été réalisés par Wanner sur la raffinerie BP à Dunkerque.

ries des raffineries BP à Berre et à Dunkerque et l'ignifugeage des zones de stockage des usines chimiques et pétrochimiques d'Atochem à Jarrie (Isère) et à Carling (Moselle).

La fabrication de canalisations pré-isolées pour la réalisation de réseaux enterrés de transport d'eau chaude et d'eau glacée est également, à une échelle plus réduite (75 millions de francs en 1994), un des métiers de base de Wanner. L'entreprise est intervenue en 1994, dans un marché caractérisé en général par des commandes de faibles montants, sur quelques grands chantiers : l'usine d'incinération d'ordures ménagères de Ludres près de Nancy, le réseau de chaleur de Montauban et celui de Rouen.

Wanner a, en revanche, volontairement réduit son activité sur le marché du second œuvre architectural (installations de faux plafonds, de cloisons, de planchers techniques), dans

un contexte de concurrence exacerbé par la récession de l'immobilier de bureaux. Elle est intervenue sur quelques grands chantiers, comme la Bibliothèque Nationale de France, l'hôpital de Béziers, le centre d'affaires Euralille.

Dans le secteur des constructions frigorifiques (enceintes à température et empoussièrement contrôlés pour l'industrie agro-alimentaire), la baisse d'activité a été de 13 % sur un marché caractérisé par une intense compétition entre installateurs et fabricants de produits. Les principales réalisations ont concerné la criée d'Arcachon, l'usine Findus à Beauvais et l'isolation de bancs d'essais climatiques pour le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment à Nantes.

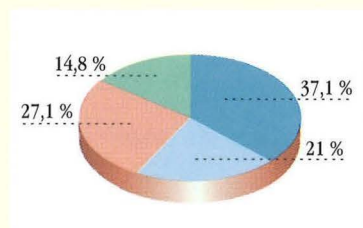
Dans un environnement médiocre, l'ensemble Tunzini-Wanner a amélioré son résultat en 1994 à 38 millions de francs.

LEFORT FRANCHETEAU



Le nouveau siège social du magazine Marie-Claire à Issy-les-Moulineaux dont les travaux de climatisation ont été effectués par Lefort Francheteau.

Chiffre d'affaires de Lefort Francheteau par métiers



- Climatisation
- Plomberie, chauffage, travaux neufs
- Réhabilitation
- Maintenance

Lefort Francheteau a réalisé un chiffre d'affaires stable à près de 400 millions de francs.

Intervenant essentiellement en région parisienne, dans un contexte de crise de l'immobilier de bureaux, elle a stabilisé son activité en climatisation grâce à l'apport de quelques grandes opérations. Les chantiers de la Bibliothèque Nationale de France et de la centrale frigorifique de la Société Générale ont été poursuivis durant l'exercice. Les travaux sur les sièges de la Caisse d'Épargne d'Ile-de-France, de Rolex et de Marie-Claire se sont achevés, de même que les interventions sur le siège de l'UNEDIC et de la Caisse Nationale de Prévoyance du BTP. D'importantes commandes ont été obtenues pour les sièges sociaux du

CEPME à Maison-Alfort (94), d'EDF Production-Transports à Saint-Denis, et pour le technocentre de Renault à Guyancourt.

Saga Entreprise, filiale spécialisée de Lefort Francheteau en travaux de couverture et de plomberie, a compensé le recul de son activité en travaux neufs par une progression des travaux de réhabilitation et d'entretien.

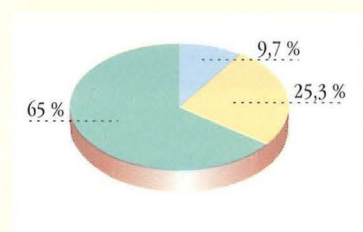
L'activité exploitation-maintenance assurée par Sonex, a poursuivi sa croissance en obtenant, notamment, le contrat d'entretien de l'aile Richelieu du Musée du Louvre.

Lefort Francheteau a maintenu sa contribution au résultat de la SGE à un excellent niveau (26 millions de francs).

SGE ALLEMAGNE

La SGE a réalisé, en 1994, en Allemagne un chiffre d'affaires de 10,5 milliards de francs. Le pôle de second œuvre technique et de travaux industriels constitué en 1988 autour de G+H Montage, concentre toujours l'essentiel de cette activité. La SGE a, plus récemment, étendu ses interventions au domaine des travaux routiers avec SGE OBU, première entreprise du secteur de l'ex-RDA, et au bâtiment avec les sociétés Klee et OBG-OBAG. Elle est également présente dans le traitement de l'eau et la promotion immobilière. Le périmètre de consolidation a été élargi en 1994 avec l'acquisition de l'entreprise de travaux électriques Controlmatic.

Chiffre d'affaires
de SGE Allemagne
par métiers



-  Bâtiment
-  Travaux routiers
-  Travaux d'Équipements Industriels et Techniques

L'exercice 1994 des filiales de la SGE a suivi les grandes tendances du marché. Dans les anciens Länder, la baisse de l'investissement industriel a pesé sur l'activité des filiales de corps d'état techniques qui est restée, en revanche, soutenue dans le secteur du logement. Dans les nouveaux Länder, le marché est resté très actif dans la plupart des métiers mais le renforcement de la concurrence a pesé sur les marges.

La contribution des entreprises rattachées à SGE Deutsche Holding au résultat consolidé du Groupe a été réduite de moitié à 109 millions de francs en raison de la contraction générale des marges dans la construction et de la situation du marché industriel.

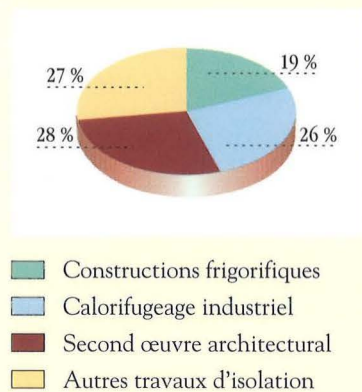


Travaux de pose
de revêtement isolant
à l'intérieur
de la centrale thermique
de Jämschwalde
près de Dresde.

► G+H MONTAGE ISOLATION



Chiffre d'affaires
de G+H Montage
par métiers



G+H Montage, principale filiale de la SGE en Allemagne, a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires consolidé de 5,1 milliards de francs, en baisse de 3 % à périmètre constant.

Première entreprise européenne de travaux d'isolation, elle intervient dans l'ensemble des métiers de ce secteur : isolation thermique et acoustique pour le bâtiment et l'industrie, isolation de navires, froid alimentaire et industriel, isolation de façades.

En Allemagne, où se situe l'essentiel des activités de G+H Montage, l'entreprise s'appuie aussi sur un réseau de filiales dont les plus importantes sont Felix Schuh dans la partie

Ouest, et Isolierungen Leipzig dans les Länder de l'Est.

L'évolution des différents secteurs d'activité a été contrastée. De bons résultats ont été obtenus dans les travaux à fort contenu technologique pour la protection acoustique des centrales de production d'énergie, dans les nouveaux Länder. L'entreprise est notamment intervenue en 1994 sur la centrale thermique de Boxberg, près de Dresde, et pour BASF à Anvers. Dans le second œuvre pour le bâtiment, G+H Montage a maintenu son niveau d'activité mais les conditions concurrentielles plus difficiles ont pesé sur les marges.

Quelques grands chantiers ont marqué l'exercice : la réalisation des



G+H Montage a réalisé les travaux de revêtement et d'isolation acoustique des quatre nouvelles stations du métro de Bonn.

façades d'une station de radio à Berlin et de la couverture de l'aéroport de Francfort.

Dans ses différents métiers, G+H Montage a été confrontée à la concurrence de certains opérateurs faisant appel à une main d'œuvre étrangère à faible coût. L'ensemble des mesures prises par la société pour y faire face (réduction des frais de structures, extension du recours à la sous-traitance, négociation d'un nouvel accord salarial) n'ont permis de compenser que partiellement l'impact de cette situation.

Des acquisitions ciblées ont été réalisées pour conforter la couverture géographique de

G+H Montage en Allemagne. Elles ont porté en 1994 sur les entreprises BSB Isoliertechnik à Bochum, Wrede und Niedecken dont le siège social est situé à Wesseling près de Cologne et Dwuzet Norderstedt près de Hambourg. Hors d'Allemagne, les filiales européennes de G+H Montage aux Pays-Bas, en Belgique, en Grande-Bretagne, en Autriche, en Suisse et en Suède ont connu un exercice plus difficile.

Dans ce contexte plus difficile que celui des exercices précédents, la contribution de G+H Montage au résultat du Groupe SGE a été en réduction très sensible tout en restant positive (près de 50 millions de francs).

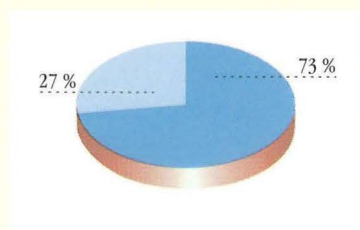
► HEINRICH NICKEL

GÉNIE CLIMATIQUE



Hall d'accueil du siège
de la Banque Commerciale
Tchèque à Prague.

Chiffre d'affaires
d'Heinrich Nickel
par métiers



■ Climatisation
■ Chauffage, électricité, plomberie, domotique

Heinrich Nickel a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 810 millions de francs, en baisse (-5 %) par rapport à l'exercice précédent. Le retournement de la conjoncture dans les anciens Länder a pesé sur l'activité de son métier de base, la climatisation. Cette situation a été aggravée par les difficultés de Rox, sa filiale spécialisée dans la fabrication d'éléments préfabriqués pour les installations de climatisation. Celle-ci confrontée à un marché en net recul et à la pression sur les prix en raison de la concurrence nouvelle d'entreprises d'Europe Centrale, a pu être cédée en 1994.

En Allemagne, les principaux chantiers de l'exercice ont concerné l'ensemble de bureaux "Omega-Haus" à Francfort, l'Opéra de Leipzig et le "Mobiltheater" de Hambourg.

L'activité nouvelle de gestion technique d'immeubles, mise en œuvre par la filiale Garant, a connu un développement satisfaisant. Celle-ci a obtenu la gestion du siège social de Mobil Oil à Hambourg, de l'Airport Center à Berlin-Schönefeld et de la Bogner-Haus à Munich.

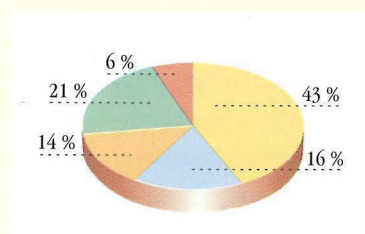
Heinrich Nickel a pu saisir, par ailleurs, des opportunités à l'exportation pour la fourniture de salles blanches, en Corée du Sud, en Chine et en République Tchèque.

Compte tenu des difficultés qui ont marqué l'exercice, la contribution de Heinrich Nickel au résultat du Groupe est en baisse sensible (-52 millions de francs).

SGE OLYMPIA BAU UNION ◀

TRAVAUX ROUTIERS ET DE GÉNIE CIVIL

Chiffre d'affaires
d'Olympia Bau Union
par métiers



- Autoroutes et routes
- Démolition
- Terrassement
- Canalisations
- Autres

Travaux d'élargissement,
entre Dresde et Eisenach,
de l'autoroute A4
qui relie la frontière
polonaise aux Länder
de l'Ouest.



Le pôle routier de la SGE en Allemagne a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs, d'un niveau comparable à celui de 1993. SGE OBU regroupe un ensemble de sociétés de l'ex-RDA comprenant cinq entreprises de travaux (Verkehrsbau-Union, Strassenbau Potsdam, Strassenbau Weimar, Erd-, Tief- und Wasserbau et Märkische Landeskultur- und Tiefbau Union) et une entreprise de location de matériel roulant (Elkawe). Après deux années de forte progression, SGE OBU qui s'appuie sur un réseau bien enraciné et un bon potentiel technique dans les métiers de la route et dans les travaux de démolition et de terrassement, a dû faire face à une concurrence importante des entreprises routières de l'ouest de l'Alle-

magne, elles-mêmes confrontées à un recul de l'activité dans les anciens Länder. Elle a engagé un important effort d'amélioration de sa productivité grâce à un plan d'investissement accompagné d'actions de formation impliquant l'ensemble de son personnel. Ses cinq filiales de travaux ont obtenu durant l'exercice la certification ISO 9002.

Les principaux chantiers autoroutiers de l'exercice ont concerné la reconstruction de l'A19 (Berlin - Rostock) et l'élargissement de l'A9 (Berlin - Munich). Les autres métiers de SGE OBU ont connu un développement satisfaisant. L'entreprise a obtenu des contrats importants dans la démolition d'ouvrages où elle dispose d'équipes spécialisées. Elle a également réalisé des chantiers importants d'enlèvement de munitions et d'explosifs, et des travaux d'aménagement sur le site de la raffinerie de Leuna près de Leipzig. Hors d'Allemagne, SGE OBU a poursuivi ses efforts commerciaux vers les pays d'Europe de l'Est.

Dans un contexte de concurrence accrue et de réduction des marges, SGE OBU a maintenu une bonne contribution au résultat de la SGE, le résultat de l'exercice (165 millions de francs) incluant toutefois l'incidence exceptionnelle d'un alignement des règles comptables sur celles des autres sociétés routières du Groupe.

► IMMOBILIER ET BATIMENT



Le nouveau siège de la compagnie d'assurances ÖVA à Mannheim dont Klee a réalisé le gros œuvre.

Bâtiment

Les activités de construction de bâtiment de la SGE Allemagne ont représenté, en 1994, un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs réalisé dans les nouveaux Länder par deux entreprises, OBG et OBAG, et dans la partie ouest par la société Klee basée à Mannheim. SGE Deutsche Holding a porté sa participation de 38 % à 63 % dans cette entreprise qui a réalisé un chiffre d'affaires de 680 millions de francs, consolidée pour la première fois dans les comptes du Groupe.

Les principaux chantiers de Klee, durant l'exercice, ont concerné la réalisation de logements à

Erschingen (Bade-Wurtemberg) et à Hochberg en Bavière, et de résidences de personnes âgées à Mannheim et à Zell près de Coblenze. Par ailleurs, Klee a contribué, à travers sa filiale SKE, à la rénovation et à la maintenance des infrastructures de l'armée américaine à Mannheim et à Stuttgart.

Klee est également présente dans les travaux de canalisations et de génie civil. Elle est notamment intervenue, en 1994, sur la construction d'un collecteur d'eaux usées à Magdebourg et l'installation des réseaux de l'hôpital américain de Heidelberg. Klee a maintenu son niveau de rentabilité en 1994 et dégagé un résultat total de 25 millions de francs.

Immobilier

La SGE participe à quatre projets immobiliers à Berlin qui constituent l'essentiel de ses engagements dans ce domaine en Allemagne.

Le Lindencorso

Cette opération concerne la construction d'un immeuble de sept étages de près de 27 000 m² de surface locative comprenant des bureaux, des commerces, des logements et des parkings, sur un terrain de 4 900 m² situé à l'angle de l'avenue Unter den Linden et de la Friedrichstrasse, dans "Berlin Mitte". La SGE y est associée, avec une part de 50 %, à trois promoteurs allemands.

Le chantier a débuté en mai 1994. Les travaux de gros œuvre, dans lesquels intervient OBG, se sont

achevés en mai 1995. La livraison de l'immeuble est prévue en mai 1996.

Le Friedrichstadt Passagen

Le projet porte sur l'aménagement d'un terrain de 16 500 m², ouvrant sur la Friedrichstrasse également dans "Berlin Mitte", qui a été divisé en trois lots. La SGE détient une participation de 25 % dans le lot 207 situé à l'angle de la Französische Strasse et de la Friedrichstrasse, dont le programme prévoit la réalisation d'un immeuble de sept étages de 33 400 m² comprenant un magasin des Galeries Lafayette, des bureaux, des commerces, des logements et des parkings. Les travaux commencés en avril 1992 s'achèveront en juin 1995. Les Galeries Lafayette ont réceptionné, à la fin février 1995, la partie de l'immeuble qu'elles occuperont, et devraient commencer l'exploitation de leur magasin à la fin de l'année.

Anthropolis

Ce programme d'une surface locative de près de 47 000 m² est situé dans la partie ouest de Berlin, près de l'aéroport de Tegel. La SGE détient, à parité avec un promoteur de Mannheim, 50 % de ce projet qui comprend la rénovation d'un immeuble de bureaux de 16 900 m² et la construction d'un ensemble neuf sur 30 000 m² comprenant cinq immeubles de bureaux, une résidence hôtelière, un centre de conférences et un restaurant. La rénovation de l'immeuble ancien s'est terminée en 1994. L'achèvement du nouveau programme est prévu au second semestre 1995.

Wartberlin

Il s'agit de la valorisation du patrimoine foncier entourant le siège social de la filiale berlinoise OBG, dans la partie est de Berlin. Une première tranche de près de 10 000 m² de bureaux de six étages a été lancée en octobre 1993 et devrait être livrée en juin 1995. Le siège d'OBG et celui de SGE OBU y seront ensuite transférés. Le reste du terrain fait l'objet d'un projet d'aménagement avec logements et commerces, en cours d'élaboration après un concours d'urbanisme piloté par les autorités locales.

Lancés au début des années 1990, dans le contexte des perspectives ouvertes par la décision du Parlement de conférer à Berlin le statut de capitale fédérale, ces quatre programmes immobiliers seront livrés dans une période où les données du marché immobilier, qui apparaissent aujourd'hui moins favorables, ont conduit à constituer, sur l'exercice, certaines provisions.

Travaux de gros œuvre du Lindencorso, à l'angle de l'avenue Unter den Linden et de la Friedrichstrasse à Berlin.



► SERVICES

La station d'épuration de Wegeleben, près de Magdebourg, est exploitée par une filiale d'Oewa (SGE Deutsche Holding) depuis 1994.

Dans le domaine de la distribution d'eau et de l'assainissement, la jeune société Oewa Wasser und Abwasser, filiale à parité égale entre la Compagnie Générale des Eaux et le groupe allemand Veba, et dans laquelle la SGE détient une part de 20 %, s'est renforcée en 1994 par l'acquisition de la société Awatech spécialisée dans l'ingénierie et la fourniture d'équipements pour stations d'épuration. Les deux sociétés exploitent

16 contrats de concession ou de gestion déléguée situés pour l'essentiel dans les Länder de l'est de l'Allemagne (Saxe, Saxe-Anhalt). Avec un volume de 12 millions de mètres cubes d'eau distribués à environ 32 000 abonnés, et une capacité d'assainissement atteignant au total 300 000 équivalents habitants, les sociétés Oewa et Awatech ont réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 280 millions de francs.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

DU 16 JUIN 1995

SOMMAIRE

<i>Rapport du Conseil d'Administration</i>	P. 56
<i>Comptes consolidés</i>	P. 61
<i>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés</i>	P. 78
<i>Comptes sociaux</i>	P. 79
<i>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels</i>	P. 94
<i>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées</i>	P. 95
<i>Rapport spécial des Commissaires aux Comptes</i>	P. 96
<i>Projets de résolutions</i>	P. 100

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

DU 16 JUIN 1995

ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 1994

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe SGE s'est élevé à 45,807 milliards de francs en 1994, en progression de près de 6 % sur l'exercice précédent en termes réels.

Le périmètre de consolidation qui comptait 425 sociétés en 1993 en comporte 444 en 1994, avec l'entrée de deux filiales importantes : Klee, entreprise de bâtiment de Mannheim, dans laquelle le Groupe a porté sa participation de 38 à 63 %, et Controlmatic, société de travaux électriques et d'automatismes de Francfort, acquise par Saunier Duval Électricité et SGE Deutsche Holding en mai 1994. A structures comparables et taux de change constants, l'augmentation de l'activité est de l'ordre de 2 %.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger atteint 20,256 milliards de francs, en progression sensible de 10 %, et atteint 44,2 % du total contre 42,6 % en 1993 et 41,6 % en 1992. L'activité réalisée par l'ensemble des filiales allemandes du Groupe, avec 10,438 milliards de francs, représente 23 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Le tableau ci-dessous donne la répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité :

En millions de francs	1993	1994	Variations à structure réelle
Entreprise Générale	21 391	22 037	+ 3,7 %
Travaux Routiers	8 622	9 359	+ 6,3 %
Travaux d'Equipements			
Industriels et Techniques	5 149	5 509	+ 7,0 %
Allemagne	8 370	9 231	+ 10,9 %
Eliminations	- 261	- 329	
	43 271	45 807	+ 5,9 %

La partie descriptive du présent rapport détaille les données essentielles de l'activité des principales filiales opérationnelles du Groupe.

L'exercice 1994 porte la marque d'une reprise inégale et incertaine du marché français, d'un redressement appréciable mais trop lent des filiales britanniques, et à l'inverse d'un fléchissement de la contribution au résultat des entreprises allemandes.

Dans le domaine des grands travaux, 1994 a apporté son lot d'évolutions favorables, avec l'accord final enregistré sur le Tunnel sous la Manche, le quasi-achèvement du chantier du Storebaelt dont la réalisation extrêmement difficile a fait reconnaître la compétence technique développée par Campenon Bernard SGE sur le site, la remise en ordre du contrat du métro d'Athènes, et la poursuite, conforme aux prévisions, du chantier du métro du Caire et de la centrale thermique d'Hub River au Pakistan ; mais l'année a fait naître également des sujets de préoccupation ou de déception, avec le démarrage difficile de la construction du viaduc de Kwai Chung à Hong-Kong, dont les pertes prévisibles ont été provisionnées sur l'exercice.

L'année 1994 a vu aussi l'obtention par notre Groupe d'importants succès, dans le secteur des grands ouvrages en concession : attribution, devenue définitive en avril 1995, de la concession du Pont Vasco de Gama à Lisbonne, désignation comme concessionnaire pressenti du Contournement Ouest de Lyon, mise au point du projet de concession du Grand Stade à Saint-Denis. Par ailleurs, Cofiroute, dont la contribution aux résultats du Groupe est importante, prévoit d'engager dans les 15 années qui viennent un programme considérable d'investissements dont la mise en service augmentera à terme de 50 % l'étendue actuelle de son réseau.

PERSPECTIVES 1995

La reprise anticipée de la conjoncture économique en Europe ne se fera pas nécessairement sentir dans tous les domaines d'activité qui sont ceux des filiales de notre Groupe. Leurs marchés devraient, en effet, rester marqués en 1995 par une stagnation des budgets d'investissements publics, et par la persistance d'une attitude prudente et attentiste des acteurs privés.

Dans ces conditions, le maintien du volume de l'activité au voisinage des chiffres enregistrés en 1994 constitue un objectif global qui devrait pouvoir être atteint.

Au-delà de l'évolution générale des marchés, les incertitudes de l'exercice 1995 résident aussi dans l'ampleur des nouveaux progrès attendus en Grande-Bretagne, et surtout dans les capacités de réaction de nos filiales allemandes qui font face à un marché engagé dans une profonde mutation sous le double effet des conséquences de la réunification et de l'ouverture aux pays de l'Europe de l'Est. Dans ce contexte allemand, par ailleurs, les engagements pris par notre Groupe dans le secteur de l'immobilier à Berlin vont se concrétiser par la livraison progressive des différents immeubles à partir de 1995, dans une période caractérisée par l'attente du véritable avènement de cette ville au rang de capitale de l'Allemagne réunifiée.

COMPTES DE L'EXERCICE

Le compte de résultat consolidé fait ressortir un bénéfice net total de 313 millions de francs contre 307 millions de francs en 1993, avec une part du Groupe de 290 millions de francs en 1994 contre 306 millions de francs en 1993.

Le résultat courant est en repli d'un exercice à l'autre de 593 millions de francs à 423 millions de francs ; mais il convient de rappeler qu'en 1993, ce résultat comprenait un montant significatif de plus-values de cession de titres, ainsi que la reprise des provisions résiduelles pour sous-valeur concernant certaines filiales allemandes.

Outre l'amélioration du résultat d'exploitation de certaines filiales, notamment dans le secteur de l'Entreprise Générale, le résultat courant bénéficie également de la réduction des frais financiers nets du Groupe qui passent de 156 millions de francs en 1993 à 81 millions de francs en 1994, par les effets de la baisse générale des taux, de l'amélioration continue de l'endettement des principales filiales, et de l'augmentation de capital de mai 1994.

Le résultat exceptionnel enregistre, de son côté, de moindres coûts de restructuration, en diminution d'environ 100 millions de francs.

La dotation aux amortissements des écarts d'acquisition passe de 85 millions à 103 millions de francs en raison d'une dépréciation accélérée de survaleurs de quelques petites filiales en Allemagne. Par ailleurs, l'ensemble des impôts et de la participation des salariés atteint 80 millions de francs (contre 81 millions de francs en 1993).

Le résultat des sociétés consolidées par mise en équivalence représente 184 millions de francs (contre 160 millions de francs en 1993) enregistrant, pour l'essentiel, l'augmentation du résultat de Cofiroute pour la part consolidée par la SGE.

Parmi les éléments les plus significatifs du tableau de financement et du bilan consolidé, on peut noter :

- la capacité d'autofinancement qui progresse de 1 268 millions de francs en 1993 à 1 664 millions de francs en 1994, et qui couvre ainsi presque complètement les investissements de l'exercice (1 676 millions de francs dont 316 millions de francs d'investissements financiers) ;
- le maintien, au passif du bilan, d'un niveau inchangé de provisions pour risques et charges (5 271 millions de francs à fin 1994 contre 5 249 millions de francs un an auparavant).
- enfin, la poursuite de la réduction de l'endettement financier net du Groupe, puisqu'à fin 1994, les disponibilités apparaissent en excédent de l'ordre de 400 millions de francs sur l'ensemble des dettes financières.

Cette amélioration de près de 1,1 milliard de francs dans l'exercice est due à l'effet de l'augmentation de capital réalisée dans le courant de l'année, mais aussi de la poursuite des efforts réalisés pour maintenir le besoin en fonds de roulement en situation excédentaire, malgré la montée en régime des opérations immobilières de Berlin.

Le renforcement de la situation financière de la SGE, avec un total de capitaux propres (part du Groupe) de 4 109 millions de francs à fin 1994, se traduit par un accroissement de la valeur nette comptable consolidée de son titre, de près de 25 % en deux ans.

Les comptes sociaux de la société mère SGE font apparaître, un bénéfice net total de 315 035 276,07 francs, en amélioration sensible par rapport au montant de 1993, malgré l'absence pour le présent exercice de plus-values de cession. Cette situation résulte de l'amélioration significative des remontées de résultats en provenance des filiales opérationnelles constituées en sociétés en nom collectif ou en commandite simple.

Le bilan social enregistre l'effet de l'augmentation de capital réalisée courant 1994, avec un total de capitaux propres qui atteint 4 135 millions de francs, l'endettement net ne s'améliorant, toutefois que d'environ 450 millions de francs, une partie de l'augmentation de capital ayant été consacrée à renforcer la structure financière de plusieurs filiales.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il vous est proposé de répartir comme suit le résultat de l'exercice 1994 :

Bénéfice net de l'exercice	315 035 276,07 F
Report à nouveau antérieur	164 533 822,39 F
Total distribuable	479 569 098,46 F
Dotation à la réserve légale	15 751 764,00 F
Distribution aux actionnaires	145 989 295,00 F
Total affecté	161 741 059,00 F

en laissant en report à nouveau la somme de 317 828 039,46 francs.

Le dividende ainsi proposé est de 5 F pour chacune des 29 197 859 actions composant le capital social au 31 décembre 1994. A ce dividende s'ajoutera l'impôt payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,50 F, procurant ainsi un revenu global de 7,50 F par action.

Il est proposé, comme pour les années passées, de donner aux actionnaires qui le souhaiteraient, la possibilité d'opter pour le paiement de ce dividende en actions. Les actions nouvelles, objet de la présente option, seront émises à une valeur fixée à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende et arrondie au franc immédiatement supérieur. Elles porteront jouissance au 1^{er} janvier 1995.

Conformément à la loi, nous vous rappelons ci-dessous les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre de titres rémunérés	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1991	23 522 912	5,00 F	2,50 F	7,50 F
1992	23 974 657	5,00 F	2,50 F	7,50 F
1993	24 543 375	5,00 F	2,50 F	7,50 F
1994 (proposition)	29 197 859	5,00 F	2,50 F	7,50 F

Nous vous précisons, enfin, que les dépenses visées par l'article 39.4 du Code Général des Impôts ont atteint 125 810 francs en 1994.

RÉPARTITION DU CAPITAL - BOURSE

Le capital de votre société était, au 31 décembre 1994, constitué de 29 197 859 actions de 85 F de valeur nominale (soit un montant global de 2 481 818 015 francs). Il s'est accru durant l'exercice 1994 suite à l'augmentation de capital, intervenue en mai 1994 pour un total de 4 092 712 actions nouvelles, et à l'exercice des options

offertes soit au titre du paiement en actions du dividende de l'exercice 1994, soit à certains salariés du Groupe.

Les options levées par les salariés bénéficiaires ont concerné 50 377 actions, sur un total d'options consenties représentant 1 222 912 actions.

La Compagnie Générale des Eaux détenait au 31 décembre 1994, 80,691 % du total des actions de votre société.

Les cotations du titre à la Bourse de Paris ont fluctué entre 188,10 F au plus bas et 312,00 F au plus haut, le cours atteint lors de la dernière séance de Bourse de l'année était de 197,50 F. Globalement l'action SGE, après avoir, sur la première partie de l'année, suivi sensiblement l'évolution du marché, a évolué ensuite de façon moins favorable, en souffrant notamment de l'appréciation portée par l'ensemble de la place financière sur les valeurs du secteur de la construction.

Le volume des transactions est, de ce fait, avec 3 324 072 millions de titres échangés, resté en retrait des niveaux élevés enregistrés lors des exercices précédents.

INFORMATIONS SOCIALES

Les effectifs moyens consolidés du Groupe au cours de l'exercice 1994 ont atteint 63 366 personnes (contre 63 073 en 1993).

Dans ce total, le nombre de personnes relevant de contrats de droits européens était de 53 933 et celui des personnels de droits locaux (hors Europe) de 9 433.

Effectifs par secteurs d'activité	1993	1994	Variations
Entreprise Générale	30 780	30 826	+ 46
Travaux Routiers	11 677	11 187	- 490
Travaux d'Équipements Industriels et Techniques	8 406	8 607	+ 201
Allemagne	12 138	12 670	+ 532
Elimination	72	76	+ 4
Total Groupe	63 073	63 366	+ 293

La variation enregistre l'impact des nouvelles sociétés entrées en 1994 dans le périmètre de consolidation, représentant 2 400 personnes, et traduit ainsi, à structures comparables, la poursuite du mouvement d'adaptation des structures à un ensemble de marchés qui restent en stagnation, voire en régression.

Utilisant l'autorisation donnée par votre Assemblée Générale Extraordinaire du 7 mars 1994 dernier, votre société a mis en place, en février 1995, un Plan d'Épargne Groupe, destiné à permettre la souscription par les salariés du Groupe d'actions SGE : nous serons amenés, à la clôture de l'année en cours, à vous rendre compte du nombre d'actions ainsi créées.

Votre Conseil, comme les exercices précédents, souhaite adresser, en son nom et en votre nom, tous ses remerciements pour les efforts accomplis en 1994 par l'ensemble des salariés du Groupe : c'est naturellement grâce à eux que votre société a maintenu ses positions au tout premier rang des entreprises européennes et mondiales de la construction et des travaux publics.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il vous est demandé de ratifier la nomination de Monsieur Jean-Marie MESSIER, en tant qu'Administrateur de votre société. Monsieur MESSIER a été coopté par le Conseil, lors de sa réunion du 4 novembre 1994, en remplacement de Monsieur Antoine JEANCOURT-GALIGNANI, démissionnaire.

Par ailleurs, la démission, dans les premiers mois de l'année 1995, de MM. Jean-Marc OURY et François de WISSOCQ laisse deux places vacantes au sein de votre Conseil. Il vous est proposé de nommer pour les remplacer et pour une durée de six ans, MM. Roland GÉNIN et Pierre TROTOT.

Leur mandat prendrait fin lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice de l'an 2000.

Enfin, il vous est demandé, dans un but de simplification, de faire évoluer l'article 11 des statuts pour ce qui concerne la fixation d'un âge limite pour les membres du Conseil d'Administration, en supprimant le 5ème alinéa pour ne maintenir que les dispositions générales de la loi sur les sociétés limitant au tiers des membres du Conseil, les administrateurs ayant dépassé l'âge de soixante-dix ans.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat de vos Commissaires aux Comptes (les cabinets Bernard MONTAGNE André AMIC et associés et SALUSTRO REYDEL) vient à expiration avec la présente Assemblée, ainsi que ceux de leurs suppléants (MM. PAYER et SAMSON).

Nous vous proposons de renouveler pour six ans, les mandats des cabinets Bernard MONTAGNE André AMIC et associés et SALUSTRO REYDEL et de désigner, pour cette même période, comme suppléants MM. François PAVARD et Jacques CONVERT.

A cette occasion, nous tenons à remercier MM. PAYER et SAMSON qui ont, pendant de nombreuses années, apporté leur collaboration à votre Groupe avec une compétence et une rectitude jamais démenties.

AUTORISATION D'ÉMETTRE DES VALEURS MOBILIÈRES COMPOSÉES

Nous vous demandons, enfin, de renouveler l'autorisation donnée l'an passé, à votre Conseil, d'émettre des valeurs mobilières composées, dans les conditions déjà exposées lors de l'Assemblée Générale Mixte du 7 mars 1994.

COMPTES CONSOLIDÉS

LES TROIS DERNIERS EXERCICES

En millions de francs

	1994	1993	1992
Chiffre d'affaires	45 807	43 271	44 430
Chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	20 256	18 420	18 494
% du chiffre d'affaires total	44,2 %	42,6 %	41,6 %
Résultat net part du Groupe			
avant amortissement des écarts d'acquisition	393	391	484
Résultat net part du Groupe	290	306	405
Capitaux propres après résultat de l'exercice	4 109	2 982	2 690
Provisions pour risques et charges	5 271	5 249	5 563
Position financière nette	394	(687)	(1 043)
Capacité d'autofinancement	1 665	1 268	1 221
Investissements :			
Investissements industriels	1 360	1 206	1 564
Investissements financiers	316	255	392
	1 676	1 461	1 956
Effectifs moyens	63 366	63 073	66 077

BILAN CONSOLIDÉ

En millions de francs

ACTIF	Notes	1994	1993
Immobilisations incorporelles	3	251,6	176,1
Ecart d'acquisition	4	1 237,8	1 190,5
Immobilisations corporelles	5	4 658,2	4 717,6
Immobilisations financières			
Titres de participation	6	1 634,1	1 617,4
Titres mis en équivalence	7	796,3	696,3
Autres immobilisations financières	8	473,4	449,1
		2 903,8	2 762,8
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9	307,8	342,9
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		9 359,2	9 189,9
Stocks et travaux en cours	10	5 540,2	5 795,7
Clients et comptes rattachés		13 987,8	12 748,1
Autres débiteurs		3 823,4	4 787,8
Valeurs mobilières de placement et créances financières court terme	12-15	4 115,1	3 555,8
Disponibilités	15	1 179,7	1 268,6
TOTAL ACTIF CIRCULANT		28 646,2	28 156,0
TOTAL DE L'ACTIF		38 005,4	37 345,9

En millions de francs

PASSIF	Notes	1994	1993
Capitaux propres			
Capital		2 481,8	2 086,2
Réserves consolidées part du Groupe		1 337,1	589,7
Résultat de l'exercice part du Groupe		290,4	305,7
		4 109,3	2 981,6
Intérêts minoritaires	13	80,2	39,1
Éléments de financement des immobilisations			
Amortissement de caducité du domaine concédé		62,3	51,7
Subventions d'investissement		4,3	0,2
		66,6	51,9
Provisions pour risques et charges	14	5 271,0	5 248,8
Dettes financières à plus d'un an	15		
Emprunts participatifs		300,0	320,2
Emprunts obligataires		111,4	115,1
Autres emprunts et dettes financières		2 212,6	1 905,3
		2 624,0	2 340,6
TOTAL CAPITAUX PERMANENTS		12 151,1	10 662,0
Avances et acomptes reçus sur travaux		5 421,2	6 427,5
Fournisseurs et comptes rattachés		9 837,7	8 898,1
Autres créanciers		8 318,6	8 187,5
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	15	2 276,8	3 170,8
TOTAL PASSIF CIRCULANT		25 854,3	26 683,9
TOTAL DU PASSIF		38 005,4	37 345,9

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En millions de francs

	Notes	1994	1993
Chiffre d'affaires	16	45 806,6	43 271,2
Autres produits	17	2 170,7	1 811,9
Produits d'exploitation		47 977,3	45 083,1
Charges d'exploitation externes	18	(45 660,2)	(43 306,1)
Amortissements et provisions	18	(1 822,9)	(1 238,8) ⁽¹⁾
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		494,2	538,2
Charges financières		(773,2)	(753,3)
Produits financiers		703,2	835,6
Provisions		(1,2)	(27,5)
RÉSULTAT FINANCIER	19	(71,2)	54,8
RÉSULTAT COURANT		423,0	593,0
Charges et produits exceptionnels		(492,4)	(494,5)
Amortissements et provisions		381,6	215,1 ⁽¹⁾
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	20	(110,8)	(279,4)
Participation des salariés		(55,9)	(39,6)
Charge nette d'impôts	21	(24,3)	(42,3)
Amortissement des écarts d'acquisition		(102,7)	(85,4)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		129,3	146,3
Part du Groupe dans les sociétés mises en équivalence		184,1	160,5
Part des minoritaires		(23,0)	(1,1)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		290,4	305,7
RÉSULTAT NET PAR ACTION (En francs)		9,95	12,46
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre		29 197 859	24 543 375

(1) A des fins de comparabilité des exercices, une reprise de provision pour risques sur chantier de 88 MF, incluse dans le résultat exceptionnel dans les comptes publiés en 1993, a été reclassée ici dans le résultat d'exploitation.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions de francs

Capitaux propres	Capital	Différences de conversion	Réserves et résultat	Total
Au 31 décembre 1992	2 037,8	(127,2)	779,7	2 690,3
Augmentation de capital de la SGE	48,4		63,6	112,0
Dividendes distribués			(119,9)	(119,9)
Différences de conversion et divers		5,5	(12,0)	(6,5)
Résultat de l'exercice part du Groupe			305,7	305,7
Au 31 décembre 1993	2 086,2	(121,7)	1 017,1	2 981,6
Augmentation de capital de la SGE	395,6		568,3	963,9
Dividendes distribués			(122,7)	(122,7)
Différences de conversion et divers		(1,1)	(2,8)	(3,9)
Résultat de l'exercice part du Groupe			290,4	290,4
Au 31 décembre 1994	2 481,8	(122,8)	1 750,3	4 109,3

L'augmentation de capital de la SGE correspond pour l'exercice 1994 :

- à l'émission d'actions nouvelles souscrites en numéraire pour un montant net de frais de 851,3 millions de francs (Assemblée Générale Extraordinaire du 7 mars 1994),
- à la partie du dividende 1993 payée en actions et à la levée d'options de souscription d'actions pour 112,6 millions de francs.

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

En millions de francs

	Notes	1994	1993
RESSOURCES			
Résultat net des sociétés intégrées		129,3	146,3
Dotations nettes aux amortissements et provisions		1 454,6	1 127,1
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		85,8	74,9
Marge brute d'autofinancement		1 669,7	1 348,3
Résultat des cessions d'actifs		(5,1)	(80,0)
Capacité d'autofinancement		1 664,6	1 268,3
Cessions d'actifs		235,4	776,3
Augmentations de capital		964,0	112,3
Augmentation des dettes financières à long terme		496,7	757,2
Variation nette des autres immobilisations financières		(3,7)	10,5
I - TOTAL		3 357,0	2 924,6
EMPLOIS			
Investissements			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	5	1 360,3	1 205,9
Acquisition de titres de participation	6	316,1	254,6
		1 676,4	1 460,5
Diminution des dettes financières à long terme		257,4	606,4
Autres emplois			
Charges à répartir sur plusieurs exercices		217,5	225,8
Dividendes versés par la Société Mère		122,7	119,9
Part des tiers dans les dividendes distribués par les filiales		2,7	0,4
		342,9	346,1
II - TOTAL		2 276,7	2 413,0
I-II - Excédent des ressources sur les emplois		1 080,3	511,6
III - Variations de périmètre, écarts de conversion et autres reclassements		239,5	(51,8)
I - II + III - Variation nette du fonds de roulement		1 319,8	459,8
Diminution du besoin en fonds de roulement	11	(44,5)	(183,4)
Augmentation de la trésorerie		1 364,3	643,2

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1 - PRINCIPES COMPTABLES

► Les comptes consolidés de la SGE, intégrés dans les comptes consolidés de la Compagnie Générale des Eaux, sont établis selon les normes définies par le plan comptable général, la loi du 3 Janvier 1985 et le décret du 17 Février 1986.

1.1 - Principes de consolidation

► Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 millions de francs, ainsi que les filiales de chiffre d'affaires inférieur, lorsque leur impact est significatif sur le résultat du Groupe.

Les sociétés sur lesquelles la SGE exerce un contrôle majoritaire sont consolidées par intégration globale. Celles sur lesquelles la SGE exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Les sociétés communautaires d'intérêt et les sociétés en participation qui représentent une quote-part de chiffre d'affaires et un bilan significatifs pour le Groupe sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les autres sociétés en participation sont prises en compte selon la méthode dite "semi-proportionnelle", limitant l'intégration proportionnelle aux seuls éléments du compte de résultat.

1.2 - Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

► Les états financiers des sociétés et établissements étrangers consolidés sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion qui en découlent sont affectés à un compte intitulé "différences de conversion" inclus dans les réserves consolidées.

1.3 - Éléments libellés en monnaie étrangère

► Les éléments du bilan consolidé libellés en devises sont convertis au cours de change de la clôture de l'exercice ou au cours de la couverture qui leur est affectée. Les pertes de change latentes qui en résultent sont provisionnées dans les résultats de l'exercice.

1.4 - Ecarts d'acquisition

► Le principe est d'affecter les écarts d'acquisition, représentant la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part des capitaux propres correspondant à la date d'acquisition, aux différents éléments actifs et passifs du bilan de la société acquise.

Le solde non affecté des écarts d'acquisition est porté à l'actif du bilan consolidé et amorti sur une durée n'excédant pas 20 ans, sauf cas particuliers justifiant un amortissement accéléré.

Les écarts d'acquisition relatifs aux carrières sont amortis sur la durée d'exploitation prévisible, et au maximum sur 40 ans.

1.5 - Immobilisations corporelles

► Les terrains, bâtiments et équipements sont généralement évalués à leur coût de revient.

Les amortissements pratiqués sont déterminés selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées de vie habituellement retenues dans la profession.

Ces durées sont les suivantes :

Immeubles	de 15 à 30 ans
Matériels de travaux publics	de 2 à 10 ans
Véhicules	de 3 à 5 ans
Agencements	de 8 à 10 ans
Mobiliers et matériels de bureau	de 3 à 10 ans

Le Groupe n'a pas retenu l'option de retraiter les immobilisations financées par des contrats de crédit-bail.

1.6 - Titres de participation

► La valeur brute des titres de participation non consolidés correspond à leur coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'usage est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, rectifiée le cas échéant pour tenir compte de leur valeur boursière, de leur intérêt pour le Groupe ou des perspectives de développement et de résultat des sociétés concernées.

1.7 - Engagements pour retraites

► Les engagements pour retraites concernant le personnel en activité - indemnités de départ à la retraite ou engagements dans le cadre de régimes de retraites complémentaires - sont portés en engagements hors bilan.

Les engagements du Groupe, dans le cadre de régimes de retraites complémentaires concernant le personnel retraité, sont provisionnés au bilan et évalués selon la méthode actuarielle prospective. L'incidence de l'actualisation de ces engagements de retraite est prise en compte dans le résultat.

1.8 - Dégagement du résultat

► Les résultats sur contrats à long terme conclus par les sociétés des secteurs Entreprise Générale et Routes sont, en règle générale, déterminés selon la méthode de l'avancement.

Cette méthode est désormais également appliquée depuis le 1^{er} janvier 1994 dans les sociétés allemandes exerçant leur activité dans ces secteurs. Elle affecte de manière non significative le résultat d'exploitation de l'exercice 1994.

L'incidence de ce changement de méthode sur les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice est mentionnée dans la Note 20.

Pour certains chantiers ne remplissant pas les conditions pour être traités à l'avancement, essentiellement pour les Travaux d'Équipements Industriels et Techniques, les sociétés concernées utilisent la méthode de l'achèvement. Dans ce cas, les pertes éventuelles correspondant aux travaux réalisés à la clôture de l'exercice donnent lieu à dépréciation des travaux en cours.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est constituée, après prise en compte, le cas échéant, de droits à réclamation estimés selon des hypothèses prudentes.

1.9 - Impôts sur le résultat

► La charge d'impôt de l'exercice correspond à l'impôt exigible des entités consolidées, corrigé de la variation

des impôts différés. Ceux-ci proviennent principalement des différences temporaires apparaissant entre le résultat fiscal et le résultat comptable et sont déterminés selon la méthode du report variable. Aucun impôt différé n'est constaté au titre des déficits reportables. Il en est de même pour les impôts différés relatifs à des éléments dont les échéances ne sont pas connues à la clôture de l'exercice.

2 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

► Le périmètre de consolidation a été élargi à 444 sociétés au 31 décembre 1994 (425 sociétés au 31 décembre 1993), dont 39 sociétés en participation ou GIE.

Il se décompose de la façon suivante :

Mode de consolidation	France	Etranger	Total	Rappel 1993
Intégration globale	172	196	368	350
Intégration proportionnelle	28	35	63	62
Mise en équivalence	5	8	13	13
Total	205	239	444	425

Les mouvements de l'exercice concernent principalement l'intégration dans le périmètre de consolidation des sociétés acquises récemment en Allemagne, notamment :

- Klee, société de bâtiment située à Mannheim, désormais détenue à 63 % après un achat complémentaire de 25 % des parts au 1^{er} janvier 1994.
- Controlmatic, société d'instrumentation électrique située à Francfort, acquise en totalité en avril 1994 (consolidée sur 8 mois).

L'incidence en terme de chiffre d'affaires des nouvelles sociétés entrant dans le périmètre de consolidation est de l'ordre de 1,7 milliard de francs.

3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

► La variation nette de l'exercice s'analyse comme suit :

En millions de francs	1994	1993
Valeur nette en début d'exercice	176	98
Investissements	92	88
Amortissements pratiqués	(26)	(26)
Cessions, reclassements et variations de périmètre	10	16
Valeur nette en fin d'exercice	252	176

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les valeurs relatives aux marques, fonds de commerce et mises de fonds dans les opérations de concession. Ces dernières constituent l'essentiel des investissements de l'exercice.

4 - ÉCARTS D'ACQUISITION

► La variation de l'exercice s'analyse comme suit :

En millions de francs	1994	1993
Écarts d'acquisition en début d'exercice	1 191	1 169
Écarts d'acquisition constatés dans l'exercice	162	89
Dotation aux amortissements	(103)	(85)
Sortie de périmètre et écarts de conversion	(12)	18
Écarts d'acquisition en fin d'exercice	1 238	1 191

Les écarts d'acquisition constatés dans l'exercice sont liés principalement à l'intégration des sociétés allemandes mentionnées à la Note 2.

Par ailleurs, les écarts d'acquisition en valeur nette à la clôture se rapportent principalement aux filiales britanniques (534 millions de francs, soit 63,9 millions de livres) et à l'ensemble Moter (152 millions de francs).

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

► Les immobilisations corporelles nettes s'analysent comme suit :

En millions de francs	1994		1993	
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	868	(55)	813	813
Constructions	1 544	(567)	977	1 034
Instal. Techniques, Matériels	4 803	(3 359)	1 444	1 478
Agencements et autres	2 826	(1 971)	855	846
Immobilisations concédées	474	(12)	462	374
Immobilisations en cours	107		107	173
	10 622	(5 964)	4 658	4 718

Investissements de l'exercice

En millions de francs	1994	1993
Terrains	26	16
Constructions	76	65
Instal. Techniques, Matériels	656	647
Agencements et autres	397	307
Immobilisations concédées	117	69
Immobilisations en cours	(4)	14
	1 268	1 118
Immobilisations incorporelles (cf. Note 3)	92	88
Total des investissements	1 360	1 206

Par ailleurs, les désinvestissements de l'exercice ont représenté 226 millions de francs en valeur nette comptable et ont concerné principalement le matériel d'exploitation.

Analyse des immobilisations corporelles par secteur d'activité

En millions de francs	1994		1993	
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur nette
Entreprise Générale	5 310	(2 800)	2 510	2 459
Routes	2 807	(1 750)	1 057	1 062
Travaux d'Équipements Industriels et Techniques	562	(359)	203	221
Allemagne	1 943	(1 055)	888	976
	10 622	(5 964)	4 658	4 718

6 - TITRES DE PARTICIPATION

► Les titres de participation des sociétés non consolidées comprennent des titres de sociétés cotées pour une valeur nette de 1 133 millions de francs. Ceux-ci comprennent notamment des actions de la Compagnie de Saint-Gobain pour 1 023 millions de francs dont la valeur boursière au 31 décembre représentait 1 437 millions de francs.

Les investissements financiers de l'exercice ont représenté un montant total de 316 millions de francs. Outre les opérations réalisées dans le cadre de la gestion des grandes lignes du portefeuille, ils incluent l'acquisition des titres des principales sociétés consolidées dans l'exercice (Controlmatic, Klee).

7 - TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

► Les principales données financières relatives aux sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

En millions de francs	1994		1993	
	Total	dont Cofiroute	Total	dont Cofiroute
Chiffre d'affaires *	4 101	3 359	3 752	3 092
Capitaux propres	2 604	2 514	2 285	2 197
Part du Groupe dans les capitaux propres	796	754	696	657
Résultat net	584	552	506	475
Part du Groupe dans le résultat net	184	171	161	147

* non intégré dans le chiffre d'affaires du Groupe

L'évolution de la valeur des titres mis en équivalence s'analyse comme suit :

En millions de francs	
Valeur au 1^{er} janvier 1994	696
Part du Groupe dans les résultats de l'exercice	184
Dividendes distribués	(86)
Variations de périmètre	2
Valeur au 31 décembre 1994	796

8 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

► Cette rubrique s'analyse ainsi :

En millions de francs	1994	1993
Créances financières nettes à long terme	310	279
Dépôts et cautionnements	113	114
Autres titres immobilisés nets	50	56
	473	449

Les créances financières concernent principalement des prêts consentis à des filiales non consolidées.

9 - CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

► Les charges à répartir sur plusieurs exercices sont constituées pour l'essentiel :

- de frais d'installations de chantiers dont l'amortissement est étalé sur la durée d'exécution des travaux.
- des préloyers relatifs au financement par crédit-bail du siège social de Rueil 2000 qui sont amortis sur la durée des contrats.

10 - STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

► Ce poste concerne essentiellement les chantiers pour lesquels le Groupe applique la méthode de l'achèvement dans le secteur Travaux d'Équipements Industriels et Techniques. Il comprend également les encours immobiliers relatifs aux projets de Berlin et notamment les projets Lindencorso et Anthropolis dont l'achèvement est prévu à partir de la fin 1995.

Le poste "stocks et travaux en cours" s'analyse comme suit :

En millions de francs	1994	1993
Encours sur programmes immobiliers	1 236	837
Autres chantiers à l'achèvement	3 751	4 227
Autres valeurs d'exploitation	773	894
Provisions pour dépréciation	(220)	(162)
	5 540	5 796

11 - BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

► Le besoin en fonds de roulement évolue de la façon suivante :

En millions de francs	1994	1993	Variations
Stocks et travaux en cours	5 540	5 796	(256)
Clients et comptes rattachés	13 988	12 748	1 240
Autres débiteurs	3 823	4 788	(965)
(I)	23 351	23 332	19
Avances et acomptes reçus	5 421	6 428	(1 007)
Fournisseurs et comptes rattachés	9 838	8 898	940
Autres créanciers	8 318	8 187	131
(II)	23 577	23 513	64
Besoin en fonds de roulement (I-II)	(226)	(181)	(45)

12 - VALEURS MOBILIÈRES ET AUTRES CRÉANCES FINANCIÈRES A COURT TERME

► L'analyse des titres de placement, valeurs mobilières et autres créances financières à court terme est la suivante :

En millions de francs	1994	1993
Titres de placement	408	399
Autres valeurs mobilières de placement	2 754	2 465
Autres créances financières à court terme	953	692
	4 115	3 556

Les titres de placement représentent le portefeuille d'actions Compagnie Générale des Eaux détenu par le Groupe, dont la valeur boursière à la clôture de l'exercice s'élevait à 411 millions de francs.

Le poste "Valeurs mobilières de placement" est composé pour l'essentiel de titres de créances négociables, parts de fonds communs de placement ou de SICAV.

Leur évaluation suivant les cours de Bourse au 31 décembre 1994 ne fait pas apparaître de différences significatives par rapport à la valeur nette comptable figurant à l'actif du bilan.

13 - INTÉRÊTS MINORITAIRES

► Au cours de l'exercice, les intérêts minoritaires ont évolué comme suit :

En millions de francs	1994	1993
Valeur au 1^{er} janvier 1994	39	38
Part des minoritaires sur les résultats de l'exercice	23	1
Variations de périmètre, dividendes distribués et divers	18	
Valeur au 31 décembre 1994	80	39

Pour les sociétés dont les capitaux, y compris le résultat de l'exercice, sont négatifs, le Groupe a pris en charge la quote-part des capitaux propres incombant aux minoritaires.

14 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

► Au cours de l'exercice, les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit :

En millions de francs	Solde initial	Dotations	Reprises	Autres variations	Solde final
• Risques d'exploitation	3 503	1 784	(1 567)	98	3 818
dont :					
Compléments de retraites	523	139	(60)	21	623
Service après-vente	913	418	(350)	(55)	926
Pertes à terminaison	394	308	(347)	47	402
Autres risques sur chantiers	1 673	919	(810)	85	1 867
• Risques financiers	229	36	(108)	(56)	101
• Autres provisions pour risques	1 517	562	(903)	176	1 352
	5 249	2 382	(2 578)	218	5 271

Les "autres variations" intègrent notamment l'incidence des variations de périmètre pour 234 millions de francs, dont 175 millions de francs au titre de l'entrée des sociétés allemandes Controlmatic et Klee.

Le poste "autres provisions pour risques" concerne des provisions destinées à couvrir, d'une part des risques de caractère exceptionnel, notamment des coûts de restructurations, des mises en jeu abusives de cautions, des risques en matière d'écarts d'acquisition, et d'autre part des aléas positifs pris en compte par certaines filiales pour la détermination de pertes à terminaison sur grands chantiers.

15 - POSITION FINANCIÈRE DU GROUPE

► Après avoir été en position d'endettement net jusqu'en fin d'année 1993, le Groupe SGE présente pour la première fois une trésorerie excédentaire de 394 millions de francs qui s'analyse de la manière suivante :

En millions de francs	1994	1993
Emprunts participatifs - Part à + 1 an	(300)	(320)
Emprunts obligataires - Part à + 1 an	(111)	(115)
Autres emprunts et dettes financières	(2 213)	(1 906)
Divers - Part à + 1 an	(2 624)	(2 341)
Part à - 1 an des dettes financières		
à long terme	(794)	(1 034)
Endettement financier brut	(3 418)	(3 375)
Découverts bancaires et autres dettes financières à -1 an	(1 483)	(2 136)
Valeurs mobilières de placement et autres créances financières à court terme	4 115	3 556
Disponibilités	1 180	1 268
Trésorerie nette	3 812	2 688
Position financière nette	394	(687)

L'endettement financier prend en compte l'endettement lié aux développements immobiliers effectués par le Groupe à Berlin, pour un montant légèrement supérieur à 1 milliard de francs à fin 1994.

Dans le montant de l'endettement brut, les ressources à taux fixes ou plafonnées au moyen d'instruments de couverture (Swaps et instruments associés) représentent environ 1,8 milliard de francs à un taux moyen voisin de 7,3 % en 1994, contre 8,85 % en 1993.

S'agissant de la partie à taux variable, les taux d'intérêts pratiqués sont généralement indexés sur le marché monétaire.

Le poste "Découverts bancaires et autres dettes financières à moins d'un an" inclut le montant de billets de trésorerie émis par la Société Mère SGE pour 80 millions de francs au 31 décembre 1994.

Endettement en devises

L'endettement en devises comprend principalement des dettes financières en deutschmark pour 670 millions de francs et en livres sterling pour 690 millions de francs.

Il s'agit, pour l'essentiel, de dettes souscrites par les filiales étrangères, sans risque de change.

Echéancier des dettes financières à plus d'un an

En millions de francs	
Echéances à plus d'un an et à 2 ans au plus	115
Echéances à plus de 2 ans et 5 ans au plus	1 645
Echéances à plus de 5 ans	776
Echéances non définies	88
	2 624

Dettes garanties par des sûretés réelles

Au 31 décembre 1994, les dettes financières couvertes par des sûretés s'élevaient à :

En millions de francs	1994	1993
Emprunts obligataires	91	97
Emprunts auprès des établissements de crédit	758	542
Emprunts divers	11	19
	860	658

16 - CHIFFRE D'AFFAIRES

► Le chiffre d'affaires consolidé exclut, d'une part, certains produits accessoires reclassés en autres produits (cf. Note 17) et, d'autre part, les prestations aux sociétés en participation non consolidées.

En outre, en application de la méthode de consolidation "semi-proportionnelle" décrite dans la Note 1, le chiffre d'affaires consolidé intègre la quote-part du Groupe dans le chiffre d'affaires des sociétés en participation.

Par ailleurs, l'évolution du chiffre d'affaires prend également en compte l'effet des variations de périmètre (cf. Note 2) et de cours de change.

A structure comparable et après correction des variations de change, celle-ci ressort à + 1,8 %, s'analysant comme suit :

	1994	1993
Chiffre d'affaires de l'exercice	45 807	43 271
dont :		
Chiffre d'affaires des sociétés entrantes	(1 834)	
Chiffre d'affaires des sociétés sortantes		(130)
Impact des variations de change		39
Chiffre d'affaires à périmètre et méthodes comparables	43 973	43 180

Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité et zones géographiques

En millions de francs	Zones géographiques				
Secteurs d'activité	France	Europe	Autres	Total	%
Entreprise Générale	11 873	5 685	4 479	22 037	48 %
Routes	9 057	208	94	9 359	20 %
Travaux d'Equipements					
Industriels et Techniques	4 939	426	144	5 509	12 %
Allemagne	2	9 195	34	9 231	20 %
Ventes internes	(320)	(9)		(329)	-1 %
	25 551	15 505	4 751	45 807	100 %
	56 %	34 %	10 %	100 %	

La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger représente 20 256 millions de francs et progresse à 44,2 % du chiffre d'affaires total (42,6 % en 1993).

17 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En millions de francs	1994	1993
Quote-Part de résultat sur opérations en commun	141	38
Transferts de charges	215	210
Autres produits et prestations diverses	1 766	1 522
Revenus de la gestion immobilière	49	42
	2 171	1 812

Le poste "Prestations diverses" concerne les produits non directement liés à l'activité tels que : location de matériels, ventes de marchandises, prestations de bureaux d'études, honoraires de direction de chantier, etc ...

Les transferts de charges concernent uniquement les charges à répartir constatées dans l'exercice (cf. Note 9).

18 - CHARGES D'EXPLOITATION

► Elles comprennent les éléments suivants :

En millions de francs	1994	1993
Achats consommés	12 995	12 290
Services extérieurs	17 060	15 671
Frais de personnel	13 190	12 924
Autres charges	2 415	2 421
	45 660	43 306

Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation

► Les dotations aux comptes d'amortissements s'analysent ainsi :

En millions de francs	1994	1993
Amortissements :		
Immobilisations incorporelles	26	26
Immobilisations corporelles	1 173	1 209
Charges à répartir	249	108
Amortissements de caducité	11	9
	1 459	1 352
Provisions :		
Dépréciations d'actifs	147	170
Risques et charges d'exploitation	217	(284)
	364	(114)
	1 823	1 238

19 - RÉSULTAT FINANCIER

► Il se décompose ainsi :

En millions de francs	1994	1993
Frais financiers nets	(81)	(156)
Dividendes reçus	82	87
Résultat sur cessions de titres		191
Résultat de change	(8)	30
Provisions financières	(50)	(109)
Divers	(14)	12
	(71)	55

Le résultat financier de l'exercice 1993 prenait en compte des plus-values réalisées sur la cession de titres de l'activité de portefeuille.

Par ailleurs, la diminution des frais financiers nets résulte à la fois de la baisse des taux d'intérêt à court terme et du désendettement du Groupe, dû notamment à l'augmentation de capital de la Société Mère.

20 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

► Il se décompose ainsi :

En millions de francs	1994	1993
Résultat sur cessions	5	80
Charges et produits exceptionnels nets	(456)	(472)
Variation nette des provisions exceptionnelles	340	113
	(111)	(279)

Le résultat exceptionnel de l'exercice comprend pour l'essentiel des compléments de charges de restructuration pour un montant de 151 millions de francs contre 268 millions de francs en 1993.

Il intègre également pour 31 millions de francs l'incidence positive sur les capitaux propres à l'ouverture du changement de méthode de dégagement du résultat des filiales allemandes de bâtiment et travaux routiers (Note 1.8).

Par ailleurs, le produit à recevoir d'autres sociétés du Groupe de la Compagnie Générale des Eaux dans le

cadre de l'intégration fiscale mise en place en 1992 en Grande-Bretagne représente en 1994 un montant de 59 millions de francs (57 millions de francs en 1993).

21 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

► La charge s'analyse de la façon suivante :

En millions de francs	1994	1993
Impôts courants	(53)	(39)
Impôts différés	29	(3)
	(24)	(42)

Le poste "impôts courants" concerne essentiellement les filiales et les établissements du Groupe à l'étranger. Au 31 décembre 1994, le solde net des impôts différés constitue un actif de 6 millions de francs.

22 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

En millions de francs	Engagements donnés	
	1994	1993
Avals, cautions et garanties	14 446	13 322
Régimes de retraites complémentaires	586	568
Indemnités de départ en retraite	252	237
Garanties solidaires des associés de sociétés de personnes non consolidées	1 017	1 438
Autres engagements	237	292
	16 538	15 857

► Les cautions données à l'occasion des grands contrats, qui représentent la plus grande part du poste "Avals, cautions et garanties" et couvrent notamment les avances reçues et les garanties de bonne fin d'exécution des travaux, expliquent l'importance du montant des engagements donnés.

Les engagements reçus, qui comprennent essentiellement des sûretés personnelles (cautions, garanties), représentent 1 417 millions de francs au 31 décembre 1994 (1 256 millions de francs au 31 décembre 1993).

23 - ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL

► Les investissements financés par voie de crédit-bail représentent au 31 décembre 1994 un montant cumulé de 1 119 millions de francs.

Les redevances restant dues au titre de ces différents contrats s'élèvent à 1 474 millions de francs, dont 975 millions de francs pour la part en capital.

Le règlement de ces redevances se déroulera selon l'échéancier suivant :

En millions de francs	
Redevances dues à moins d'un an	150
entre 2 et 5 ans	467
au-delà de 5 ans	857

24 - GESTION DE LA DETTE FINANCIÈRE ET DES ENCOURS DE CRÉDIT-BAIL

► Les instruments financiers utilisés par le Groupe, dans le cadre de sa politique de financement et de la gestion du risque de taux, sont constitués principalement de contrats de swaps et d'instruments d'assurance de taux. Les accords de swaps, qui couvrent à la fois les dettes financières et de crédit-bails, représentaient, à la clôture de l'exercice, un encours global d'environ 1,2 milliard de francs dont les échéances se répartissent entre 2 et 7 ans.

25 - EFFECTIFS

► L'effectif moyen pondéré des sociétés consolidées ressort à :

	1994	1993
Cadres	4 999	5 029
Agents de maîtrise	5 588	6 363
Employés	10 067	8 477
Ouvriers	42 712	43 204
	63 366	63 073

Les frais de personnel sont mentionnés en Note 18.

* A l'issue d'une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire effectués en mai 1995, le taux de détention du Groupe SGE dans Sogea a été porté à 100 %.

	Méthode de consolidation	% Intérêt Groupe
3/ Travaux d'Équipements Industriels et Techniques		
SAUNIER DUVAL ELECTRICITÉ	IG	100,00
CONTROLMATIC GmbH (Allemagne)	IG	100,00
ELECTRO NAVALE	IG	100,00
SELT	IG	100,00
TOUTE LA TÉLÉPHONIE MODERNE	IG	99,70
TUNZINI		
WANNER	IG	100,00
TUNZINI PROTECTION INCENDIE	IG	100,00
TUNZINI THERMIQUE ENVIRONNEMENT	IG	100,00
ITASA (Espagne)	IG	83,86
FROMONT	IG	100,00
SGBC (La Réunion)	IG	91,00
LEFORT FRANCHETEAU		
SAGA ENTREPRISE	IG	100,00
SONEX	IG	100,00

	Méthode de consolidation	% Intérêt Groupe
4/ Allemagne		
G+H MONTAGE	IG	100,00
ISOLIERUNGEN LEIPZIG	IG	100,00
G+H BRÜNN (Autriche)	IG	100,00
SCHUH	IG	100,00
KITSON'S INSULATION		
CONTRACT (Grande-Bretagne)	IG	100,00
L+V ISOLATIE (Pays-Bas)	IG	100,00
NICKEL		
DECHOW	IG	100,00
THÜRINGER LÜFTUNGS UND KLIMATECHNIK	IG	100,00
SGE OLYMPIA BAU UNION		
VBU	IG	100,00
STRASSENBAU WEIMAR	IG	100,00
STRASSENBAU POSTDAM	IG	100,00
MLTU	IG	100,00
ERD-, TIEF-UND WASSERBAU	IG	100,00
ELKAWE TRANSPORT	IG	51,00
KLEE KG		
EHRENFELS KG	IG	63,92
KLEE EHRENFELS MAINTENANCE GmbH	IG	63,92
SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES		
LINDENCORSO GRUNDSTÜCK GmbH	IP	50,00
ANTHROPOLIS Gbr	IP	50,00
WARTBERLIN Gbr	IP	75,00
EPE ET CO FRIEDRICHSTADT PASSAGEN KG	ME	25,00

IG : Intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

ME : Mise en équivalence

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1994

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société Générale d'Entreprises, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,

- la vérification des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion,

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1994.

1- OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés, en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

2- VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Paris, le 15 mai 1995

Les Commissaires aux Comptes

Bernard MONTAGNE, André AMIC et Associés
DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

SALUSTRO REYDEL

Bernard MONTAGNE

Michel BOUSQUET

Bernard CATTENOZ

Benoît LEBRUN

COMPTES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

BILAN

En milliers de francs

ACTIF	Notes	1994	1993
Immobilisations incorporelles	2	41 255	41 636
Immobilisations corporelles	2	88 122	94 543
Immobilisations financières	3/8/9	8 031 313	7 519 393
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4	28 008	30 245
Total actif immobilisé		8 188 698	7 685 817
Clients et comptes rattachés	8/9	31 762	37 742
Autres débiteurs	8/9	498 499	467 674
Valeurs mobilières de placement	7	1 918 489	1 355 002
Disponibilités	7	243 438	100 609
Charges constatées d'avance	8	9 369	4 190
Total actif circulant		2 701 557	1 965 217
Ecarts de conversion Actif		11 412	2 694
TOTAL DE L'ACTIF		10 901 667	9 653 728

En milliers de francs

PASSIF	Notes	1994	1993
Capital		2 481 818	2 086 187
Primes d'émission, de fusion, d'apport		811 923	243 609
Réserve légale		156 302	147 664
Réserves réglementées		202 607	122 449
Report à nouveau		164 534	203 267
Résultat de l'exercice		315 035	172 780
Provisions réglementées		2 633	1 471
Capitaux propres	5	4 134 852	2 977 427
Provisions pour risques et charges	6	492 568	689 112
Dettes financières	7/8/9	5 987 508	5 738 883
Autres dettes	8/9	265 412	242 005
Produits constatés d'avance	8	1 178	2 205
Total dettes		6 254 098	5 983 093
Ecarts de conversion Passif		20 149	4 096
TOTAL DU PASSIF		10 901 667	9 653 728

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers de francs

	Notes	1994	1993
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires	11	128 644	129 890
Reprises sur provisions et transferts de charges		75 478	145 225 ⁽¹⁾
Autres produits d'exploitation		164 802	159 975
		368 924	435 090
Charges d'exploitation			
Autres achats et charges externes		(132 496)	(155 375)
Impôts et taxes		(9 693)	(10 003)
Salaires et charges sociales		(58 792)	(56 688)
Dotations aux amortissements		(12 028)	(12 420)
Dotations aux provisions		(1 424)	(1 035)
Autres charges d'exploitation		(69 119)	(114 538)
		(283 552)	(350 059)
Quote-part de résultats sur opérations faites en commun		39 762	(3 106)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	12	125 134	81 925

En milliers de francs

	Notes	1994	1993
Produits financiers			
De participations		446 949	346 224
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		92 535	105 554
Autres intérêts et produits assimilés		73 562	90 528
Reprises sur provisions et transferts de charges		26 154	272 573
Différences positives de change		363	1 654
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		26 340	27 385
		665 903	843 918
Charges financières			
Dotations aux amortissements et aux provisions		(23 922)	(60 125)
Intérêts et charges assimilés		(358 846)	(393 629)
Différence négative de change		(622)	(6 170)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		(30 346)	(1 877)
		(413 736)	(461 801)
RÉSULTAT FINANCIER	13	252 167	382 117
RÉSULTAT COURANT		377 301	464 042
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		12 806	34 132
Sur opérations en capital		12 430	2 001 542
Reprise sur provisions et transferts de charges		307 377	100 161 ⁽¹⁾
		332 613	2 135 835
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		(169 037)	(98 935)
Sur opérations en capital		(30 146)	(2 198 981)
Dotations aux amortissements et provisions		(195 578)	(109 343)
		(394 761)	(2 407 259)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	14	(62 148)	(271 424)
Impôt sur les bénéfices	15	(118)	(19 838)
RÉSULTAT NET		315 035	172 780

(1) A des fins de comparabilité des exercices, une reprise de provision pour risques sur chantiers de 88 millions de francs, incluse dans le résultat exceptionnel dans les comptes publiés en 1993, a été reclassée ici en résultat d'exploitation.

TABLEAU DE FINANCEMENT

En milliers de francs

	1994	1993
RESSOURCES		
Résultat net	315 035	172 780
Dotations nettes aux amortissements	9 791	12 420
Dotations nettes aux provisions	(187 521)	(346 084)
Marge brute d'autofinancement	137 305	(160 884)
Résultat des cessions d'actifs	16 265	197 439
Capacité d'autofinancement	153 570	36 555
Cessions d'actifs	12 430	2 001 542
Augmentation de capital	963 944	192 828
Augmentation des dettes à plus d'un an	7 906	722 308
I - TOTAL	1 137 850	2 953 233
EMPLOIS		
Investissements		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 384	6 213
Acquisition de titres de participation	2 205 330	1 349 546
	2 209 714	1 355 759
Autres emplois		
Diminution des dettes à plus d'un an	256 551	88 328
Variation des autres immobilisations financières	(1 658 242)	1 875 064
Dividendes distribués	122 717	119 873
	(1 278 974)	2 083 265
II - TOTAL	930 740	3 439 024
I - II - Variation nette du fonds de roulement	207 110	(485 791)
Diminution du besoin en fonds de roulement	(1 938)	(256 937)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	209 048	(228 854)

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

► Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

1.1 - Immobilisations incorporelles

► Les logiciels inscrits dans la rubrique "Concessions, licences" sont amortis sur 2 ans sauf cas particuliers. Les droits incorporels afférents au contrat de crédit-bail immobilier relatif au Siège de SGE à Rueil 2000 sont amortis sur 30 ans à compter du 1^{er} octobre 1992. L'amortissement correspondant figure dans les capitaux propres sous la rubrique "provisions réglementées".

1.2 - Immobilisations corporelles

► Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif sur la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisations :

Constructions	30 ans
Autres immobilisations corporelles	de 3 à 10 ans

1.3 - Titres de participation

► Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est déterminée à partir de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, quote-part rectifiée le cas échéant pour tenir compte de la valeur boursière des titres ou des perspectives de développement et de résultat des sociétés concernées.

1.4 - Sociétés en participation

► La Société Générale d'Entreprises, société holding du Groupe, étant restée gérante de quelques sociétés en participation, elle intègre à 100 % les éléments du bilan et du compte de résultat de celles-ci.

1.5 - Créances clients et comptes rattachés

► Les créances clients sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de non recouvrement de ces créances.

1.6 - Créances et dettes en devises

► Les dettes et créances libellées en devises sont valorisées au cours de clôture de l'exercice ou à celui de la couverture qui leur est affectée. Les différences résultant de cette conversion sont portées au bilan dans les comptes "écarts de conversion". Les pertes latentes sont couvertes par des provisions pour risques, sauf dispositions particulières prévues par le plan comptable.

1.7 - Valeurs mobilières de placement

► Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciées en fonction de leur dernière valeur liquidative en fin d'exercice.

1.8 - Provisions pour risques et charges

► La SGE constitue des provisions pour couvrir des risques de caractère exceptionnel, notamment des risques financiers sur filiales et des aléas positifs pris en comptes pour la détermination de pertes à terminaison sur grands chantiers par certaines filiales.

1.9 - Engagements de retraites

► Les engagements de la Société portant sur des retraites complémentaires attribuées à certains membres du personnel font l'objet d'une provision inscrite au bilan pour la partie de ces engagements concernant les bénéficiaires retraités. Le montant des indemnités de départ en retraite du personnel actif, déterminées suivant les règles de la Convention Collective des Travaux Publics, figure en "Engagements hors bilan".

2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En millions de francs				
Valeurs brutes	1993	Acqui- sitions	Cessions	1994
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences.	2,0		(0,1)	1,9
Droits incorporels	40,5	0,1		40,6
	42,5	0,1	(0,1)	42,5
Immobilisations corporelles				
Terrains	25,0		(0,8)	24,2
Constructions	58,0	0,5	(1,0)	57,5
Autres immobilisations corporelles	37,4	3,9	(0,2)	41,1
Avances et acomptes	0,1		(0,1)	0,0
	120,5	4,4	(2,1)	122,8

► Les droits incorporels résultent du rachat du contrat de crédit-bail finançant le siège social de la SGE.

En millions de francs				
Amortissements	1993	Dotations	Reprises	1994
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences.	0,9	0,5	(0,2)	1,2
	0,9	0,5	(0,2)	1,2
Immobilisations corporelles				
Terrains	1,2	0,2		1,4
Constructions	16,9	4,3	(0,4)	20,8
Autres immobilisations corporelles	7,9	4,8	(0,2)	12,5
	26,0	9,3	(0,6)	34,7

3 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En millions de francs				
Valeurs brutes	1993	Augmen- tation	Diminu- tion	1994
Titres de participation	4 192,6	2 205,3	(25,1)	6 372,8
Créances rattachées à des participations	3 396,3	234,5	(1 894,2)	1 736,6
Autres titres immobilisés	30,3		(2,2)	28,1
Prêts	8,9	0,8	(1,4)	8,3
Autres immobilisations financières	27,0	0,4	(0,6)	26,8
	7 655,1	2 441,0	(1 923,5)	8 172,6

► L'augmentation du poste "titres de participation" concerne :

- Les augmentations de capital consenties aux filiales dans l'exercice, notamment une augmentation de capital de Socofreg de 1 706 millions de francs par capitalisation d'une avance consentie antérieurement.
- Les acquisitions de titres réalisées dans le cadre de la gestion des grandes lignes de portefeuille (Compagnie de Saint Gobain pour l'essentiel).

Le poste créances rattachées à des participations comprend les avances capitalisables et les prêts accordés par la SGE à ses filiales.

En millions de francs				
Provisions	1993	Dotations	Reprises	1994
Titres de participation	46,3	0,9	(5,3)	41,9
Créances rattachées à des participations	61,6	12,4		74,0
Autres titres immobilisés	27,1		(2,3)	24,8
Prêts	0,5		(0,1)	0,4
Autres immobilisations financières	0,2			0,2
	135,7	13,3	(7,7)	141,3

4 - CHARGES À RÉPARTIR

► Les charges à répartir sur plusieurs exercices correspondent pour l'essentiel aux préloyers du contrat de crédit-bail relatif au siège social, et amortis sur la durée de celui-ci.

5 - CAPITAUX PROPRES

En millions de francs					
		Augmentation de capital et primes d'émission, dotations aux provisions réglementées	Affectation du résultat de l'exercice 1993	Résultat de l'exercice 1994	31/12/1994
Capital	2 086,2	395,6			2 481,8
Primes liées au capital	243,6	568,4			812,0
Réserve légale	147,7		8,6		156,3
Réserves réglementées	122,3		80,3		202,6
Report à nouveau	203,3		(38,8)		164,5
Résultat de l'exercice	172,8		(172,8)	315,0	315,0
Provisions réglementées	1,5	1,1			2,6
	2 977,4	965,1	(122,7)	315,0	4 134,8

► Les augmentations de capital souscrites en numéraire à la suite de la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 mars 1994 (851 millions de francs) et à la suite du réinvestissement du dividende et de levées d'options de souscription sur actions ont représenté au total un montant net de frais de 964 millions de francs pour 4 654 484 actions.

Au 31 décembre 1994, le capital social était constitué de 29 197 859 actions de 85 francs.

La réserve spéciale des plus-values à long terme se répartit entre deux postes :

- La réserve légale, dont une partie des dotations a été assimilée à des dotations à la réserve spéciale des plus-values à long terme pour les montants suivants au 31 décembre 1994, détaillés par taux d'imposition :

En millions de francs

15 %	89,1
18 %	36,4
19 %	16,4
25 %	0,6
	142,5

- Les réserves réglementées, dont le solde au 31 décembre 1994 se décompose, par taux d'imposition, de la façon suivante :

En millions de francs

10 %	22,6
15 %	21,9
18 %	112,7
19 %	41,6
25 %	3,8
	202,6

6 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En millions de francs	1993	Dotations	Reprises	1994
Engagements de retraites	26,3			26,3
Risques sur filiales	466,7	120,0	294,2	292,5
Autres risques et charges	196,1	65,9	88,3	173,7
	689,1	185,9	382,5	492,5

- Le poste "Risques sur filiales" concerne des provisions destinées à couvrir des risques liés à des coûts de restructuration, de désengagement et à des aléas positifs pris en compte par certaines filiales pour la détermination de pertes à terminaison sur grands chantiers, dans le cadre des engagements pris par la SGE à leur égard.

7 - ENDETTEMENT FINANCIER NET

En millions de francs	1994	1993
Emprunts participatifs - Part à + 1 an	300,0	320,0
Emprunts obligataires - Part à + 1 an	11,3	15,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	550,0	558,1
Autres emprunts et dettes financières divers - Part à + 1 an	57,7	274,5
	919,0	1 167,6
Part à - 1 an des dettes financières à long terme	44,6	80,7
Endettement financier à long terme	963,6	1 248,3
Découverts bancaires et billets de trésorerie	145,2	622,6
Comptes courants de trésorerie filiales	4 878,6	3 868,0
Valeurs mobilières de placement et autres créances financières à court terme	(1 918,5)	(1 355,0)
Disponibilités	(243,4)	(100,6)
Trésorerie nette	2 861,9	3 035,0
Endettement financier net	3 825,5	4 283,3

► Le poste "Emprunts et dettes financières divers" comprend, à hauteur de 4 879 millions de francs en 1994, les avances en comptes courants faites par les filiales dans le cadre de la gestion centralisée de la trésorerie du Groupe, ainsi que des billets de trésorerie émis par la SGE (80 millions de francs au 31 décembre 1994). Les valeurs mobilières de placement sont composées, pour l'essentiel, de SICAV, et de certificats de dépôts. Leur valeur boursière à la clôture était très proche du prix de revient.

8 - ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

En millions de francs	Montant brut	Dont :	
		à moins d'un an	à plus d'un an
CRÉANCES			
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1 736,6	50,5	1 686,1
Prêts	8,3	1,1	7,2
Autres créances financières	26,8	0,5	26,3
Actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	34,0	34,0	
Autres débiteurs	541,6	502,7	38,9
Charges constatées d'avance	9,4	8,9	0,5
	2 356,7	597,7	1 759,0

► Les provisions sur actif immobilisé sont détaillées dans la Note 3. Par ailleurs, les provisions sur actif circulant s'analysent comme suit :

En millions de francs	1993	Dotations	Reprises	1994
Clients	2,6	0,5	0,8	2,3
Autres débiteurs	24,5	18,6		43,1
	27,1	19,1	0,8	45,4

En millions de francs	Montant brut	Dont :	
		à moins d'un an	à plus d'un an
DETTES			
Dettes financières			
Emprunts participatifs ⁽¹⁾	320,9	20,9	300,0
Autres emprunts obligataires	15,7	4,4	11,3
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	634,6	84,5	550,1
Emprunts et dettes financières divers ⁽²⁾	5 016,2	4 958,6	57,6
Autres dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87,2	87,2	
Dettes fiscales et sociales	14,2	14,2	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,7	0,7	
Autres dettes	163,4	163,4	
Produits constatés d'avance	1,2	0,8	0,4
	6 254,1	5 334,7	919,4

(1) La part à plus d'un an concerne un emprunt participatif à échéance 2003.

(2) Voir Note 7.

9 - ENTREPRISES LIÉES

En millions de francs	Sociétés consolidées	Autres sociétés du Groupe
ACTIF		
Actif immobilisé		
Titres de participations	4 978,9	1 393,9
Créances rattachées à des participations	1 471,0	265,6
Autres immobilisations financières		0,2
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés	15,4	18,6
Autres débiteurs	368,5	78,9
PASSIF		
Dettes financières		
Emprunts et dettes financières divers	4 839,7	95,5
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10,4	0,6
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,1	
Autres dettes	0,2	31,9

10 - ENGAGEMENTS DONNÉS HORS BILAN

Engagements financiers

En millions de francs	1994	1993
Avals et cautions	5 447,4	3 905,8
Indemnités de départ en retraite	4,1	3,3
Engagements liés à la responsabilité d'associé de SNC ou SCS	7 490,2	6 837,7
	12 971,7	10 746,8

► Les garanties qui sont données par la SGE à des établissements financiers ou à des clients pour le compte de ses filiales, représentent 4,7 milliards de francs inclus dans le montant des avals et cautions.

Engagements de crédit-bail

En millions de francs

Redevances payées	
• de l'exercice	44,4
• cumulées	112,2
Redevances restant à payer	
• jusqu'à 1 an	44,6
• de 2 ans à 5 ans	184,4
• à + 5 ans	415,2
Total à payer	644,2
Prix d'achat résiduel	70,4

► Ces engagements concernent principalement le contrat de crédit-bail relatif au siège social de la SGE à Reuil-Malmaison.

Engagements liés à l'utilisation d'instruments financiers

► La SGE, dans le cadre de sa gestion centralisée du risque de taux, intervient principalement par le biais de contrats de swaps et d'instruments d'assurance de taux. Les accords de swaps représentaient à la clôture de l'exercice un encours global, couvrant à la fois les dettes financières et de crédits-bails, d'environ 1,2 milliard de francs dont les échéances se répartissent entre 2 et 7 ans.

11 - CHIFFRE D'AFFAIRES

► Le chiffre d'affaires comprend les refacturations aux filiales des prestations de services rendues par la SGE.

Répartition par zone géographique

En millions de francs	1994	1993
France	128,6	125,8
Etranger	-	4,1
	128,6	129,9

12 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION

En millions de francs	1994	1993	Variation
Chiffre d'affaires	128,6	129,9	(1,3)
Autres produits d'exploitation	164,8	160,0	4,8
Charges d'exploitation externes	(270,1)	(336,6)	66,5
Amortissements	(12,0)	(12,4)	0,4
Provisions d'exploitation	74,0	144,1	(70,1)
Résultats sur opérations faites en commun	39,8	(3,1)	42,9
Résultat d'exploitation	125,1	81,9	43,2

► Le résultat d'exploitation de l'exercice 1994 intègre dans la rubrique "résultat sur opérations faites en commun", la quote-part revenant à la SGE des résultats du GIE Transmanche.

13 - RÉSULTAT FINANCIER

En millions de francs	1994	1993	Variation
Frais financiers nets	(196,7)	(169,7)	(27,0)
Résultat de change	(0,3)	(4,5)	4,2
Revenus du portefeuille	110,0	108,0	2,0
Résultats des SNC/SCS	336,9	235,8	101,1
Provisions financières	2,2	212,5	(210,3)
Résultat financier	252,1	382,1	(130,0)

► Les revenus du portefeuille comprennent le dividende de Cofiroute pour 72,7 millions de francs (63,9 millions de francs en 1993).

14 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En millions de francs	1994	1993	Variation
Résultat sur opérations en capital			
- Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5,3	2,9	2,4
- Cessions d'immobilisations financières	(21,6)	(200,4)	178,8
Résultat sur opérations de gestion	(156,2)	(64,8)	(91,4)
Provisions exceptionnelles	110,3	(9,1)	119,4
Résultat exceptionnel	(62,2)	(271,4)	209,2

15 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

► Au 31 décembre 1994, SGE a utilisé la totalité de son report déficitaire et des amortissements réputés différés constitués antérieurement.

16 - RÉMUNÉRATIONS ET EFFECTIFS

Rémunérations des dirigeants

► Le montant des rémunérations des dirigeants du Groupe SGE, y compris les jetons de présence versés aux administrateurs, s'est élevé à 19,1 millions de francs en 1994 contre 17,4 millions de francs en 1993.

Effectif moyen de la Société

	1994	1993
Ingénieurs et cadres	47	43
Autres collaborateurs	27	29
	74	72

17 - SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SGE

► La Compagnie Générale des Eaux
Société Anonyme au capital de 11 260 007 600 Frs
Siège Social : 52, Rue d'Anjou - 75984 PARIS Cedex 08
R.C.S PARIS B 780 129 961
intègre les comptes de la Société Générale d'Entreprises selon la méthode de l'intégration globale (pourcentage de détention au 31/12/1994 = 80,69 %).

18 - INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/1994

Les informations figurant dans ce tableau concernent exclusivement les comptes sociaux des filiales.

	Capital	Réserves report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la SGE	Montant des cautions et avals donnés par la SGE	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la SGE
				Brute	Nette					

En milliers de francs

A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS :

1) Filiales

(50 % au moins du capital détenu par la Société)

a) Valeurs françaises

COCHERY BOURDIN CHAUSSE SNC	755 000		100,00	755 000	755 000	162 944		3 920 632	79 794	
SOCOFREG SA	1 817 810	275 693	100,00	2 131 045	2 131 045	139 460			(19 344)	
VIAFRANCE SNC	390 000	207	100,00	390 207	390 207	62 353		2 499 390	64 075	
CAMPENON BERNARD SGE SNC	505 750	39 349	87,99	444 990	444 990		327 273	4 715 120	118 275	
SAUNIER DUVAL ÉLECTRICITÉ SCS	260 000	266	95,01	247 017	247 017	17 805		1 909 004	19 940	
LEFORT FRANCHETEAU SNC	62 939		100,00	67 418	67 418	15 531		101 567	26 768	
FREYSSINET INTERNATIONAL STUP SNC	22 000	23 375	99,98	56 143	56 143	2 576	2 573	16 771*	893	
TUNZINI SNC	149 000	2 112	100,00	149 000	149 000	9 059	1 200	1 122 283	39 822	
ORNEM SA	23 190	(35 147)	100,00	33 289	0	50 691			(12 419)	

b) Valeurs étrangères

SGE DEUTSCHE HOLDING	108 675	(33 401)	100,00	308 079	308 079	569 061		43 188	(390)	
AMERY INTERNATIONAL	608		100,00	54 322	54 322	144 578	655 500		(10 000)	

2) Participations

(10 à 50 % du capital détenu par la Société)

COFIROUTE SA	1 014 629	946 720	30,88	376 851	376 851			3 358 976	552 395	72 696
GTIE S.A.	94 309	281 756	11,69	78 500	78 500			1 286 579	67 882	5 367
WANNER ISOFI SCS	100 000	(1 298)	30,63	30 625	30 625			913 510	2 995	

B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX :

1) Filiales non reprises au paragraphe A :

a) Filiales françaises (ensemble)	21 456	21 324
b) Filiales étrangères (ensemble)	6 283	0

2) Participations non reprises au paragraphe A :

a) Dans des sociétés françaises (ensemble)	1 247 807	1 222 036
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)	2 917	1 703

RÉSULTAT FINANCIER DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En milliers de francs

	1990	1991	1992	1993	1994
I - Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	1 999 448	1 999 448	2 037 846	2 086 187	2 481 818
b) Nombre d'actions ordinaires existantes ⁽¹⁾	23 522 912	23 522 912	23 974 657	24 543 375	29 197 859
c) Nombre maximal d'actions futures à créer par conversion d'obligations ⁽²⁾	3 987	0	0	0	0
II - Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	262 701	164 934	154 224	129 890	128 644
b) Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	204 968	143 645	399 186	(141 266)	157 092
c) Impôts sur les bénéfices	12 728	1 007	(2 906)	19 838	118
d) Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions ⁽³⁾	204 530	280 438	275 974	172 780	315 035
e) Résultat distribué	0	117 615	119 873	122 717	145 989 ⁽⁴⁾
III - Résultat par action (en francs)					
a) Résultats après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	8,17	6,06	16,77	(6,56)	5,38
b) Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	8,69	11,92	11,51	7,04	10,79
c) Dividende net attribué à chaque action	0	5	5	5	5
IV - Personnel					
a) Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	50	59	62	72	74
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	26 059	27 951	29 912	37 898	37 411
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	9 080	9 097	9 764	13 203	13 621

(1) Il n'existe pas d'action à dividende prioritaire sur la période considérée.

(2) Par ailleurs, les options consenties dans le cadre des plans de souscription d'actions autorisés par l'AGE du 30 juin 1988 et l'AGM du 18 juin 1993 mis en place par les Conseils d'Administration du 5 décembre 1991, du 6 novembre 1992, du 4 novembre 1993 et du 4 novembre 1994, non encore exercées représentent un total de 1 173 035 actions au 31 décembre 1994.

(3) Aucun montant n'est dû au titre de la participation des salariés pour les exercices considérés.

(4) Dividende de 5 F par action proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 Juin 1995.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE AU 31/12/1994

En millions de francs

Libellé	Nombre d'actions ou de parts	Valeur nette comptable
SOCOFREG	17 312 444	2 131,0
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	2 340 338	1 203,6
COCHERY BOURDIN CHAUSSÉ	7 549 999	755,0
CAMPENON BERNARD SGE	4 449 900	445,0
VIAFRANCE	3 899 998	390,2
COFIROUTE	1 253 377	376,9
SGE DEUTSCHE HOLDING	1	308,0
SAUNIER DUVAL ÉLECTRICITÉ - SDEL	2 470 170	247,0
TUNZINI	1 489 999	149,0
GTIE	36 763	78,5
LEFORT FRANCHETEAU	629 385	67,4
FREYSSINET INTERNATIONAL STUP	137 470	56,1
AMERY INTERNATIONAL	2 000	54,3
WANNER ISOFI	306 250	30,6
SNEL	689 794	18,0
ASCOP	14 250	8,0
SELT	20 250	2,0
THINET SUD	67 999	2,0
E.P.E & Co FRIEDRICHSTADT PASSAGEN	1	1,7
COMPAGNIE DU BTP	62 212	1,1
GOBTP	6 300	1,0
CONSORTIUM GRAND STADE	9 998	1,0
TUNZINI THERMIQUE ENVIRONNEMENT	8 000	0,8
COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ÉQUIPEMENT	7 000	0,6
PARKING VENDOME	1 114	0,6
GIMAT	6 250	0,6
Titres dont la valeur est inférieure à 0,5 million de francs.		4,3
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS NETS		6 334,3

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1994

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Générale d'Entreprises, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1994.

1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels, en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 15 mai 1995

Les Commissaires aux Comptes

Bernard MONTAGNE, André AMIC et Associés
DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

SALUSTRO REYDEL

Bernard MONTAGNE

Michel BOUSQUET

Bernard CATTENOZ

Benoît LEBRUN

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1994

Messieurs,

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous informons que le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention visée à l'article 101 de cette loi.

Paris, le 15 mai 1995

Les Commissaires aux Comptes

Bernard MONTAGNE, André AMIC et associés
DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

SALUSTRO REYDEL

Bernard MONTAGNE

Michel BOUSQUET

Bernard CATTENOZ

Benoît LEBRUN

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RELATIF À L'AUTORISATION D'ÉMETTRE DES VALEURS MOBILIÈRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 16 JUIN 1995

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes, et conformément aux dispositions de l'article 339-2 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons notre rapport sur le renouvellement de l'autorisation donnée à votre Conseil d'Administration, lors de l'Assemblée Générale Mixte du 7 mars 1994, d'émettre en une ou plusieurs fois des valeurs mobilières composées donnant droit par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon, à l'attribution d'actions.

STATUT DES AUTORISATIONS DONNÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 7 MARS 1994

Nous vous rappelons que lors de votre Assemblée Générale Mixte du 7 mars 1994 vous aviez autorisé votre Conseil d'Administration à procéder à l'émission d'actions et de divers types de valeurs mobilières. Votre Conseil a fait partiellement usage de cette autorisation et a décidé, dans sa séance du 7 mars 1994, au titre de la première résolution, d'augmenter le capital de votre société d'un montant nominal de 348 millions de francs par l'émission d'actions nouvelles, souscrites en numéraire, avec maintien du droit préférentiel de souscription.

En outre, l'autorisation d'émettre des valeurs mobilières composées donnée à votre Conseil d'Administration par l'Assemblée précitée, au titre de la cinquième résolution, est venue à expiration.

AUTORISATION DEMANDÉE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 16 JUIN 1995.

Votre Conseil vous propose, à la onzième résolution, de lui renouveler, pour une durée d'un an à compter de la présente Assemblée, l'autorisation d'émettre des valeurs mobilières composées.

Si vous acceptez cette résolution, votre Conseil d'Administration disposera alors d'un ensemble d'autorisations portant sur des opérations financières dont les principales caractéristiques et modalités d'utilisation sont décrites aux annexes 1 et 2.

RENONCIATION AU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

L'autorisation soumise à votre approbation comporte, pour certaines des opérations envisagées, renonciation à votre droit préférentiel de souscription.

Cette renonciation porte, en premier lieu, sur le droit de souscrire les titres lors de leur émission. Si votre Conseil d'Administration choisit de supprimer le droit préférentiel de souscription conformément à la faculté qui lui est offerte par la onzième résolution, votre Conseil d'Administration se réserve, en présence de cette renonciation, la possibilité de vous conférer pendant les quinze premiers jours de l'émission, un délai de priorité pour la souscription, dont il fixera les modalités.

La renonciation concerne, par ailleurs, le droit de souscrire les actions qui seront ultérieurement créées lors de l'attribution d'actions aux titulaires de valeurs mobilières composées.

CONDITIONS D'ÉMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES

Votre Conseil d'Administration vous indique la durée de validité de l'autorisation demandée ainsi que les caractéristiques générales des opérations envisagées. Il vous demande, ainsi que la loi l'y autorise, de lui déléguer les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser lesdites opérations et notamment de fixer le prix d'émission des valeurs mobilières composées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription donnant droit, par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon, à l'attribution d'actions dans la limite d'une augmentation de capital nominale maximale initialement fixée à 1 500 millions de francs, et ramenée à 1 152 millions de francs à la suite de l'augmentation de capital d'un montant nominal de 348 millions de francs intervenue en 1994.

Ce montant s'imputera sur la ou les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, à hauteur d'un montant nominal maximal de 1 152 millions de francs, en vertu de l'autorisation donnée à votre Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 7 mars 1994 dans sa première résolution.

En outre, nous vous rappelons que le plafond de 1 152 millions de francs s'applique également aux deuxième, troisième, et quatrième résolutions approuvées par l'Assemblée Générale Mixte du 7 mars 1994 et que le montant nominal cumulé des augmentations de capital résultant de ces quatre résolutions et de la onzième résolution soumises à votre approbation lors de l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 1995 ne pourra excéder ce plafond.

Les augmentations de capital incluent celles qui résulteront, le cas échéant, de l'exercice des bons de souscription, de la conversion des obligations, de leur échange ou de leur remboursement en actions.

CONCLUSIONS

Les conditions définitives des opérations qui vous sont ainsi proposées seront, si vous l'acceptez, arrêtées par votre Conseil d'Administration.

En conséquence, nous ne sommes pas actuellement en mesure de nous prononcer sur les éléments de calcul retenus pour la fixation des prix d'émission et de souscription, ni sur les demandes de renonciation à votre droit préférentiel de souscription, dont le principe entre cependant dans la logique des opérations soumises à votre approbation.

De même, l'incidence des émissions envisagées sur votre situation en tant qu'actionnaire, en particulier, en ce qui concerne la valeur boursière de l'action et votre quote-part dans les capitaux propres de la Société Générale d'Entreprises ne peut pas vous être précisée, à la date du présent rapport.

Lorsque leurs conditions en seront fixées, ces opérations donneront lieu à l'établissement de rapports complémentaires de notre part, dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur.

Paris, le 15 mai 1995

Les Commissaires aux Comptes

Bernard MONTAGNE, André AMIC et Associés
DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

SALUSTRO REYDEL

Bernard MONTAGNE

Michel BOUSQUET

Bernard CATTENOZ

Benoît LEBRUN

ANNEXE 1

Ensemble des autorisations relatives à des opérations financières à la disposition du Conseil d'Administration, après approbation par l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 1995 de la onzième résolution.

1 - AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Nature de l'opération	Résolution ⁽¹⁾	Durée de l'autorisation ⁽²⁾	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital restant à utiliser (en millions de francs)	Prix minimal d'émission des actions
Emission d'actions nouvelles	1	5 ans	1 152	A fixer par le Conseil d'Administration

2 - AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Nature de l'opération	Résolution	Durée de l'autorisation	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital restant à utiliser (en millions de francs)	Prix minimal d'émission des actions
Emission d'actions nouvelles	2	3 ans	1 152	Moyenne des cours constatés pendant dix jours de Bourse consécutifs choisis parmi les vingt précédant le jour du début de l'émission
Emission d'actions réservées aux salariés de la société et de ses filiales	6	5 ans	5 % du capital social	80 % de la moyenne des cours de Bourse constatés pendant les 20 jours précédant le jour de la décision du Conseil d'Administration

(1) Approuvée par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 7 mars 1994

(2) A compter de l'Assemblée Générale Mixte du 7 mars 1994

ANNEXE 2

Ensemble des autorisations relatives à des opérations financières à la disposition du Conseil d'Administration, après approbation par l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 1995 de la onzième résolution.

1 - AVEC MAINTIEN OU SUPPRESSION , AU CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION LORS DE L'ÉMISSION INITIALE

Nature de l'opération	Résolution	Durée de l'autorisation	Montant maximal de l'émission initiale restant à utiliser (en millions de francs)	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital restant à utiliser (en millions de francs)	Prix minimal d'émission des actions
Emission d'actions à bons de souscription d'actions	3 ⁽¹⁾	3 ans ⁽²⁾	1 152	1 152	Selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur
Emission d'obligations convertibles avec ou sans bons de souscription d'actions et d'obligations à bons de souscription d'actions	4 ⁽¹⁾	2 ans ⁽²⁾	2 000	1 152	Selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur
Emission de valeurs mobilières composées	11 ⁽³⁾	1 an ⁽⁴⁾	-	1 152	Selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur

(1) Approuvée par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 7 mars 1994

(2) A compter de l'Assemblée Générale Mixte du 7 mars 1994

(3) Soumise à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 1995

(4) A compter de l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 1995

PROJETS DE RÉSOLUTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 1995

PARTIE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Aprobation des comptes de l'exercice 1994

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1994 tels qu'ils lui ont été présentés. Elle approuve en particulier le montant des charges non déductibles (article 39.4 du Code Général des Impôts) mentionné dans le rapport du Conseil d'Administration.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice 1994

L'Assemblée Générale, constatant que le bénéfice net de l'exercice 1994 s'élève à 315 035 276,07 Francs et le report à nouveau à 164 533 822,39 Francs, formant un total de 479 569 098,46 Francs, approuve la proposition d'affectation du résultat faite par le Conseil d'Administration et décide :

- d'affecter à la réserve légale la somme de 15 751 764 Francs,
- de prélever, pour être répartie entre les actionnaires, la somme de 145 989 295 Francs,
- de reporter à nouveau la somme de 317 828 039,46 Francs.

En conséquence, le dividende net versé à chacune des 29 197 859 actions composant le capital social au 31 décembre 1994 sera de 5,00 Francs. A ce dividende s'ajoutera un avoir fiscal de 2,50 Francs correspondant à l'impôt payé au Trésor pour former un revenu global de 7,50 Francs.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 26 juin 1995. Le paiement du dividende en numéraire sera effectué le 8 août 1995 par l'intermédiaire de la SICOVAM.

Il est rappelé, conformément à la loi, que le dividende versé au titre des exercices 1991, 1992 et 1993 s'est établi ainsi qu'il suit :

Exercice	Nombre de titres rémunérés	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1991	23 522 912	5,00 F	2,50 F	7,50 F
1992	23 974 657	5,00 F	2,50 F	7,50 F
1993	24 543 375	5,00 F	2,50 F	7,50 F

TROISIÈME RÉSOLUTION

Possibilité offerte aux actionnaires d'opter pour le paiement en actions de la totalité du dividende afférent aux titres dont ils sont propriétaires.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et conformément à l'article 19 des statuts, décide d'accorder à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement en actions de la totalité du dividende afférent aux titres dont il est propriétaire.

Les actions nouvelles, objet de la présente option, seront émises à un prix égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende et arrondie au franc immédiatement supérieur.

Si le montant des dividendes pour lesquels est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'Actionnaire pourra obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant, le jour où il exercera son option, la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soultte en espèces.

Les actions ainsi émises porteront jouissance au 1^{er} janvier 1995. Les Actionnaires pourront opter pour le paiement du dividende net en espèces ou en actions entre le 26 juin 1995 et le 21 juillet 1995.

Tous pouvoirs sont donnés au Conseil d'Administration ou à son Président sur délégation de celui-ci pour assurer l'exécution des décisions précitées, en préciser les modalités d'application et d'exécution, constater le nombre d'actions émises en application de la présente résolution et apporter à l'article 6 des statuts toutes modifications nécessaires relatives au montant du capital social et au nombre des actions qui le représentent.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, prend acte qu'aucune convention visée à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1994.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Quitus au Conseil d'Administration

En conséquence de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1994, l'Assemblée Générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'Administration jusqu'à la date de clôture dudit exercice.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Ratification de la cooptation d'un administrateur

L'Assemblée Générale ratifie, conformément à l'article 94 alinéa 4 de la loi du 24 juillet 1966, la cooptation décidée par le Conseil d'Administration au cours de sa réunion du 4 novembre 1994, de Monsieur Jean-Marie MESSIER en remplacement de Monsieur Antoine JEANCOURT-GALIGNANI, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1995.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

Nomination d'un administrateur

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer en qualité d'Administrateur à compter de ce jour :

Monsieur Roland GÉNIN

Monsieur Roland GÉNIN exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

HUITIÈME RÉSOLUTION

Nomination d'un administrateur

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer en qualité d'Administrateur à compter de ce jour :

Monsieur Pierre TROTOT

Monsieur Pierre TROTOT exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes titulaires

L'Assemblée Générale renouvelle le Cabinet Bernard MONTAGNE, André AMIC et Associés et le Cabinet SALUSTRO REYDEL dans leurs fonctions de Commissaires aux Comptes titulaires.

Les mandats des cabinets Bernard MONTAGNE, André AMIC et Associés et SALUSTRO REYDEL, viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

DIXIÈME RÉSOLUTION

Nomination de deux Commissaires aux Comptes suppléants

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration des mandats des Commissaires aux Comptes suppléants de Messieurs Claude SAMSON et Francis PAYER.

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Commissaires aux Comptes suppléants :

Monsieur Jacques CONVERT
183, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur Seine

et

Monsieur François PAVARD
2, avenue Hoche
75008 Paris

Les mandats de Messieurs Jacques CONVERT et François PAVARD viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

PARTIE EXTRAORDINAIRE

ONZIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'émettre des valeurs mobilières composées

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, tant en France qu'à l'étranger, soit en francs français, soit en monnaies étrangères, à l'émission de valeurs mobilières donnant droit par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution, à tout moment ou à dates fixes, d'actions à émettre à cet effet.

L'Assemblée Générale décide, en outre, que l'émission de ces valeurs mobilières pourra être associée, selon des modalités que le Conseil d'Administration déterminera, à l'émission d'obligations dans la limite de l'autorisation d'émettre des emprunts obligataires qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 7 mars 1994 dans sa septième résolution.

L'Assemblée Générale décide que sera, au choix du Conseil d'Administration, maintenu ou supprimé le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux valeurs mobilières ci-dessus.

Dans ce dernier cas, la présente décision emporte de plein droit renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

En cas de suppression du droit préférentiel, l'Assemblée Générale décide que le Conseil d'Administration pourra accorder aux Actionnaires la possibilité de souscrire par priorité pendant les quinze premiers jours de l'émission des valeurs mobilières composées. Le Conseil d'Administration fixera les autres modalités et conditions d'exercice de ce droit de priorité non négociable et qui s'exercera proportionnellement au nombre d'actions possédées par chaque actionnaire. Les titres subordonnés ou les valeurs mobilières non souscrites par les actionnaires feront l'objet d'un placement public.

En cas de maintien du droit préférentiel de souscription, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet d'instituer au profit des actionnaires, un droit de souscription à titre réductible qui s'exercera proportionnellement à leurs droits et dans la limite de leurs demandes.

L'attribution des titres émis en représentation du capital de la Société à la suite des opérations visées à la présente résolution ne pourra, en tout état de cause et compte non tenu des ajustements susceptibles d'être opérés, avoir pour effet d'augmenter le capital nominal d'une somme supérieure à un milliard cinq cents millions de francs,

étant entendu que ce montant s'imputera sur la ou les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 7 mars 1994 dans sa première résolution d'émettre des actions nouvelles de la Société par tous moyens.

En cas d'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de capital sur présentation d'un bon, le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs pour déterminer les modalités selon lesquelles la Société aura la faculté d'acheter les bons de souscription en Bourse, à tout moment pendant des périodes déterminées, en vue de les annuler.

La présente autorisation emporte de plein droit, au profit des porteurs des valeurs mobilières susceptibles d'être émises, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles elles donnent droit.

L'Assemblée Générale décide que, si le Conseil d'Administration use de la faculté qui lui est donnée par la présente résolution, le prix d'émission des actions susceptibles d'être créées sera fixé selon les lois et les règlements en vigueur.

En cas d'augmentation de capital, de fusion ou de scission, comme en cas d'autres opérations financières comportant un droit préférentiel de souscription ou réservant une période de souscription prioritaire au profit des actionnaires, le Conseil d'Administration pourra suspendre l'exercice du droit de souscription pendant un délai de trois mois au maximum.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les dates et les montants des émissions, en déterminer les modalités ainsi que la forme des valeurs mobilières à créer, les conditions de leur rachat, procéder à tous ajustements requis en conformité des dispositions légales et, généralement, prendre toutes dispositions utiles et conclure tous

accords pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, le tout dans le cadre des règlements et lois en vigueur pour la cotation des actions nouvelles et leur admission aux opérations de la SICOVAM.

L'Assemblée Générale confère également au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour apporter aux statuts les modifications rendues nécessaires par l'utilisation des pouvoirs ci-dessus.

Les émissions décidées en vertu de la présente autorisation devront être réalisées par le Conseil d'Administration dans un délai d'un an à compter du jour de la présente Assemblée.

DOUZIÈME RÉSOLUTION

Modification de l'article 11 des statuts

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de modifier l'article 11 des statuts ainsi qu'il suit :

Article 11 - Conseil d'Administration

Le cinquième alinéa de cet article est supprimé.

Le reste demeure sans changement.

TREIZIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent Procès-Verbal tant dans sa partie ordinaire qu'extraordinaire à l'effet d'opérer tous dépôts et publications prévus par la loi.

Conception et Rédaction :
Direction de la Communication SGE

Crédit photographique :
Michel Denancé / Archipress : pages 15 et 44
Gérard Uferas / Rapho : page 18
Emile Luider / Rapho : pages 29, 32, 39, 40, 45
Jean-Erik Pasquier / Rapho : page 19
Fotografie Vögele : page 52
Ardiasol : page 23
Francis Latreille : pages 36 et 37
Jean-Yves Grégoire : pages 42 et 43
Yves Blond : pages 16 et 17
Jacques Lebar : pages 20, 21
Paco : page 24
Photothèque Cofiroute : pages 16 et 17
Photothèques des Sociétés du Groupe SGE.

Couverture :
Pont de Normandie
Jean Gaumy / Magnum Photos

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES - SGE
Société Anonyme au capital de 2 489 815 240 F
R.C.S. Nanterre B552 037 806
Siège social :
1, cours Ferdinand de Lesseps - 92500 Rueil-Malmaison
Tél.: 47 16 35 00 - Fax : 47 51 91 02 - Tlx : Ruent 634 246 F

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES - SGE
1, cours Ferdinand de Lesseps - 92500 Rueil-Malmaison